



Projet Social

2023 - 2027

PREAMBULES

PREAMBULE I

Extrait de la Charte Fédérale des Centres Sociaux et Socioculturels de France :

« Le Centre Social et socioculturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire.

Nos valeurs de référence :

Se plaçant dans le mouvement de l'éducation populaire, les Centres sociaux et socio-culturels fédérés réfèrent leur action et leur expression publique à trois valeurs fondatrices : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie.

- la dignité humaine

Reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des centres sociaux et socioculturels

- la solidarité

Considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est à dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des centres sociaux et socioculturels depuis leurs origines.

- la démocratie

Opter pour la démocratie, c'est pour les centres sociaux et socioculturels, vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir. »

PREAMBULE II

Le Centre Social doit répondre à certaines caractéristiques telles qu'elles ressortent de la circulaire relative à l'Animation de la Vie Sociale de 2012 :

« Chaque structure de l'animation de la vie sociale, quelle que soit leur importance ou les particularités de leur territoire d'implantation, poursuivent trois finalités de façon concomitante :

- l'inclusion sociale et la socialisation des personnes ;
- le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire ;
- la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Ces trois finalités communes à l'ensemble des structures de l'animation de la vie sociale visent à répondre aux besoins sociaux fondamentaux ; elles se réfèrent aux dimensions individuelle, collective et sociale de tout être humain.

(...)

Les valeurs et principes de la République française s'appliquent tout naturellement aux structures de l'animation de la vie sociale. En raison des finalités poursuivies, il en découle des principes qu'il est opportun de rappeler pour faciliter leur appropriation par l'ensemble des acteurs, professionnels, bénévoles, usagers et partenaires :

- Le respect de la dignité humaine ;
- La laïcité, la neutralité et la mixité ;
- La solidarité ;
- La participation et le partenariat.

(...)

« Le projet social » est la clé de voûte de ces structures de l'animation de la vie sociale. Il se fonde sur une démarche transversale pour répondre à la fois aux besoins des familles et à leurs difficultés de la vie quotidienne mais aussi pour répondre aux problématiques sociales collectives d'un territoire.

(...)

Les missions générales des structures de l'animation de la vie sociale sont confirmées :

- **un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale (...)**
- **un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets :**

(...)

Animés par une équipe de professionnels et de bénévoles, l'objectif global des centres sociaux est de rompre l'isolement des habitants d'un territoire, de prévenir et réduire les exclusions, de renforcer les solidarités entre les personnes en les « intégrant » dans des projets collectifs, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein d'un collectif ou sur le territoire.

Cinq missions complémentaires aux missions générales :

- Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants-usagers, des familles et des groupes informels ou des associations (...)
- Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, et le cas échéant leur proposer un accompagnement adapté
- Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire (...)
- Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles
- Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et / ou sur leurs axes d'intervention prioritaires.

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	6
-------------------	---

I/ LE DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE	8
--------------------------------------	---

1. LE CONTEXTE TERRITORIAL	8
----------------------------------	---

1.1 La population feyzinoise.....	8
-----------------------------------	---

1.1.1 Evolution de la population selon les âges.....	8
1.1.2 Niveaux de formation et profil socioprofessionnel	10
1.1.3 Evolution de la population des allocataires CAF entre 2013 et 2021	10
1.1.4 La population enfance-jeunesse	14
1.1.5 Situation socio-économique des allocataires	15
1.1.6 RSA et bas revenus.....	15
1.1.7 Les familles monoparentales	15
1.1.8 Les personnes isolées.....	16
1.1.9 Synthèse des faits notables.....	17

1.2 Le territoire de Feyzin	18
-----------------------------------	----

1.2.1 Un territoire morcelé	18
1.2.2 Une qualité de vie qui séduit	18
1.2.3 Une existence marquée par la raffinerie	18
1.2.4 Une ville en évolution	18
1.2.5 Une richesse du tissu des acteurs locaux.....	19

2. RECUEILLIR L'EXPERTISE DES ACTEURS : UN ELEMENT FONDAMENTAL DU DIAGNOSTIC	20
--	----

2.1 Le questionnaire habitants.....	20
-------------------------------------	----

2.1.1 Le dépouillement questionnaire.....	21
2.1.2 La thématique des transports.....	22
2.1.3 La vie locale	22
2.1.4 Cadre de vie et urbanisme	23
2.1.5 La question de la tranquillité et de la sécurité.....	24
2.1.6 Familles et enfance-jeunesse.....	24
2.1.7 Vie sociale et citoyenne	24
2.1.8 Loisirs, sports et culture.....	25
2.1.9 Synthèse.....	25

2.2 Le diagnostic partenaires	26
-------------------------------------	----

2.2.1 L'analyse des besoins sociaux	26
2.2.2 L'évaluation du projet social et du projet famille avec les partenaires	28

II/ BILAN DU PROJET 2019-2023.....	32
1. ÉLÉMENTS DE CONTEXTE.....	33
1.1 Stabilisation de l'équipe.....	33
1.2 Une relation consolidée avec la Ville	33
1.3 La crise sanitaire	34
2. RAPPEL DES OBJECTIFS DU PROJET.....	34
2.1 Les objectifs généraux	34
2.2 Les objectifs intermédiaires.....	35
3. L'EVALUATION DU PROJET SOCIAL 2019-2023	35
3.1 L'accompagnement des publics fragilisés.....	36
3.1.1 Evolution du profil des adhérents selon leur quotient familial	36
3.1.2 Accueil des publics en difficulté : le cas des ASL et de la permanence administrative.....	37
3.1.3 Les passerelles en interne : une approche concertée des problématiques.....	38
3.1.4 La transversalité avec les partenaires : un outil à travailler	39
3.1.5 Les actions développées dans le cadre du projet 2019-2023	40
3.2 Le développement de l'enfance-jeunesse	41
3.2.1 Quelques éléments quantitatifs.....	41
3.2.2 L'augmentation de la capacité du centre de loisirs.....	43
3.2.3 Structuration d'un secteur jeunesse	44
3.3 La participation des habitants	45
3.3.1 Quelques données chiffrées.....	45
3.3.2 Les animations Hors les Murs.....	47
3.3.3 Les projets portés avec les habitants	47
3.3.4 Le partenariat avec les Bureaux de Quartiers	48
3.3.5 La vie associative	48
3.4 Le Centre Social dans le partenariat.....	49
3.4.1 Données quantitatives	49
3.4.2 La commission petite enfance.....	51
3.4.3 Le partenariat jeunesse	51
3.4.4 Proximité habitants	52
3.4.5 Les seniors	53
3.4.6 L'accompagnement des publics précaires.....	53
3.5 L'engagement environnemental du centre social : un chantier en devenir	54
3.5.1 La politique environnementale du Centre Social	54
3.5.2 Les actions mises en œuvres	54

III/ LE PROJET SOCIAL	56
1. LES FINALITES DU PROJET	56
2. LES ENJEUX DU PROJET	56
3. L'OSSATURE DU PROJET 2023-2027	60
3.1 Quelques éléments de cadrage	60
3.2 L'arbre d'objectifs	60
3.2.1 L'axe environnemental.....	61
3.2.2 L'axe participation des habitants et vie associative	62
3.2.3 L'axe accompagnement des publics fragiles et isolés	63
3.2.4 L'axe jeunesse	64
4. LES MOYENS DU PROJET	65
4.1 Les moyens humains	65
4.1.1 Le personnel salarié.....	65
4.1.2 L'équipe des bénévoles	66
4.1.3 Les partenaires	67
4.2 La formation	68
4.2.1 Les moyens matériels	68
4.2.2 Les moyens financiers	68
5. LE SUIVI DU PROJET ET SON EVALUATION	73
5.1 Rendre le projet accessible à tous	73
5.2 L'accueil dans l'équipe	73
5.3 L'évaluation annuelle	74
5.4 Les autres temps d'évaluations	74
5.5 La méthode évaluative	75
CONCLUSION	84

INTRODUCTION

Au regard du travail exigeant qu'est celui de la réflexion, de l'élaboration et de l'écriture d'un projet social, 4 ans pour mettre en œuvre ce que nous avons projeté, c'est peu.

Pourtant, la période écoulée nous a montré à quel point nos repères peuvent être bouleversés par des éléments étrangers à la structure mais qui vont avoir un impact fort sur nos fonctionnements, sur les habitants, sur nous-même.

Inédite par son ampleur, la crise sanitaire du Covid 19 est venue bousculer notre vie et nos organisations, ouvrant une page pleine d'incertitudes.

Elle s'inscrit dans un contexte plus général de grands bouleversements écologiques, faisant ainsi écho à la crise climatique dont nous pouvons ressentir les effets années après années, ainsi qu'à l'effondrement de nombreux écosystèmes. Alors que l'Homme se pensait affranchi des contingences environnementales, celles-ci se rappellent violemment à lui, avec des incidences très concrètes sur la vie de chacun.

C'est dans un contexte particulièrement incertain et anxiogène sur le plan géopolitique, sociétal, social, économique et environnemental que nous allons écrire une nouvelle page de la vie du Centre Social Mosaïque, avec tout ce que cela comporte de paris sur l'avenir.

Malgré cela, au milieu de ce paysage sombre, nous pouvons trouver des raisons de croire en nos capacités de faire bouger les choses au niveau qui est le nôtre.

Pendant la crise sanitaire, nous sommes nombreux à avoir -passé un moment de sidération- adapté nos fonctionnements pour poursuivre nos missions auprès des habitants les plus durement touchés par cet isolement forcé. Nous avons vu pendant cette période se déployer des trésors d'inventivité, d'énergie, de solidarité pour que vive le lien social et permettre à ceux qui avaient besoin d'aide de rester la tête hors de l'eau. Bien sûr, nous n'avons pas su répondre à tous les besoins, mais nous avons essayé. Voilà, nous avons essayé.

Nous avons vu que nous pouvions faire différemment, que nous savions nous adapter aux contraintes, que nous étions capables de nous remettre en cause... Nous avons ressenti le soutien des partenaires financiers, et celui des partenaires opérationnels avec lesquels nous avons construit des solutions pour répondre aux besoins. Nous avons contribué à la mobilisation collective pour faire face, malgré des difficultés de plus en plus importantes.

En outre, l'expérience collective du projet écoulé nous a apporté des éléments de réflexion pour la construction de celui à venir. Cela se traduit notamment par une nouvelle manière d'envisager les interactions entre les différents axes qui guideront notre action lors des 4 années à venir, une réflexion approfondie sur le travail entre

les secteurs du Centre Social, mais aussi une volonté de forger une culture commune autour de ce projet afin que chacun puisse s'en saisir et que nous soyons en capacité de le porter collectivement.

Ce projet repose donc sur deux fondamentaux : **les interconnexions entre les axes** (chaque habitant pouvant être sollicité ou concerné par l'ensemble des orientations proposées) et **la formation des équipes pour la constitution d'un « commun » autour de ce projet.**

Dans une première partie de ce document, nous vous proposerons une étude détaillée du contexte, à travers un diagnostic de territoire s'appuyant sur divers éléments : analyse de statistiques, études réalisées, retours d'habitants et des partenaires... Dans un second temps, l'évaluation du projet 2019-2023 permettra d'apporter un éclairage sur nos réalisations et sur ce qui nous a manqué, ce qui va nous permettre de compléter l'analyse du diagnostic de territoire afin de déterminer les enjeux qui ouvriront la troisième partie. Celle-ci s'attachera à présenter les axes retenus par le Conseil d'Administration pour ce nouveau projet, et de la déclinaison de ces axes en objectifs.

Enfin, nous décrirons les méthodes envisagées pour une évaluation régulière du travail réalisé et des éventuels ajustements apportés dans une quatrième partie.

A l'issue de ce travail, nous aurons mis en place une feuille de route qui sera le guide de notre action sur les quatre prochaines années, mais aussi le lien par lequel nous unirons nos énergies pour atteindre le but que nous nous sommes fixés.

I/ LE DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

1. LE CONTEXTE TERRITORIAL

Partie intégrante de la Métropole du Grand Lyon, Feyzin est une commune située au sud de Lyon, implantée entre les villes de Saint Fons, Vénissieux, Corbas et Solaize, avec lesquelles elle constitue la CTM (Conférence Territoriale des Maires, subdivision de la Métropole) des Portes du Sud.

Bien desservie par de nombreux grands axes routiers, ainsi que de plusieurs dessertes de transports en commun (bus et train), elle manque cependant d'un accès rapide qui permettrait de fluidifier les trajets et de rapprocher Feyzin du centre de Lyon par une ligne de métro ou de tramway, laissant l'utilisation du véhicule personnel largement privilégiée.

1.1 La population feyzinoise

Feyzin a connu un essor démographique important après la seconde guerre mondiale, et tout particulièrement entre 1962 et 1968. A la faveur du développement industriel de la Vallée de la Chimie et notamment la construction de la Raffinerie Total sur le territoire communal, la population va s'accroître de près de 69% en seulement 6 ans, passant de 3325 à 5604 habitants.¹

En l'espace de 30 ans, entre 1946 et 1975, la population de Feyzin va augmenter de 314% et se structurer en rapport avec les besoins locaux de main-d'œuvre, pour ralentir sa croissance par la suite.

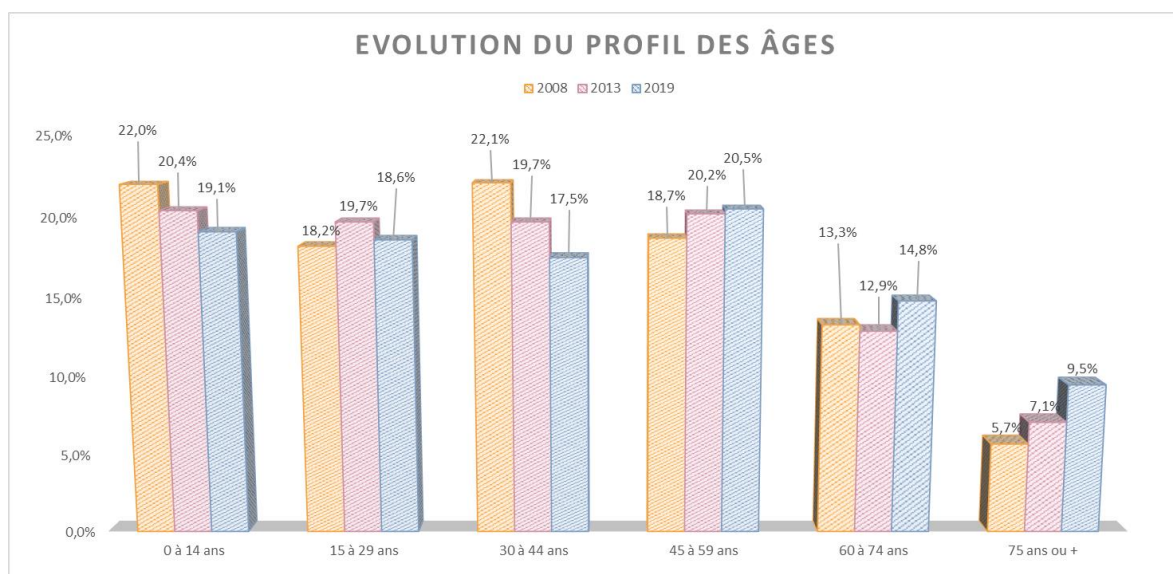
1.1.1 L'évolution de la population selon les âges

Selon les données de l'Insee, Feyzin comptait 9902 habitants en 2019.

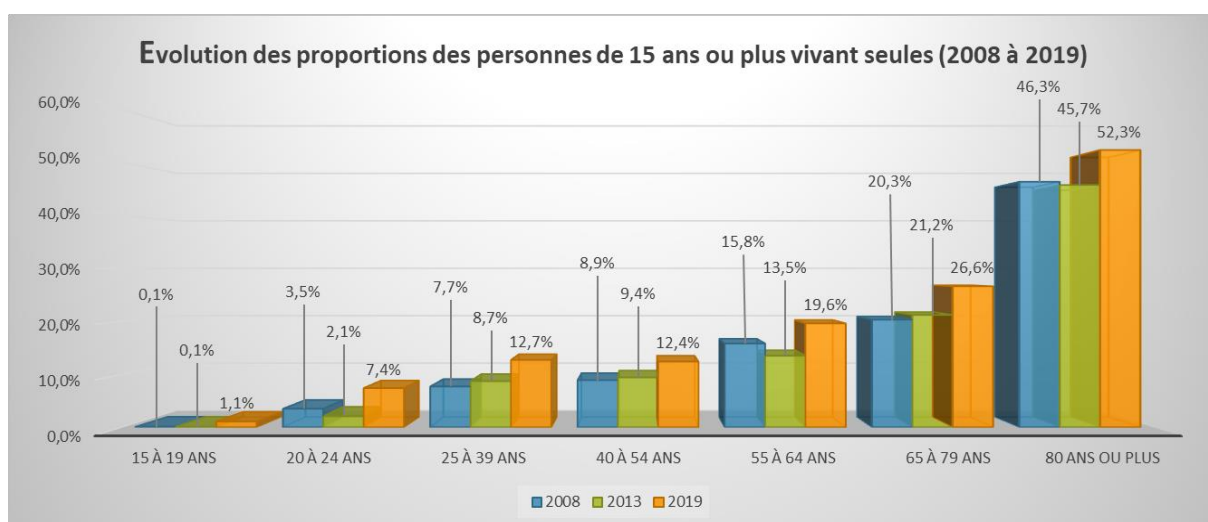
La répartition par tranches d'âges met en évidence une tendance à un vieillissement de la population feyzinoise entre 2013 et 2019. Ces chiffres sont toutefois à prendre avec précaution car ils contredisent ceux de la CAF, notamment en ce qui concerne la population des plus jeunes, comme nous pouvons le voir dans le tableau ci-dessous.

	2013	2019
0 à 14 ans (INSEE)	1915	1893
0 à 15 ans (CAF)	2 008	2 548
0 à 11 ans (CAF)	1467	1989

¹ <https://www.annuaire-mairie.fr/statistique-feyzin.html>



Si l'on peut mettre en question la comptabilité de l'Insee pour les plus jeunes, on peut en revanche poser l'hypothèse d'une fiabilité plus grande pour les adultes, en particulier pour les plus âgés, qui sont plus enclins à se déclarer dans les opérations de recensement. Ce que nous montre le graphique ci-dessus, c'est une franche évolution de la population des personnes de 75 ans et plus sur la commune (+ 76% en 11 ans), et une tendance globale à une augmentation des + de 45 ans sur la même période (+ 17,6% pour les 45-59 ans et + 19% pour les 60-74 ans).

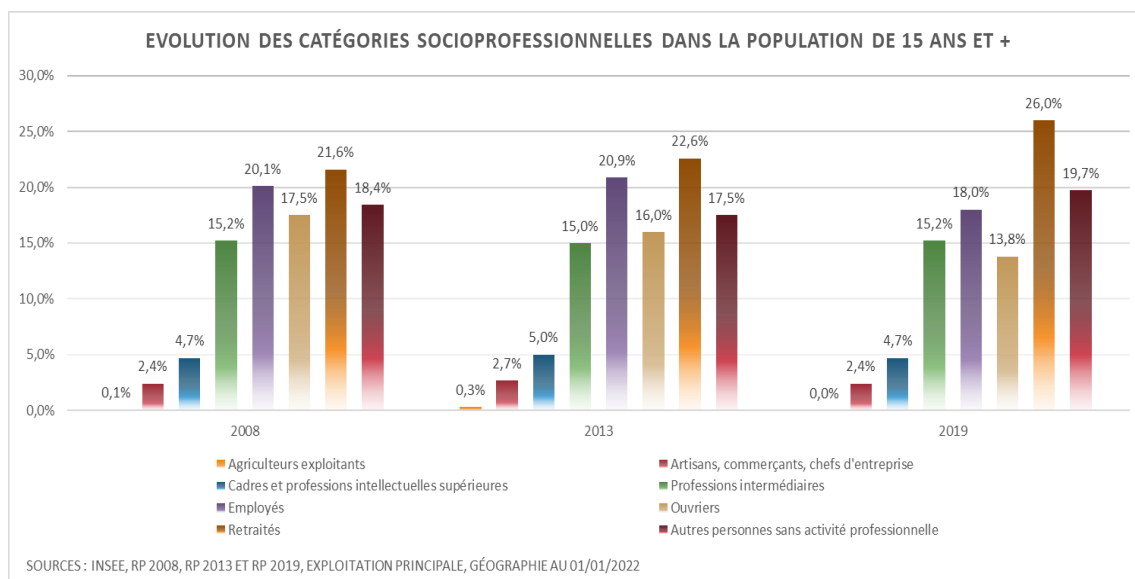


Cette augmentation des plus âgés crée de nouveaux besoins, pose des questions autour de la dépendance, de l'accompagnement de ces personnes, et du lien social. En effet, la proportion de personnes vivant seules augmente très fortement avec l'âge. Si vivre seul(e) ne signifie pas nécessairement être isolé(e), cela en accroît cependant le risque, d'autant plus si d'autres facteurs comme une diminution des capacités de mobilité viennent s'ajouter à la situation.

1.1.2 Niveaux de formations et profil socioprofessionnel

L'évolution de la structuration de la population selon les catégories professionnelles montre une tendance à la baisse de la population des ouvriers et des employés, tandis que celle des retraités a augmenté de 3,4% entre 2013 et 2019, soit 3 fois plus qu'entre 2008 et 2013. Les autres catégories restent relativement stable.

Bien qu'en nette amélioration entre 2008 et 2019, les niveaux de formation de la population feyzinoise restent très en dessous des niveaux observés dans la Métropole de Lyon. Ils sont en revanche très proches de ceux de la ville voisine de Pierre-Bénite, cité d'importance similaire comprenant un quartier prioritaire en politique de la Ville.



En ce qui concerne l'emploi, Feyzin reste une ville très dynamique. Selon l'Insee, en 2019, le taux de chômage au sens du recensement² est à peine supérieur à celui de la Métropole (13,6% contre 12,9%). Dans le détail, Feyzin a le taux le plus bas du comparatif chez les 15-24 ans (22,7% contre 26,7% pour Pierre Bénite et 26,4% pour la Métropole) et chez les 55-64 ans. Pour les 25-54 ans, les 3 zones de références sont sur des taux à peu près semblables, Feyzin se situant à 0,4% au-dessus du taux de la Métropole avec 12,6%.

1.1.3 Evolution de la population des allocataires CAF entre 2013 et 2021

Les chiffres fournis chaque année par la CAF concernant la population bénéficiant des prestations familiales et sociales permettent une étude détaillée au niveau du territoire³. Ces chiffres ne concernent toutefois qu'une

² L'Insee considère comme étant au chômage toute personne active se déclarant à la recherche d'un emploi, qu'elle soit ou non inscrite à Pôle Emploi.

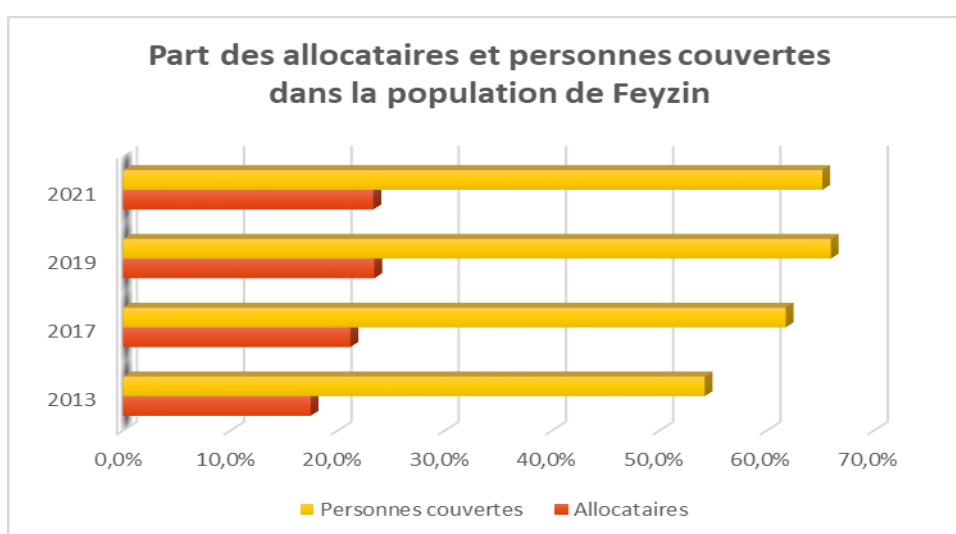
³ Depuis 2018, la CAF ne fournit plus de données à l'échelle des IRIS (Ilôt de Regroupement pour l'Information Statistique) mais seulement au niveau communal, ne nous permettant plus d'analyses plus précises au niveau des quartiers.

partie des feyzinois : en 2019 (derniers chiffres vérifiés du recensement de l'Insee), les personnes couvertes par les prestations de la CAF représentaient 66 % de la population totale de Feyzin.

De 2018 à 2021, le nombre d'allocataires sur Feyzin a augmenté de 13,1 %. C'est 6% de moins que sur la période 2014 à 2017 que nous avons étudiée lors du travail sur le précédent projet, mais c'est 6 points de mieux que sur Pierre-Bénite et 7% de plus que sur l'ensemble de la Métropole.

Si on élargit le regard sur la période de 2013 à 2021, la population allocataire feyzinoise a connu un essor important avec une augmentation de 43,9%. Dans le même temps, le nombre de personnes couvertes s'est accru de 29,6%.

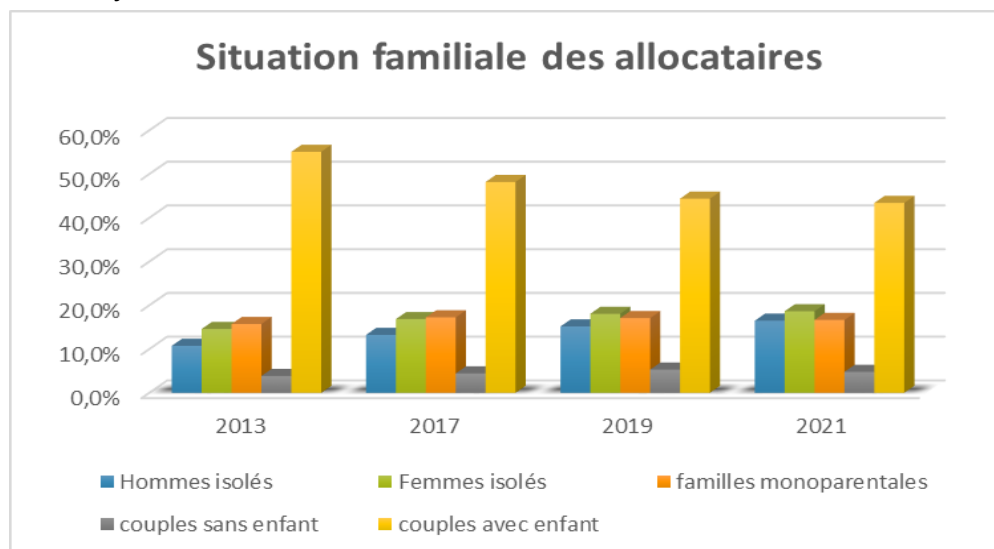
Dans notre comparatif de territoires, le rythme de croissance de ces populations sur la période étudiée est supérieur de 8,4% pour les allocataires et de 15,2% pour les personnes couvertes par rapport à Pierre-Bénite, et respectivement de 23% et 19% par rapport à la Métropole.



Malgré un léger repli en 2021, le graphique ci-dessus montre que la part des allocataires et des personnes couvertes a fortement augmenté dans la population de Feyzin entre 2013 et 2021.⁴ Pour autant, la diversité des situations soutenues par les prestations de la CAF nécessite une analyse plus approfondie pour vérifier de quelle manière s'est faite cette évolution.

⁴ Sources pour la population totale : Insee, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022. Les chiffres 2017 et 2021 sont une estimation selon un modèle d'évolution linéaire sur la période.

Situation familiale des allocataires



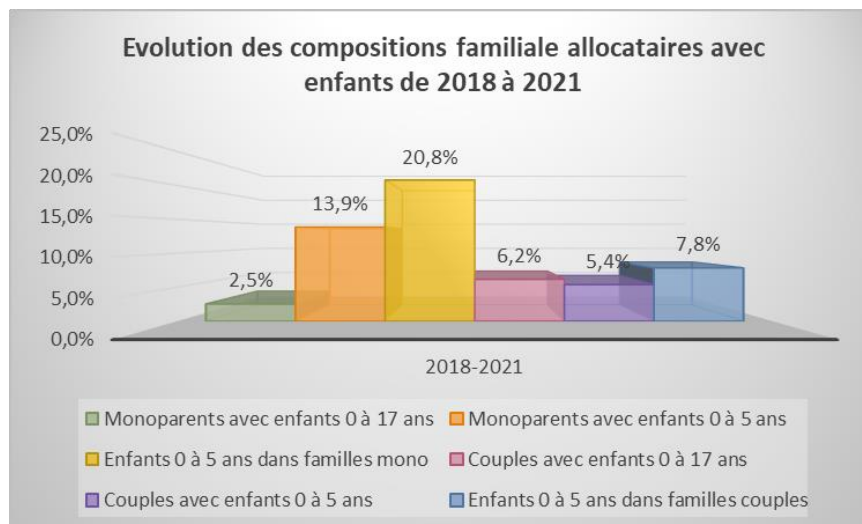
La variation la plus notable sur la période est la baisse continue de la proportion de couples avec enfants dans la population allocataire. Cette catégorie perd environ 12 points entre 2013 et 2021.

Si le profil reste largement familial (les couples et familles monoparentales avec enfants représentaient encore 60% des allocataires en 2021), la population des hommes et des femmes isolés⁵ a connu une hausse importante entre 2013 et 2021, suivie par celle des couples sans enfant. L'augmentation de 52,3% des familles allocataires monoparentales dans le même temps est également notable, quoique moins importante que celles des catégories précédemment citées.

	2013-2021
Hommes isolés	121,0%
Femmes isolées	84,1%
Familles monoparentales	52,3%
Couples sans enfant	79,4%
Couples avec enfant	13,4%

Parmi les familles avec enfants, le graphique ci-dessous met en évidence une forte hausse des familles monoparentales avec de jeunes enfants sur la période 2018-2021 (chiffres CAF) : + 13,9% de familles et + 20,8% d'enfants vivant au sein d'une famille monoparentale.

⁵ L'article L. 262-9 du code de la sécurité sociale, « est considérée comme isolée une personne veuve, divorcée, séparée ou célibataire, qui ne vit pas en couple de manière notoire et permanente et qui notamment ne met pas en commun avec un conjoint, concubin ou partenaire de pacte civil de solidarité ses ressources et ses charges » (source : www.senat.fr)

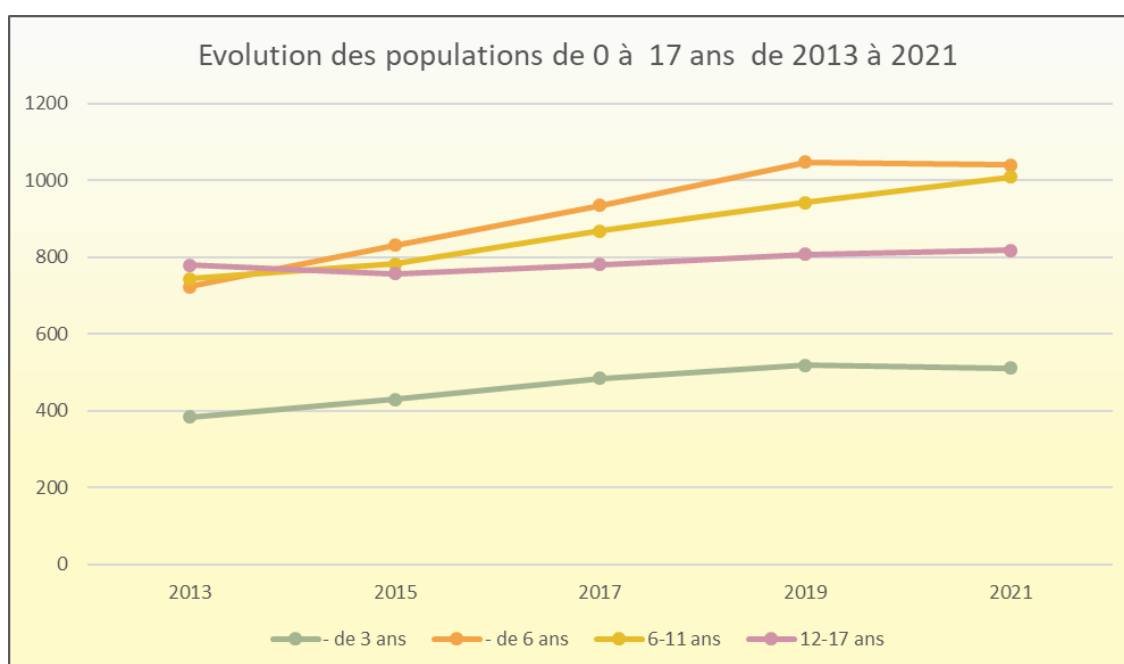


1.1.4 La population enfance-jeunesse

Enfance :

Selon les statistiques éditées par la CAF, Feyzin a connu une augmentation de 28,5% des moins de 18 ans (contre 6% pour l'ensemble de la Métropole) sur la période 2013-2021.

Chez les 0-6 ans, la population a progressé de 43,8% dans cet intervalle, soit l'augmentation la plus importante des trois tranches d'âges observées (- de 6 ans, 6-11 ans et 12-17 ans). Détail intéressant : entre 2013 et 2017, les moins de 3 ans comptaient entre 30 et 50 enfants de plus que les 3-5 ans. Depuis 2018, le mouvement s'est inversé, quoiqu'avec des écarts moindres pour le moment (2 à 18 enfants selon les années). Si l'on ajoute qu'en 2021, nous assistons au premier repli depuis 2013 des moins de 6 ans (1040 contre 1066 en 2020), nous avons là quelques signaux concernant la petite enfance dont il conviendra de vérifier s'il s'agit d'une tendance de long terme ou non, et quel impact cela pourra avoir sur les besoins de garde.

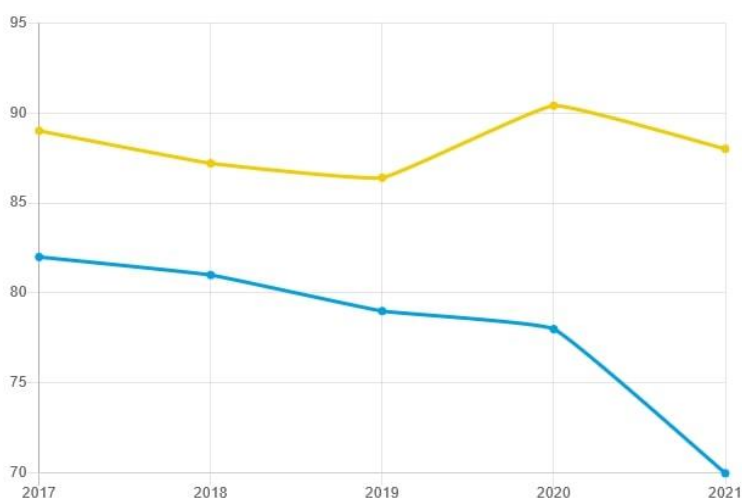


En ce qui concerne les 6-11 ans, la progression est continue depuis 2013, et ce groupe atteint 35,6% sur 9 ans. Les conséquences de cette évolution se vérifient dans les besoins d'accueil du centre de loisirs pour lesquels nous ne sommes pas en mesure actuellement d'apporter une réponse satisfaisante.

Jeunesse :

Pour les 12-17 ans, on se situe sur une augmentation modérée de 5% entre 2013 et 2021, soit 12 points de moins qu'au niveau métropolitain, et 6 de moins que sur Pierre-Bénite. L'évolution de la tranche d'âge inférieure devrait cependant modifier ces valeurs dans les années à venir.

En lien avec les niveaux de formations de la population évoqués plus haut, nous nous sommes intéressés au taux de réussite au brevet du collège Frédéric Mistral⁶, dont nous pouvons voir ci-dessous l'évolution entre 2017 et 2021.



Alors que jusqu'en 2019, l'écart avec la moyenne nationale était de 6 à 7 points, on assiste à une brusque chute en 2020, aggravée en 2021, avec une différence de 12 points en 2020 qui va dégringoler à 18 points en 2021.

Conséquence probable de la crise sanitaire, ce décrochage montre une hausse des difficultés dans les apprentissages qui s'accompagnent bien souvent de nombreuses autres problématiques sur le plan social et familial.

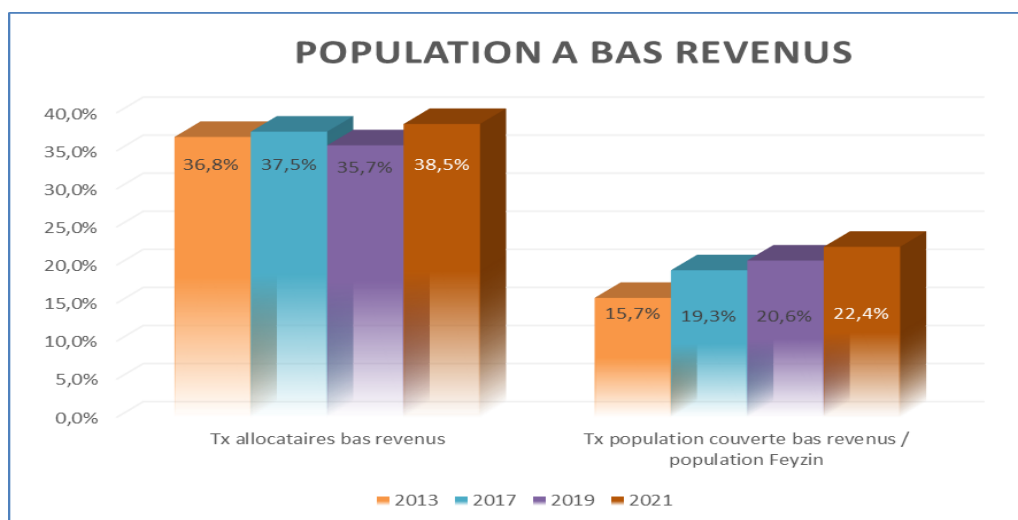
1.1.5 Situation socio-économique des allocataires

La répartition de la population feyzinoise par tranches de quotients familiaux est devenue moins pertinente depuis que nous n'avons plus accès aux données infra communales de la CAF. A l'échelle du territoire, Feyzin reste une ville avec un profil relativement équilibré qui a peu varié depuis 2013.

⁶ <https://www.letudiant.fr/college/annuaire-des-colleges/fiche/college-frederic-mistral-69.html>

1.1.6 RSA et bas revenus⁷ :

Si le taux de bas revenus dans la population des allocataires CAF est relativement stable depuis 2013 (au sein de la population allocataires), la proportion de personnes couvertes par les bas revenus dans la population de Feyzin est en revanche en constante augmentation depuis 2013, avec une évolution de près de 7 points sur 9 ans.



En ce qui concerne le RSA, si la proportion de la population couverte par cette allocation varie peu en 9 ans en termes de proportions, elle augmente malgré tout pour passer de 665 personnes en 2013 à près de 900 en 2021 (estimations).

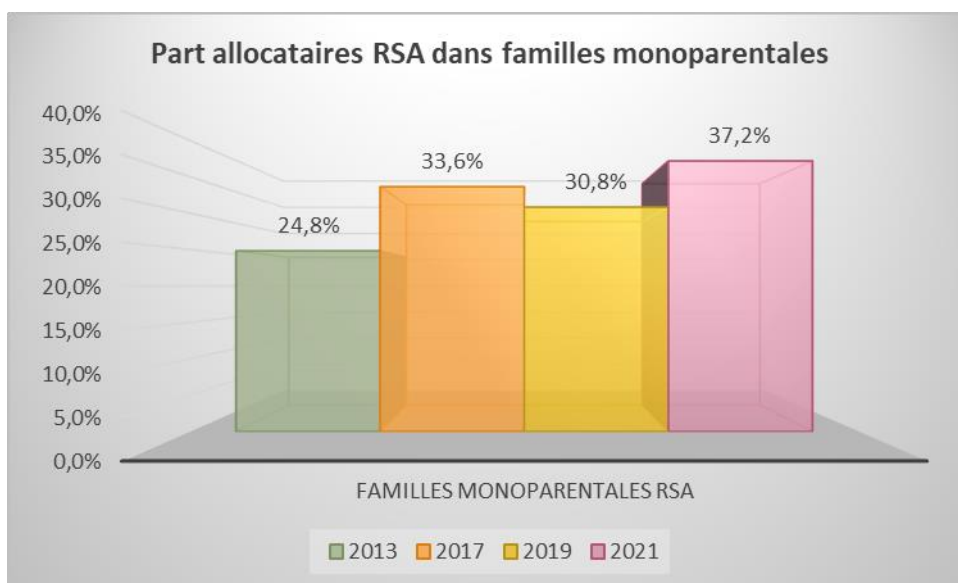
On constate donc depuis 2013 une évolution sensible vers une détérioration de la situation socio-économique de la population des allocataires sur le territoire.

1.1.7 Les familles monoparentales

En ce qui concerne les familles monoparentales, leur proportion dans la population des allocataires n'a quasiment pas varié entre 2013 et 2021 puisqu'elle se situe entre 15,7 et 17,3% (ce qui signifie malgré tout une augmentation en nombre puisque la population allocataires a évolué de 43,9% dans le même temps).

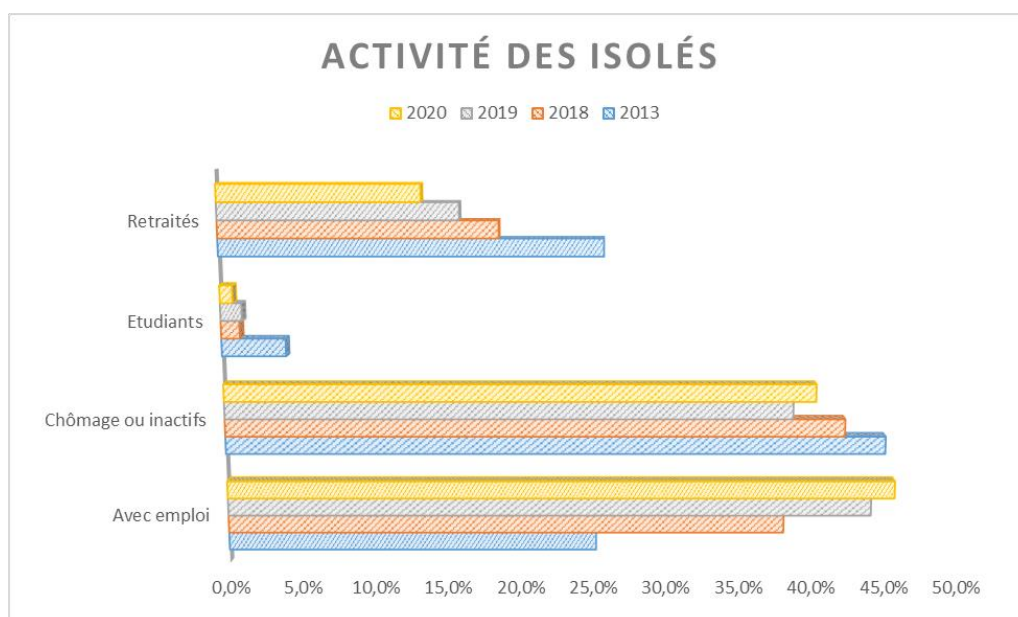
Si l'on s'intéresse en revanche à la part des allocataires RSA dans les familles monoparentales, l'augmentation est conséquente depuis 2013, mettant en évidence une précarisation accrue de cette population qui doit faire face par ailleurs à de nombreuses difficultés.

⁷ Seuil de bas revenus à 60 % : on dit qu'une personne est « à bas revenus » si son RUC (Revenu par Unité de Consommation) est inférieur à 60 % du RUC médian calculé par l'Insee d'après l'enquête Revenus fiscaux (ERF), soit 1128€ en 2020. Les unités de consommation d'un ménage sont calculées de la façon suivante : 1UC pour le 1^{er} adulte du ménage / 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus / 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans. Exemple : une famille monoparentale avec deux enfants de moins de 14 ans sera considérée à bas revenus si ceux-ci sont inférieurs ou égaux à 1805 € par mois (les revenus considérés intègrent les revenus d'activités comme les prestations sociales°).



1.1.8 Les personnes isolées

Depuis 2013, la part des personnes isolées dans la population de Feyzin n'a pas cessé de progresser, passant de 4,4 % en 2013 à 8,2% en 2021, soit un doublement en l'espace de 9 ans.



Si l'on s'intéresse à l'évolution de la situation des personnes isolées au regard de l'activité sur une période similaire⁸, on peut relever plusieurs éléments :

- La part des personnes retraitées dans les personnes isolées diminue année après année quand, dans le même temps, cette population augmente sur le territoire selon l'Insee.

⁸ Certaines données non renseignées sur les données statistiques de la CAF pour les années 2017 et 2021 nous ont contraint à prendre les chiffres des années les plus proches (2018 et 2020)

- La part des personnes ayant un emploi augmente en continu depuis 2013, mais sans que l'on constate une baisse significative des personnes sans emploi. Le rééquilibrage se fait plutôt avec la population des retraités.
- Enfin, c'est une population globalement précaire, avec une proportion très forte de personnes au chômage ou sans activité.

1.1.9 Synthèse des faits notables :

- Concernant la structuration de la population par tranches d'âges, les contradictions soulevées entre les chiffres donnés par la CAF et l'Insee incitent à la prudence quant aux conclusions. Les tendances mettent cependant en évidence une augmentation de la population des 14 ans et moins, et de celle des plus de 60 ans, et plus particulièrement des plus de 75 ans. Un constat qui interroge les capacités d'accueils des modes de gardes pour les moins de 14 ans, et des dispositifs d'accompagnements autour du bien vieillir. Les 9 dernières années ont vu une augmentation importante des moins de 6 ans, malgré une légère baisse entre 2020 et 2021. Une attention particulière devra être portée sur l'évolution de la population des moins de 3 ans qui, depuis 2017, a une croissance moins importante que celle des 3-6 ans. Les 6-11 ans eux, sont en progression constante depuis 2013.
- L'évolution des niveaux de formation sur Feyzin montrent une réelle progression entre 2008 et 2019 avec une baisse de près de 10 points de la part de la population sans diplôme, parallèlement à une hausse de 6 points de diplômés de l'enseignement supérieur, et de 2 points des personnes de niveau bac ou brevet professionnel. Cette progression ne rattrape cependant pas l'écart qu'il y a entre Feyzin et la Métropole, écart qui se creuse même pour les personnes diplômées de l'enseignement supérieur (+ 2 points de différence entre 2008 et 2019).
Par ailleurs, les chiffres du taux de réussite au brevet montrent que le collège de Feyzin se situe en dessous de la moyenne nationale et a connu un décrochage important en 2020 et 2021, mettant en évidence l'impact de la crise sanitaire sur les jeunes feyzinois.
- Si la croissance de la population allocataire est moindre que sur la période 2014-2017, elle reste cependant dynamique. En 2021, la part des feyzinois couverts par des prestations de la CAF s'élevait à 65 % du total des habitants du territoire. En outre, on peut noter une croissance plus dynamique que sur Pierre-Bénite ou la Métropole, montrant que Feyzin continue à être un territoire attractif.
- Depuis 2013, on assiste à une évolution lente mais continue du profil de la population des allocataires, avec une baisse des couples avec enfants et parallèlement, une hausse des personnes isolées (la population a doublé en l'espace de 9 ans) et des couples sans enfant. La précarité des personnes isolées au regard de l'emploi vient s'ajouter à une situation de possible fragilité sociale liée à leur isolement.
- Sur le territoire, la proportion des familles monoparentales dans la population allocataire évolue peu. Cependant, au sein de cette catégorie, on s'aperçoit que sur la période 2018-2021, il y a une forte hausse des familles monoparentales avec des jeunes enfants. En outre, si l'on s'intéresse à la part des allocataires RSA au sein de la catégorie des familles monoparentales, on peut noter une augmentation importante entre 2013 et 2021, avec 12 points de plus. Ici aussi, la précarité des ressources et du travail vient s'ajouter à une situation sociale déjà bien fragilisée.
- Enfin, il faut souligner la hausse de près de 7 points de la population située sous le seuil des bas revenus en l'espace de 9 ans.

Ce qu'il ressort de ces éléments, ce sont des points d'attentions concernant :

- ✚ Les plus de 60 ans et plus particulièrement, les plus de 75 ans.
- ✚ L'adéquation entre les besoins des familles et les modes de gardes proposés.
- ✚ La précarisation d'une part grandissante de la population.
- ✚ La hausse de la précarisation liée à l'isolement et à la monoparentalité.
- ✚ Une population de jeunes qui semble avoir été durement touchée par la crise sanitaire, notamment dans son parcours scolaire (avec les difficultés que cela peut générer derrière).

1.2 Le territoire de Feyzin.

1.2.1 *Un territoire morcelé*

Les particularités géographiques d'un territoire divisé en deux entités séparées par un secteur de pentes abruptes et mal reliés entre elles, la présence de trois grands axes de communication nord-sud (RN7, voie ferrée, autoroute A7) qui accentuent la découpe imposée par le relief, et une organisation multipolaire des quartiers sans centre bien identifié font de Feyzin une ville fractionnée aux identités de quartiers fortes (certains parlant même de « clivage » entre le haut et le bas de Feyzin).

1.2.2 *Une qualité de vie qui séduit*

Toutefois, d'autres éléments viennent atténuer les effets du découpage territorial, et notamment la raffinerie qui a fortement contribué à forger l'identité de la ville en tant que « source de richesses et d'emplois, mais aussi de nuisances et de risques industriels. »⁹ Par ailleurs, les espaces verts et les terres agricoles présents sur le haut de Feyzin, la présence de plusieurs équipements sportifs et culturels, ainsi que les nombreux services proposés à la population font de Feyzin « une ville paisible, sympa et agréable »¹⁰

1.2.3 *Une existence marquée par la raffinerie*

Que l'on y travaille ou pas, la raffinerie a un impact direct sur la vie des feyzinois : élément indissociable du paysage, elle a des incidences sur de nombreux aspects de la vie quotidienne des habitants du territoire, notamment (mais pas seulement) autour de la question du risque industriel.

Le Plan Particulier des Risques Technologiques (PPRT) de la Vallée de la Chimie signé en 2016¹¹ impose notamment un certain nombre de contraintes qui couvrent l'essentiel du territoire de Feyzin, dont l'interdiction de construire de nouveaux Etablissements Recevant du Public (ERP) dit « difficilement évacuables », ce qui inclut notamment les crèches, centre de loisirs, écoles, établissements pour personnes âgées ou handicapées. Seule l'extension des établissements existants est autorisée, moyennant un cahier des charges à respecter en termes de normes du bâti.

1.2.4 *Une ville en évolution :*

⁹ Plan Local d'Urbanisme, Cahier Communal – Rapport de présentation – Modification N° 10 2013

¹⁰ Extrait de l'enquête habitants réalisées par les équipes du centre de social de juin à septembre 2022.

¹¹ Par jugement du tribunal administratif de Lyon du 10 janvier 2019, le PPRT de la Vallée de la Chimie a été annulé, avec effet différé de deux ans. Par conséquent, ce PPRT reste pleinement en vigueur jusqu'au 10 janvier 2021. En outre, ce jugement de première instance fait l'objet d'un appel et n'est donc pas devenu définitif. (<http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/pprt-vallee-de-la-chimie-69-a13711.htm>)

La ville de Feyzin connaît, depuis quelques années, une augmentation de sa population due à un afflux de nouveaux habitants, en raison de la construction de nouvelles résidences qui viennent remplacer des maisons individuelles. Dans un contexte contraint par le PPRT, notamment pour la construction d'ERP, cette augmentation de la population a une incidence sur les possibilités d'accueil, notamment en crèche ou dans les écoles.

Dans les contraintes qui sont les siennes, la Ville de Feyzin a cependant engagé un plan de développement incluant notamment la construction d'une sixième école sur le haut de la ville (chantier en cours, livraison prévue en septembre 2024), ainsi qu'un projet de nouvelle crèche dans l'enceinte du centre de loisirs qui est envisagé pour 2026. Ces nouvelles structures devraient permettre d'absorber une partie des besoins d'accueil du territoire, sans toutefois répondre au manque de places persistant en accueil de loisirs.

Deux autres chantiers (non financés par la Ville cette fois) visent la création d'une résidence seniors au Parc de l'Europe (donc, vers le centre de Feyzin le haut) et d'appartements seniors sur le quartier des Razes, sur Feyzin le bas. Ce seront les premières structures de ce type sur la commune, avec peut-être des potentialités en termes de partenariats à développer.

1.2.5 Une richesse du tissu des acteurs locaux

Feyzin est une ville qui propose de nombreux services à ses habitants, que ce soit par le biais des services municipaux ou par celui des associations locales.

Des services gérés par la Ville...

Depuis plusieurs années, la Ville a développé une politique forte dans les domaines de l'enfance-jeunesse, de la culture et de la Solidarité, déployant de nombreux services à destination des habitants tels que des accueils petite enfance, des ateliers périscolaires primaires et collégiens, un Conseil Municipal des Jeunes (le Conseil J), une médiathèque, une Ecole de Musique, un service d'accompagnement à domicile, la Maison de l'Emploi pour un accompagnement vers l'insertion professionnelle, la Guinguette pour les seniors...

Des organes de démocratie participative :

Depuis 2001, la Ville de Feyzin a mis en place des Bureaux de Quartiers où siègent un élu référent et des habitants. Ces instances permettent notamment d'organiser des animations ou de travailler autour de questions relatives à la vie du quartier (travaux, sécurité, difficultés...).

Ces espaces de rencontres et de travail entre habitants et équipe municipale sont complétés par les Conseils de Quartiers où les élus municipaux viennent à la rencontre des habitants pour leur présenter les projets à venir pour le quartier et en débattre avec eux.

Et d'autres par des partenaires.

Plusieurs acteurs majeurs existent sur le territoire de Feyzin et concourent à la diversité des propositions à destination de la population.

Outre le Centre Social Mosaïque qui reçoit un fort soutien logistique et financier pour organiser les actions qu'il développe sur le territoire, on trouve également :

- Le Corner, tiers-lieu à destination principalement des 16-25 ans mais ouvert également aux plus jeunes. Si le projet et la construction ont été portés par la Ville et travaillés avec des jeunes du territoire, la gestion

en a été confiée à Léo Lagrange et l'Afev (qui s'en est désengagée depuis) dans le cadre d'une délégation de service public.

- l'Association des Musiques Actuelles de Feyzin (l'AMAF) qui gère la salle de spectacle l'Epicerie Moderne,
- Le centre équestre UCPA installé dans le Fort de Feyzin et qui fonctionne dans le cadre d'une délégation de service public.
- un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) et un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) gérés tous les deux par France Horizon,
- la Maison d'Accueil Spécialisé (MAS) de Révolat ainsi que le Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) du Parc de l'Europe, tous deux gérés par la Fondation Action Recherche Handicap et santé Mentale (ARHM) et qui accueillent des publics polyhandicapés,
- La Maison de la Métropole.

Par ailleurs, la ville est dotée d'un tissu associatif riche et dynamique. Avec pas moins d'une centaine d'associations à vocation sportive, culturelle, sociale, solidaire, etc, Feyzin démontre un réel potentiel de mobilisation des habitants par le biais de l'activité associative.

2. RECUEILLIR L'EXPERTISE DES ACTEURS : UN ELEMENT FONDAMENTAL DU DIAGNOSTIC

Si le recueil de données statistiques nous permet de mettre en lumière quelques problématiques présentes sur le territoire, il ne peut se suffire en lui-même dans la mesure où il ne permet pas de faire apparaître l'ensemble des difficultés ou des besoins vécus par les habitants.

Dans le cadre du diagnostic, nous avons donc cherché à recueillir la parole de ces derniers, ainsi que de plusieurs autres acteurs du territoire afin d'affiner notre perception des enjeux locaux.

2.1 Le questionnaire habitants

La réalisation d'un questionnaire est un travail complexe dans sa conception mais aussi dans sa diffusion. Comment formuler les questions pour obtenir des données exploitables ? Comment valider la représentativité des réponses ?

A la différence du précédent projet où nous avons élaboré un document qui nécessitait de prendre quelques minutes d'échanges avec la personne pour le compléter, nous avons choisi une forme plus allégée qui, dans son apparence et sa présentation, semblait moins « chronophage » pour les participants. Ce choix a été fait pour pouvoir toucher davantage de participants, les habitants étant plus enclins à s'arrêter pour répondre à des questions simples qu'à une enquête sur papier.

Par ailleurs, nous avons cherché à élargir la recherche au-delà des murs du centre social et du rapport des habitants à la structure pour évaluer la perception qu'ils avaient de leur ville. Ce parti pris visait à rechercher les préoccupations qui traversent les feyzinois, afin de voir de quelle manière le Centre Social pourrait éventuellement s'en saisir dans le cadre d'une démarche de pouvoir d'agir.

De juin à septembre 2022, des équipes du centre social sont allées au devant des habitants de Feyzin pour leur poser trois questions :

Pour vous, en tant qu'enfant, en tant que jeune, en tant qu'écologiste, collégien ou lycéen... En tant qu'adulte, en tant que parents, en tant que retraité...

- Quelles sont les 3 choses qui manquent à Feyzin ?
- Quelles sont les 3 choses qui pourraient être améliorées à Feyzin ?
- Quelles sont les 3 choses que je trouve vraiment bien à Feyzin ?

Ces trois items étaient affichés sur des panneaux montés sur des chevalets, et les réponses inscrites sur des post-it qui étaient ensuite affichés sur le panneau concerné.

Ce choix de diffusion a permis de créer des échanges autour des réponses données par les uns et les autres. Au final, les participants ont sans doute donné davantage de temps que si nous les avions interviewés dans le cadre d'un questionnaire papier, mais ils l'ont fait d'autant plus volontiers que cela leur a donné une occasion de débattre et d'échanger sur la vie à Feyzin.

2.1.1 Le dépouillement du questionnaire.

Au total, nous avons récolté 613 post-it, certains comprenant entre deux et 4 réponses.

Ces post-it ont été remplis d'après les réponses de :

- 33 enfants
- 66 ados
- 300 adultes
- 68 personnes âgées
- 146 non identifiés (dont 126 recueillis lors du don du sang, soit des personnes âgées de 18 à 70 ans).

Ce recueil de la parole des habitants a été réalisé lors :

- Du don du sang au centre social
- Lors d'une animation sur le quartier des Bandonniers en juillet
- Au centre de loisirs en juillet
- Lors d'une animation sur le quartier des Razes
- Lors d'une soirée habitants au centre social
- Lors du Forum des associations de Feyzin
- Lors d'une présence extérieure sur le quartier de la Bégude le 17 septembre
- Lors de la Fête interquartier du 24 septembre

Ce recueil de paroles n'est qu'un indicateur parmi d'autres. La méthode utilisée ne permet pas de déterminer avec précision l'âge, la catégorie socioprofessionnelle, le sexe, etc des personnes interrogées. Ces résultats ne peuvent donc en aucun cas être représentatifs de la population de Feyzin ; ils restent cependant un indicateur intéressant dans les tendances très marquées.

Le choix de la forme du questionnaire a généré une grande diversité de réponses qui a nécessité ensuite un long travail de retranscription et de classement.

Nous avons pu les regrouper en 7 thématiques :

- Dessertes et transports
- Vie locale (commerces, services, vie économique...)
- Cadre de vie et urbanisme
- Sécurité, tranquillité

- Enfance-jeunesse, familles
- Vie sociale et citoyenne
- Loisirs, sports et culture

En outre, il nous a fallu analyser les réponses de façon à comprendre les attentes qu'il pouvait y avoir derrière, et imaginer de quelle manière le centre social pourrait ensuite se positionner par rapport à ces attentes.

Ce dernier travail a été réalisé lors d'une soirée au Centre social le 24 novembre 2022 à laquelle étaient invités salariés, habitants et partenaires. Hors les bénévoles du centre social, nous avons eu peu d'habitants présents mais nous avons pu réfléchir collectivement autour de ces questions et proposer des hypothèses d'actions.

2.1.2 La thématique des transports

- 39 personnes ont relevé le manque de transports en commun. Ce constat est complété par des notes sur le manque de fréquence et de ponctualité des bus, le manque d'information des usagers en cas d'annulation d'un bus par exemple, et l'absence d'un mode de transport régulier type métro ou tramway.
- 11 personnes citent cependant les transports dans les points positifs, et si on élargit à la question de l'accessibilité de Feyzin tous moyens confondus, on arrive à une vingtaine de personnes qui considèrent que Feyzin est bien positionnée.

Analyse : Feyzin est desservi par une ligne de train et deux de bus, mais insuffisamment pour être aujourd'hui une réelle alternative à l'utilisation du véhicule personnel.

Le développement limité du territoire par les contraintes du PPRT rend peu probable la possibilité d'investissement du Sytral pour la mise en projet de nouvelles lignes, en particulier de métro ou de tramway. On peut ici souligner que l'absence de ce type de transport contribue à limiter le développement de la ville, préservant ainsi une certaine qualité de vie chère au cœur des habitants.

Les hypothèses de travail : développer des solutions alternatives en agissant sur le pouvoir d'agir des habitants et la sensibilisation à d'autres modes de déplacements : initier la mise en œuvre d'un blablacar feyzinois et d'un pédibus, sensibiliser au développement des déplacements doux par des actions variées : sortie vélo à Lyon, cours de vélo et code de la route pour les cyclistes, ateliers mobilités....

2.1.3 La vie locale (commerces, services, vie économique)

- 42 personnes indiquent qu'il n'y a pas assez de commerces de proximité. Les précisions apportées montrent le souhait d'avoir une vraie diversité de propositions sur la commune, parfois liée à des attentes sur les emplacements (au sein des quartiers)
Cette attente se rapproche des 13 réponses qui indiquent qu'il n'y a pas assez de forains sur le marché. Toutefois, dans les côtés positifs de Feyzin, 15 personnes ont indiqué les commerces. S'il y a donc une majorité pour en déplorer le manque de diversité, il y a malgré tout des personnes pour qui la présence de l'existant répond de manière satisfaisante à leurs besoins.
- 17 personnes ont indiqué qu'il manquait un restaurant classique ouvert les soirs et week-end à Feyzin. Si l'on rapproche cette information de l'attente qui existe autour de la présence d'un bar-brasserie (9 réponses), on arrive à 26 demandes de ce type de lieux.

Analyse : outre les aspects pratiques de la présence de commerces de proximité, c'est aussi la question de la vie locale et de la convivialité qui est évoquée en filigrane dans ces attentes.

Les hypothèses de travail : la Mairie travaille à l'implantation d'un projet de restaurant au sein des locaux du Fort, ce qui permettra de répondre à ce point soulevé par les habitants.

Le centre social pourrait quant à lui renforcer les propositions favorisant le lien social, et envisager le développement d'espaces de convivialité ouverts pour faciliter les échanges et les rencontres. Cela pourrait passer par un travail autour de l'animation de l'espace de l'accueil, le développement de propositions ouvertes à tous en

limitant au maximum les contraintes de fonctionnement telles qu'une inscription préalable conditionnant la participation...

2.1.4 Cadre de vie et urbanisme

- Les constructions nouvelles sans les infrastructures pour accompagner le développement sont pointées 18 fois. Dans la même thématique, sont évoquées la réparation et/ou l'amélioration des bâtiments existants.
Sur cette thématique du développement urbain et de l'écart avec les infrastructures existantes, on peut rapprocher aussi le manque de place dans les écoles (cité 11 fois dans la thématique enfance-jeunesse et famille), dans les crèches (cité 14 fois) et au centre de loisirs (cité 9 fois).
- En lien avec le développement urbain toujours, le manque de stationnements est cité 15 fois.
- La question de la propreté de la ville est citée à 11 reprises, avec une précision concernant le quartier des Maures-Figuières (cité 2 fois)
- Dans les points positifs, la verdure et les espaces naturels de Feyzin (Grandes Terres et Bois du Fort) **qui ont été cités 48 fois, 62 fois si on ajoute les parcs et espaces verts**. C'est un des gros atouts de Feyzin pour les personnes interrogées.
Dans le même esprit, c'est la qualité de vie qui est soulignée par les personnes interrogées, avec le calme et la tranquillité de Feyzin (cités 24 fois), un ressenti précisé par les qualificatifs sympa, agréable, accueillante, familiale... D'autres précisent que c'est une ville dynamique et vivante (6 réponses)

Analyse : cette thématique pointe la mutation vécue par Feyzin depuis plusieurs années avec la construction d'immeubles collectifs en lieu et place de maisons, favorisant l'arrivée de populations nouvelles par ailleurs souvent désignées comme responsables de tous les maux qui concernent le territoire. De fait, l'évolution démographique ne va pas sans quelques difficultés, notamment en ce qui concerne l'accueil des plus jeunes, à la fois sur les écoles mais aussi en crèche et centre de loisirs.

Ce qui transparaît ici, c'est le désir de conserver la qualité de vie pour laquelle les habitants sont venus et sont restés à Feyzin, mais c'est aussi la nécessité d'agir sur le lien social à l'échelle de la ville pour faciliter l'arrivée des nouveaux habitants et leur ancrage au sein du territoire.

Les hypothèses de travail : la qualité de vie vient à la fois des services à la disposition des habitants, des possibilités offertes par un environnement, mais aussi par la manière dont les feyzinois s'inscrivent et participent à la vie du territoire. A travers des actions favorisant le pouvoir d'agir et l'animation de la vie sociale, le centre social peut travailler avec les habitants pour tenter d'apporter des réponses co-construites sur la question de la propreté des rues (actions collectives de nettoyage des rues et/ou de la nature), la problématique des difficultés de gardes d'enfants (réseau de garde d'enfants de voisinage)... A travers ce travail, c'est aussi la mise en relation des personnes, la recherche de solutions collectives qui doit permettre de développer le lien entre les feyzinois d'hier et d'aujourd'hui.

2.1.5 La question de la tranquillité et de la sécurité

- La sécurité est citée 29 fois par les personnes interrogées, et les incivilités 20 fois. Si l'on ajoute à ces chiffres les phénomènes cités précisément (rodéos, rassemblements diurnes ou nocturnes, la délinquance, les problèmes de deal, **on arrive à un total de 68 réponses qui évoquent ce problème**, soit le nombre le plus important de ce questionnaire.
Face à cela, les feyzinois évoquent à 16 reprises des effectifs et une présence de la police insuffisants, notamment autour des écoles et les week-ends.

Analyse : la question de la sécurité prend une place de plus en plus importante dans les doléances des feyzinois. Nous le constatons régulièrement dans nos échanges avec eux, et cette enquête n'a fait que confirmer la place de cette thématique. Les chiffres publiés¹² font état d'une progression globale des faits enregistrés depuis 2017, et d'une augmentation de 20,3% de la délinquance entre 2020 et 2021. Au-delà des faits pouvant faire l'objet d'une

¹² <https://ville-data.com/delinquance/Feyzin-69-69276>. Sources : ministère de l'Intérieur

plainte, les incivilités récurrentes et les occupations (certains diraient confiscation) de l'espace public par des groupes de jeunes entretiennent et font grandir ce sentiment d'insécurité des habitants.

Les hypothèses de travail : c'est dans des actions de prévention et d'accompagnement des jeunes et de leurs familles que le Centre social pourra contribuer, en lien avec les partenaires du territoire, à l'apaisement de la situation sur le territoire : soutenir les jeunes dans leurs projets, développer le lien et les accompagner au quotidien, renforcer les relations intra-familiales pour redonner du cadre aux jeunes sont des outils pour nous permettre d'agir sur cette thématique.

2.1.6 Familles et enfance-jeunesse

- Ce qui prédomine ici c'est le manque de places dans les différentes structures de la ville (crèches (citées 14 fois), écoles (citées 11 fois), centre de loisirs (cité 9 fois)). Les habitants soulignent également le manque de personnels AESH et AVS dans les écoles.
- Pour les familles, il y a une demande de plus d'aires de jeux (citée 15 fois, 19 fois si l'on compte les personnes qui soulignent un manque d'aire de jeux spécifiquement aux Razes). Les familles demandent ici des espaces pour que les enfants puissent jouer non loin de leur domicile, et qui soient aussi des espaces de rencontres et de convivialité pour les parents.
- Dans cette thématique, il n'y a pas de grosse dominante dans les points positifs, mais on peut malgré tout citer le périscolaire évoqué 6 fois (dont 4 fois pour son prix) et l'école (citée 5 fois, dont les Grandes Terres 1 fois et le Café Philo des Géraniums 1 fois), le centre de loisirs (cité 8 fois), et le Corner pour la jeunesse (cité 9 fois).
- Concernant la jeunesse, il n'y a pas de thématique précise qui ressort, même si les propositions tournent globalement autour de la question scolaire et du développement d'activités pour les jeunes. Le travail réalisé dans le cadre du secteur jeunesse, ainsi que la concertation avec les partenaires nous fournissent des indications au quotidien sur les attentes des jeunes.

Analyse : cette thématique fait écho au développement de la Ville et l'arrivée de nouvelles familles avec de jeunes enfants. Aujourd'hui, les équipements disponibles ne suffisent plus à accueillir tous les besoins, obligeant les gestionnaires des structures à opérer des choix, en général mal vécus par les familles. Cela est d'autant plus vrai sur les accueils de loisirs où les difficultés de recrutements limitent d'autant plus le nombre de places disponibles.

Cette thématique revient également sur le désir de rencontres et de convivialité, à travers la question du manque d'aires de jeux. Au-delà du plaisir des enfants, c'est aussi un lieu de rencontres pour les parents et, pour certains, une des rares possibilités de lien social dans leur journée.

Les hypothèse de travail : sur la question des accueils de loisirs, nous pouvons agir sur les conditions d'accueils proposées aux animateurs afin de devenir plus attractifs et fidéliser une équipe. Ceci nous permettrait à minima de fonctionner au maximum de nos capacités. En revanche, l'augmentation des effectifs par l'ouverture de nouveaux groupes est compliquée, et pas seulement pour des questions de manques de locaux. Il faudrait en effet des moyens humains supplémentaires pour proposer un encadrement adapté, et dans le contexte socio-économique actuel, cette option ne semble pas envisageable. Reste la possibilité de développer des actions favorisant la convivialité au quotidien pour les parents de jeunes enfants.

2.1.7 Vie sociale et citoyenne

- A l'exception d'un marqueur positif fort autour de la vie associative (citée 32 fois) et qui est effectivement l'un des atouts de la ville, il n'y a pas de grande tendance sur cette thématique.
- Sur les échanges et le lien social à Feyzin, il y a à peu près autant de personnes pour dire que Feyzin est une ville chaleureuse, avec de la solidarité entre voisins, de la mixité, de la convivialité, bref, qu'il fait bon y vivre, que pour dire que ça manque de cohésion entre les gens, de mixité et de lien, de participation des gens à la vie de Feyzin... Sans y voir une tendance lourde, il y a cependant un besoin manifeste de rencontres, d'échanges, de temps festifs et conviviaux où les habitants peuvent se retrouver pour le plaisir d'être ensemble et d'échanger.

Analyse : l'absence de tendance marquée sur cette thématique met aussi en évidence l'un des paradoxes d'un territoire en mutation : Feyzin reste une ville à dimension humaine, où l'on garde un certain esprit de village à travers les solidarités de voisinages, même si, pour de nombreuses personnes, ce mode de vie tend à disparaître avec le temps en raison du développement de la ville et de la dilution du lien social.

Les hypothèses de travail : sur la question du manque de lien, de la difficulté à se rencontrer, le centre social peut agir pour initier des rencontres et le dialogue, et lutter contre l'isolement des personnes en situation de fragilité (veille sociale) par le biais d'actions existantes (permanences santé et administratives) et le renforcement du travail partenarial autour de ce public.

Nous voulons aussi travailler sur l'implication des habitants dans les actions mises en œuvre de sorte qu'ils soient acteurs de l'animation sociale et non plus simples consommateurs. La vie associative est également un point sur lequel nous agissons et devons poursuivre nos efforts pour pouvoir la développer et renforcer ainsi nos capacités d'actions.

2.1.8 Loisirs, sports et culture

- Pour cette thématique, les feyzinois ont plutôt pointé ce qui leur manque. Apparaissent une piscine couverte (citée 14 fois) pour pouvoir faire de la natation toute l'année, un cinéma (citée 12 fois), et un skatepark (citée 10 fois).
- Sur le reste, les propositions sont nombreuses mais ne dégagent pas de grandes tendances. Les résultats de cette thématique apparaissent plus comme une grande boîte à idées dans laquelle nous pourrions piocher pour la mise en place d'actions à venir.
- Dans les points positifs de la Ville de Feyzin, le centre social est cité 31 fois (avec différentes précisions apportées par les participants), la Médiathèque (citée 27 fois), le Fort aménagé avec ses activités régulières (citée 24 fois), les nombreuses activités proposées (citée 21 fois), les animations des associations l'été (17 fois), la piscine citée 16 fois (dont 7 précisent : à 1€), les associations et structures sportives (citées 10 fois). Les feyzinois ont à leur disposition de nombreux équipements pour leurs loisirs et ils en reconnaissent la qualité.

Analyse : à travers les réponses données, on s'aperçoit que cette thématique fait écho aux problématiques évoquées plus haut : côté jeunes, on demande des infrastructures qui leur soient dédiées (city stades, skateparks...) ; et dans l'ensemble, il y a surtout des attentes pour pour des activités nouvelles et davantage d'animations sur le territoire, avec en toile de fond le désir d'échanges, de rencontres, de convivialité.

Les hypothèses de travail : le centre social agit déjà sur cette thématique, et il est bien repéré comme acteur des loisirs des feyzinois. Nous avons cependant encore des capacités de développement, en agissant notamment sur le partenariat pour conjuguer les énergies et développer les animations Hors les Murs, en mobilisant les habitants pour qu'ils contribuent au développement d'animations sur le territoire, et en diversifiant nos activités pour sortir des propositions habituelles et ouvrir ainsi nos actions à de nouveaux publics.

2.1.8 Synthèse

Parmi les thématiques qui ressortent et sur lesquelles le centre social peut agir, nous retrouvons :

- le lien social, la convivialité : pour prévenir (ou briser) l'isolement mais aussi pour faciliter les échanges, les rencontres. Développer le lien entre les habitants, c'est aussi une première étape pour créer des synergies et faire naître des projets collectifs.
- le développement du pouvoir d'agir : comment inventer, comment innover, comment accompagner les habitants dans la transformation de leur quotidien ?
- L'accompagnement des publics jeunes (en particulier ceux en situation de fragilité) et de leurs familles : permettre aux uns de construire leur parcours d'adultes en devenir, et aux autres de retrouver leur rôle de parent(s) auprès de leur(s) enfant(s).

2.2 Le diagnostic partenaires

Les retours d'expertise des partenaires sur les besoins du territoire sont issus de plusieurs temps de travail collectifs :

- Les échanges au cours des rencontres partenariales dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG).
- Le travail réalisé dans le cadre de l'analyse des besoins sociaux.
- Un temps de bilan du projet en cours réalisé le 10 mai 2022 avec les partenaires.

2.2.1 L'analyse des besoins sociaux

Ce travail a été réalisé par le cabinet Passerelles et le cabinet RDC à la demande de la Ville dans le cadre de l'obligation de produire un diagnostic sociodémographique lors du renouvellement du mandat des élus municipaux.

Les objectifs de la collectivité étaient :

- Réactualisation des données,
- Identification des champs sur lesquels mettre en place une vigilance particulière,
- Permettre une connaissance partagée du territoire,
- Alimenter la politique d'action sociale de la collectivité.

Pour la mise en œuvre de cette étude, les intervenants se sont appuyés sur des acteurs diversifiés, auprès desquels ils ont récolté 39 retours de questionnaires :

 écoles	 CCAS	 Bailleurs
 collège	 Directeurs Périscolaire	 Maison de l'Emploi
 Corner	 ADES	 ARTAG
 services municipaux	 Secours Populaire	 Sauvegarde 69
 UCPA	 CHRS	 Strategic Sécurité
 Maison de la Métropole	 Associations d'insertion	 Centre social

Le travail s'est déroulé en plusieurs étapes :

- Diffusion d'un questionnaire auprès des acteurs du territoire
- Retour en groupe de travail de partenaires et échanges autour des retours du questionnaire. Vote des participants pour définir des thématiques prioritaires.
- Approfondissement par des interviews d'acteurs selon les propositions retenues lors du 1^{er} atelier
- Second retour en groupe de travail et proposition d'enjeux.
- Troisième retour en groupe de travail et propositions de pistes d'actions

Les problématiques repérées par les partenaires rejoignent pour certaines celles mises en avant par les habitants dans le cadre de notre questionnaire, et notamment :

- **La question de la mobilité**, en particulier pour les publics les plus précaires.
- Les contraintes du PPRT qui limitent drastiquement les possibilités de constructions de nouveaux ERP dans un contexte de **saturation des accueils existants**.
- **La fermeture de services** (permanences d'administrations, non renouvellement de médecins généralistes après leur départ en retraite)
- **Un contexte de vie quotidienne qui se dégrade** (difficultés de stationnement, propreté...)
- **Augmentation de la délinquance**
- **Un afflux de population précarisée et un recul de la mixité sociale** dans les écoles au profit du privé.

Dans les autres difficultés repérées, les acteurs ont mis en avant les impacts de la crise sanitaire, avec un affaiblissement du lien social, une problématique d'isolement grandissante (repli sur l'entre soi familial, isolement des jeunes et des seniors...), une dégradation des situations familiales, sociales et économiques pour les publics précaires, une nette aggravation de l'accès aux droits (problématique principale des publics reçus à l'accueil social de la MDM), l'accentuation des difficultés scolaires avec des conséquences sur l'absentéisme et le décrochage...

Ce travail de réflexion et de regards croisés a débouché sur la mise en avant de 3 thématiques prioritaires, avec des enjeux associés.

- *les personnes en situation de précarité*, avec des enjeux autour de la famille (éducation, parentalité, violences intrafamiliales...), de la maîtrise de la langue (accès à l'emploi, démarches administratives, manque d'autonomie), de l'emploi (mobilité, manque de formation et de qualification), du logement (accès, problèmes de voisinages), du lien social (isolement, manque de mixité sociale), de la santé, et de la scolarité des enfants (manque de bagage, difficultés à suivre la scolarité des enfants).
- *les familles monoparentales*, avec des enjeux autour du logement, de l'éducation des enfants et du suivi scolaire, de l'emploi (lié à la question des horaires et des moyens de garde des enfants), de la mobilité, de la maîtrise de la langue (pour certaines familles), et du lien social lié à la difficulté à prendre du temps pour soi au milieu de toutes les autres questions à gérer.
- *les jeunes*, avec des enjeux autour de l'emploi et de la formation (décrochage scolaire, démotivation, orientation limitée ou subie, faible niveau de formation, mauvaise image des employeurs), de la mobilité, de la construction personnelle (manque de confiance, de projection, de reconnaissance et de valorisation), des loisirs (manque de propositions adaptées qui tiennent compte des besoins et des possibilités du public), de l'éducation (difficultés familiales, besoin d'accompagnement des familles autour de la parentalité), et de la santé (addictions, mal-être...).

Il a également été relevé un **manque de coordination des acteurs du territoire**, tout en reconnaissant la valeur de ce qui existe.

Dans le cadre de l'action sociale, se pose en effet la question de savoir comment faire vivre la relation partenariale, comment faciliter l'interconnaissance pour mieux orienter les publics, et comment coordonner les interventions sur le territoire pour répondre au mieux aux besoins identifiés.

Les réunions partenariales proposées par la Ville dans le cadre de la CTG offrent un cadre d'échange et de coordination des actions dans les domaines de la petite-enfance, de l'enfance-jeunesse, et de la parentalité, ce qui n'existe pas à l'heure actuelle pour l'accompagnement social, notamment autour de la question de l'accès aux droits.

L'essentiel :

- trois enjeux repérés et priorisés par les partenaires : l'accompagnement et le soutien aux personnes en situation de précarité, aux familles monoparentales, et aux jeunes en situation de fragilité personnelle, sociale, familiale, et/ou économique.
- Plusieurs points soulevés où le centre social peut jouer son rôle, et notamment :
 - L'accompagnement à la parentalité,
 - L'apprentissage de la langue
 - Le travail autour du lien social
 - Le soutien dans les apprentissages scolaires
 - L'accompagnement des jeunes à travers les loisirs, le développement de projets...

2.2.2 L'évaluation du projet social et du projet famille avec les partenaires.

Le 10 mai 2022, nous avons proposé aux partenaires du territoire un temps de rencontre autour d'un petit-déjeuner avec deux objectifs :

- ✓ Faciliter et consolider les liens entre les partenaires.
- ✓ Travailler une évaluation de l'action du centre social dans le cadre des 5 axes du projet.

Cette rencontre s'est déroulée en deux temps.

Le premier a pris la forme d'un « speed-dating » avec des rencontres en binômes dans un temps limité, de manière à ce que chacun puisse rencontrer tous les participants présents et puisse présenter qui il est et ce qu'il fait sur le territoire.

Lors du second, nous avons constitué cinq groupes qui ont travaillé sur chacun des objectifs généraux du projet afin de relever, de leur point de vue, les avancées et les manques dans le travail du Centre social, ainsi que les besoins actuels du territoire sur ces sujets.

Objectif général 1

Renforcer l'attention aux publics les plus fragilisés en raison de leurs difficultés familiales, sociales et/ou économiques afin de favoriser leur entrée au Centre Social et leur accompagnement.

« C'est quoi un public fragilisé » ?

La question nous incite à peut-être mieux cibler les publics auprès desquels nous souhaitons agir, en tout cas dans les objectifs intermédiaires. Ce n'est en effet pas la même chose de cibler les familles monoparentales que les retraités par exemple, ou la jeunesse en difficulté.

« Quel biais de mise en lien, contact » ?

« Comment se faire connaître » ?

« Maillage partenarial pour être plus visible et lien possible » ?

Ces questions mettent en évidence notre difficulté à tisser des liens avec les publics ciblés. Les propositions que nous avons mises en place sont intéressantes mais la plupart procèdent selon une démarche demandant aux habitants de venir au centre social (café tricot, permanence administrative). Les actions Hors les Murs permettent de se faire identifier par les habitants mais manquent de précision quant au ciblage de la population.

Pour le prochain projet, il y a là **un enjeu important : mieux cibler les « publics fragiles » pour mieux les amener vers la structure.**

Exemples d'actions qui montrent leur efficacité :

- La présence dans nos locaux d'une permanence santé animée par l'ADES et de notre permanence administrative. Chaque personne qui anime ces temps d'accueil rencontre des usagers différents et peut les orienter vers l'autre permanence en fonction des problématiques identifiées. Bien qu'elles n'aient pas lieu le même jour, l'unité de lieu est rassurante et facilitante pour les demandeurs qui n'ont pas l'impression d'être renvoyé d'un guichet à un autre, d'autant que la prise de rendez-vous est immédiate.
- Les cours de français gratuits : publics en insertion, lien avec la crèche, le Centre social offre là aussi des possibilités de transversalité pour construire un dispositif d'accompagnement. **C'est un modèle à rechercher.**

A améliorer :

Développer des outils permettant d'aller davantage à la rencontre des personnes en difficultés sociales, en ciblant les besoins en lien avec les partenaires.

Objectif général 2

Développer nos propositions en direction de l'enfance et de la jeunesse en termes d'accueils, de projets, et d'accompagnements des enfants et de leurs familles.

Positif :

- Les actions proposées
- Le partenariat
- Les échanges

Ce qui est indiqué en points positifs pour certains est souligné en points d'améliorations pour d'autres. Cela est sans doute dû au terrain d'intervention des partenaires.

Concernant l'enfance et la petite enfance, le partenariat a plutôt bien fonctionné et des liens étroits avec les services municipaux nous ont permis de mieux répondre aux besoins, à travers notamment :

- La mise à disposition de locaux
- La mise en réseau de nos animateurs
- Le partage des problématiques rencontrées, notamment avec le public
- La mise en place de la commission commune en petite enfance.

Concernant la jeunesse, c'est plus difficile. Les points cités plus haut méritent en effet d'être travaillés et améliorés.

Si des choses positives ont été accomplies sur le secteur jeunesse, la dimension partenariale y a manqué d'ambition, se limitant à l'organisation de temps communs avec le Corner, et de quelques liens développés avec l'éducatrice de prévention.

Dans ce domaine, il y a une marge de progression importante à mettre en oeuvre.

A travailler :

- Le maillage partenarial dans l'animation de proximité (Hors les Murs).
- Le maillage partenarial pour le développement d'actions sur la parentalité.
- Le développement de l'aller vers les jeunes (lien avec le public, proximité...)
- Le développement d'actions diversifiées et adaptées en direction de ce public
- Améliorer le travail d'articulation de nos actions avec celles des partenaires (Corner, Centre Social, Ville) : qui fait quoi, et avec qui ?
- Amener les jeunes à participer à la gouvernance pour les rendre acteurs de leurs loisirs.

La parentalité est également citée comme un élément devant être travaillé.

Objectif général 3

Développer le lien avec et entre les habitants, en particulier avec ceux des quartiers voisins de la structure, de façon à les amener à s'impliquer au sein de projets construits collectivement, au service de leurs besoins.

C'est le point sur lequel les partenaires sont le moins à même de se prononcer. Ils n'ont une vue que très limitée de l'action du centre social dans ce domaine qui n'entre pas particulièrement dans leur champ de compétences (du moins pour les partenaires présents car le pôle participation des habitants n'était pas représenté ce jour-là).

Remarque d'une partenaire :

« Cet objectif, c'est l'essence même des centres sociaux : fédérer les publics pour les amener à porter des projets et à faire vivre leur quartier : animations de proximité, aller vers, portes ouvertes, événement festifs, concertations... »

Objectif général 4

Améliorer et développer le travail partenarial avec les différentes structures du territoire pour gagner en cohérence, de façon à mieux répondre aux besoins des habitants.

Les points positifs :

- La communication
- Les temps de rencontres comme celui proposé aujourd'hui.

- Très ouvert sur les partenaires, Centre social souvent fédérateur (comme aujourd'hui). Point de rencontre à travailler.

A améliorer :

- Faire un carnet d'adresse à jour indiquant la fonction de chacun avec son ou ses domaines d'intervention.
- Proposer des espaces de rencontres entre partenaires.
- Créer des groupes de travail sur des thématiques.
- Actualiser les missions de chacun pour ne pas cumuler les interlocuteurs sur un même public (créer une plateforme ?).
- Réactualiser les partenariats (nombreux départs et arrivées dans les différentes structures du territoire).
- Renforcer la communication et la coopération entre les partenaires pour éviter les doublons, les actions menées en parallèle sans concertation ni cohésion (agenda en ligne ?).
- Organiser un petit-déjeuner tournant des partenaires (1 fois par trimestre).

Sur cet objectif, les partenaires reconnaissent le rôle joué par le Centre social en matière d'animation du partenariat du territoire et les possibilités de travail qui existent avec nous.

Dans les points d'améliorations, ce qu'ils mettent en avant ne dépend pas nécessairement du Centre social. Ils soulignent des besoins et proposent des outils qui permettraient de renforcer la cohésion partenariale sur Feyzin.

Objectif général 5

Inscrire le Centre Social dans une démarche de lutte pour la préservation des espèces, de l'environnement et du climat, que ce soit dans les actions qu'il porte pour et avec les habitants ou dans son fonctionnement au quotidien.

Points positifs :

- Le Jardin pédagogique
- Relais paniers des Jardins de Lucie
- Actions éducatives au centre de loisirs (tri déchets)

Selon les partenaires, le rôle d'éducation à l'environnement est un point important pour une structure comme la nôtre. Pour autant, il y a peu de lisibilité sur ce que nous faisons dans ce domaine, le Centre Social n'est pas identifié comme un acteur majeur du développement durable.

Cela peut être dû :

- A l'absence d'une politique concertée et affirmée par le Centre social (charte).
- A l'absence jusqu'à récemment d'une personne en charge de cette thématique.

Il y a nécessité de sortir des initiatives fragmentées pour mettre en œuvre une réelle politique autour de la question environnementale, qui définisse des orientations, un cahier des charges, et qui puisse se décliner en actions au sein de chaque secteur.

Cela passe notamment par la rédaction d'une charte, la formation des salariés, le développement d'événements autour de cette thématique.

L'essentiel :

- Nécessité de mieux prendre en compte dans la définition et la mise en œuvre de nos actions le public que nous ciblons.
- Travailler à développer le lien avec les publics isolés et/ou en situation de précarité, le centre social reste encore inconnu ou mal identifié pour de nombreuses personnes qui pourraient avoir besoin de ses services.
- Renforcer le travail avec les partenaires pour améliorer l'efficacité de nos actions et la cohérence des interventions.
- Développer les passerelles entre les secteurs du centre social pour améliorer la proposition de réponses aux besoins de nos publics.
- Monter en puissance sur la jeunesse par le développement du partenariat, notamment avec l'éducatrice de prévention et le Corner, et la mise en œuvre d'actions en rapport avec les besoins repérés.
- Le Centre social est un acteur reconnu dans le fonctionnement du partenariat, il apparaît aussi comme moteur en ce domaine.

II/ BILAN DU PROJET 2019-2023

1. ELEMENTS DE CONTEXTE

La vie d'un projet social et d'un projet famille s'inscrit dans un certain nombre d'événements et d'évolutions qui vont nécessiter (ou permettre) des ajustements, l'apparition de nouvelles orientations. A bien des égards, la période écoulée a amené son lot de bouleversements dans nos organisations avec des incidences parfois inattendues, mais aussi des éléments de stabilité qui ont été de précieux soutiens.

1. 1 Stabilisation de l'équipe

Alors que la période couvrant le précédent projet avait vu le départ de 22 personnes (sans compter les salariés restés dans les effectifs mais ayant connus de longues périodes d'absences qui ont nécessité un remplacement), l'équipe des salariés est restée relativement stable depuis 2019.

Pour autant, deux secteurs ont connu quelques turbulences en matière de personnel, pour des raisons différentes.

Pour le secteur adultes-familles, la référente a connu deux absences longue durée : la première s'est étendue de novembre 2019 à juillet 2020, la seconde de septembre 2021 à juin 2022. Pour chacune de ces périodes, nous avons pu trouver une remplaçante mais les relais n'ont pas pu se faire dans de bonnes conditions en raison de recrutements qui ont à chaque fois été finalisés après l'arrêt de la référente.

Ces mouvements n'ont pas pour autant nui à la qualité de ce qui a été proposé, même s'il a sans doute manqué une forme de continuité dans le portage du projet. La diversité des compétences et des centres d'intérêts des différents titulaires du poste a permis d'impulser des initiatives variées qui sont venues enrichir nos interventions, notamment dans les domaines de l'accompagnement social dans le cadre des VFS et de la parentalité.

Concernant le secteur jeunesse que nous avons développé à partir de 2020, les choses ont été un peu plus complexes puisque nous avons connu trois animateurs en trois ans. Pendant cette période, avec le contexte que l'on connaît et deux premiers animateurs relativement peu expérimentés sur ce public, le secteur s'est cherché mais des jalons ont été plantés. Ces mouvements de personnel et la difficulté à recruter ont occasionné du retard dans la mise en œuvre du projet jeunesse tel que nous l'avions pensé, mais nous sommes aujourd'hui entrés dans le vif du sujet !

1.2 Une relation consolidée avec la Ville.

En 2018, après plusieurs échanges entre l'association, la Ville et la CAF, Mme le Maire nous annonçait la suspension du projet de passage en Délégation de Service Public jusqu'à la fin du mandat en mars 2020. Rappelons que cette hypothèse était apparue après que la Chambre Régionale des Comptes ait demandé à la Municipalité de clarifier les modalités de ses relations avec l'association.

Au cours de cette période, et comme nous l'avions amorcé auparavant, nous avons souhaité être des partenaires constructifs de la Ville afin de développer nos actions en cohérence avec les projets mis en œuvre sur le territoire.

Cela nous a été d'autant plus aisé que nous partageons des diagnostics similaires sur les besoins qui émergent pour les habitants, et que nous avons trouvé en nos partenaires de la Ville une volonté commune d'avancer collectivement et d'articuler au mieux nos interventions pour couvrir les besoins de tous les publics concernés.

En 2020, après la reconduction de Madame le Maire à son poste par les électeurs, la Ville nous a annoncé la signature d'une nouvelle convention jusqu'en décembre 2023, pour adosser la durée de celle-ci à celle du projet social. Cette annonce a été pour l'association un signe tangible de l'évolution des relations avec la Ville et de la solidité du lien de confiance qui s'était établi au cours des années précédentes.

1.3 La crise sanitaire

C'est un élément de contexte connu de tous, même s'il reste encore difficile aujourd'hui de mesurer les traces qu'aura laissée cette crise inédite.

Parmi les impacts que l'on a pu relever, il y a notamment les conséquences économiques et sociales, avec une hausse des situations de précarité et de ruptures de droits apparues avec la crise sur le territoire, une dégradation des relations sociales, les bouleversements du marché du travail, l'épuisement des équipes dans un contexte agité...

Mais cet épisode dramatique est également venu nous bousculer dans nos fonctionnements et nos habitudes, nous forcer à inventer d'autres modes d'interventions, de nouvelles façons de faire vivre le lien social. Cette remise en question s'est faite avec plus ou moins de réussite, plusieurs actions mises en œuvre au plus fort de la crise ont été abandonnées depuis... Ce qui ne veut pas dire qu'elles ne pourront pas retrouver leur raison d'être, même hors contexte de confinement, notamment pour faire vivre le lien quand les habitants sont empêchés de se déplacer.

2. RAPPEL DES OBJECTIFS DU PROJET

2.1 Les objectifs généraux

1. Renforcer l'attention aux publics les plus fragilisés en raison de leurs difficultés familiales, sociales et/ou économiques afin de favoriser leur entrée au centre social et leur accompagnement.
2. Développer nos propositions en direction de l'enfance et de la jeunesse en termes d'accueils, de projets et d'accompagnements des enfants et de leurs familles.
3. Développer le lien avec et entre les habitants, en particulier avec ceux des quartiers voisins de la structure, de façon à les amener à s'impliquer au sein de projets construits collectivement, au service de leurs besoins.
4. Améliorer et développer le travail partenarial avec les différentes structures du territoire pour gagner en cohérence, de façon à mieux répondre aux besoins des habitants.
5. Inscrire le Centre Social dans une démarche de lutte pour la préservation des espèces, de l'environnement et du climat, que ce soit dans les actions qu'il porte pour et avec les habitants ou dans son fonctionnement au quotidien.

2.3 Les objectifs intermédiaires

Au regard de l'objectif général 1 :

1. Renforcer les propositions d'espaces de rencontres et d'activités afin de lutter contre l'isolement.
2. Développer des outils d'accompagnement des personnes pour la gestion des problématiques du quotidien.
3. Soutenir les familles par un accompagnement à la parentalité (Projet Familles).

Au regard de l'objectif général 2

1. Développer les possibilités d'accueil dans le cadre de l'ALSH 3-10 ans.
2. Structurer une offre pérenne à destination des 11-15 ans autour des loisirs et des apprentissages au sens large.
3. développer des actions visant à répondre aux problématiques d'apprentissages scolaires et de la relation à l'école (Projet Familles).

Au regard de l'objectif général 3

1. Aller à la rencontre des publics afin de créer ou développer des liens avec eux.
2. Renforcer les espaces et les actions favorisant l'implication et la participation des publics.
3. Développer des actions ciblant des publics pas ou peu présents sur la structure.
4. Développer une véritable culture du bénévolat visant à renforcer l'implication au sein de la vie associative.

Au regard de l'objectif général 4

1. Favoriser la connaissance du tissu partenarial local
2. Contribuer à renforcer l'animation des liens entre les partenaires.

Au regard de l'objectif général 5

1. Rechercher à mettre en cohérence le fonctionnement du Centre Social et le respect de l'environnement.
2. Organiser des actions de sensibilisation à la préservation de l'environnement auprès des publics.
3. Mettre en place des actions visant à promouvoir un mode de consommation durable.

3. L'EVALUATION DU PROJET SOCIAL 2019-2023

Lors du travail du projet 2019-2023, plusieurs outils avaient été envisagés pour mener à bien le suivi et l'évaluation de ce qui devait être réalisé.

- ✚ Le suivi : afin que chacun puisse accéder à l'essentiel du projet social et s'y inscrire, nous avons prévu la réalisation d'une synthèse en 4 à 6 pages du document projet. Celui-ci a été réalisé (8 pages), ce qui nous a permis de le mettre à la disposition des nouveaux salariés et bénévoles. Il a également été diffusé en ligne.

Nous avons par ailleurs prévu la création d'un comité de suivi du projet, composé de salariés, d'administrateurs et d'habitants. Il a été effectivement mis en place, mais la crise sanitaire et la difficulté à réunir les participants par la suite a eu raison de son existence.

- ✚ L'évaluation annuelle : nous avons envisagé la mise en place d'un temps dédié à chaque année pour évaluer le travail accompli. Dans le contexte de l'année 2020, ce temps d'évaluation n'a pas pu être mis

en place. En revanche, une première rencontre regroupant des salariés et des bénévoles a eu lieu en mai 2021, et une seconde en octobre 2022.

- ✚ Cette évaluation annuelle a été complétée par un point d'étape du projet social inséré dans chaque rapport d'activités à l'occasion des assemblées générales de l'association. Ce point d'étape a été complété en décembre 2021 par la réunion du premier dialogue de gestion entre la Caf, la Ville, et le Centre Social. Cette rencontre a permis de faire un point sur les actions développées par l'association, sur les besoins du territoire, et sur les enjeux à venir : c'est un autre moyen d'évaluer ce qui a été développé et ce qui est appelé à être mis en œuvre.

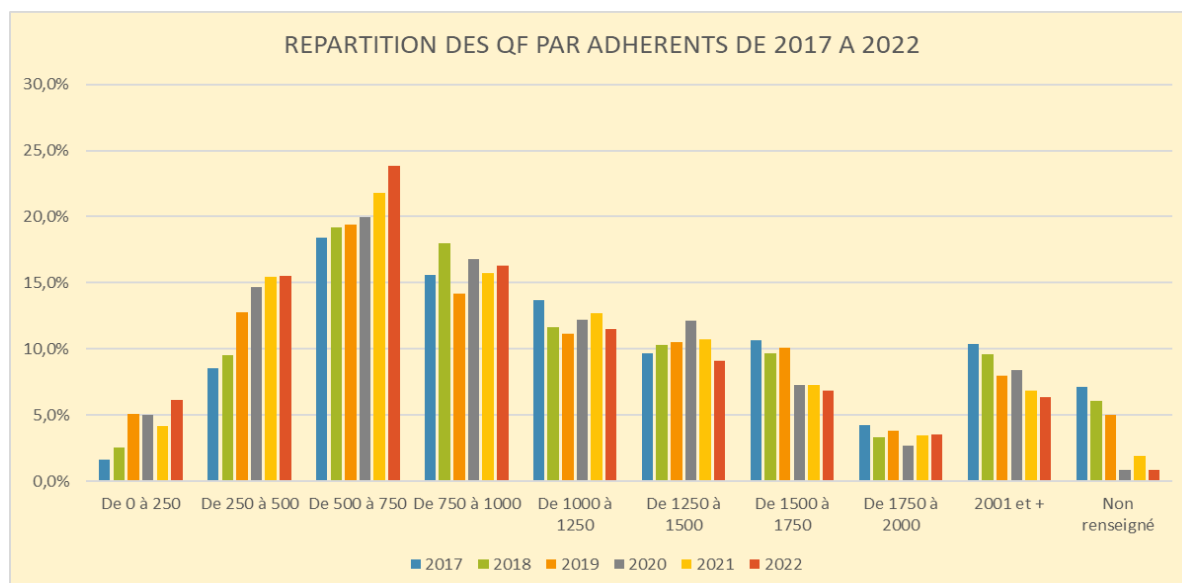
L'évaluation que nous allons proposer ici est le fruit de ces divers temps de travail. Elle s'attache davantage à la question de savoir si les objectifs fixés ont été atteints plutôt que de faire la liste des actions qui ont été ou non réalisées.

3.1 L'accompagnement des publics fragilisés.

Rappel objectif général

Renforcer l'attention aux publics les plus fragilisés en raison de leurs difficultés familiales, sociales et/ou économiques afin de favoriser leur entrée au Centre Social et leur accompagnement.

3.1.1 Evolution du profil des adhérents selon leur quotient familial.



Le graphique ci-dessus met en évidence une forte augmentation (+ 45% des QF inférieurs à 750 entre 2017 et 2022) de la représentation des quotients familiaux les plus bas au sein de la population de nos adhérents. Cette augmentation a été plus marquée pour les QF inférieurs à 500 à partir de 2019.

Cette évolution peut être due en partie à une dégradation des situations financières d'adhérents déjà présents mais son importance montre également que nous avons su toucher des familles dont le profil socio-économique correspondait davantage au public ciblé dans le cadre de cet objectif principal.

Le cas de la petite enfance



Le graphique ci-dessus indique l'évolution du prix horaire moyen payé par les familles au sein de la crèche. A partir de 2019, on constate une baisse de ce prix moyen, ce qui signifie une présence plus importante de familles à bas quotients. La remontée observée à partir de 2022 s'explique pour une bonne part en raison de l'évolution conséquente des revenus de quelques familles, notre attention aux catégories les plus précaires restant entière.

3.1.2 Accueil des publics en difficulté : le cas des ASL et de la permanence administrative

Le choix de ces actions tient au fait que la majeure partie des usagers de celles-ci sont dans des situations sociales et/ou familiales compliquées et viennent au centre social pour trouver des réponses à leurs difficultés.

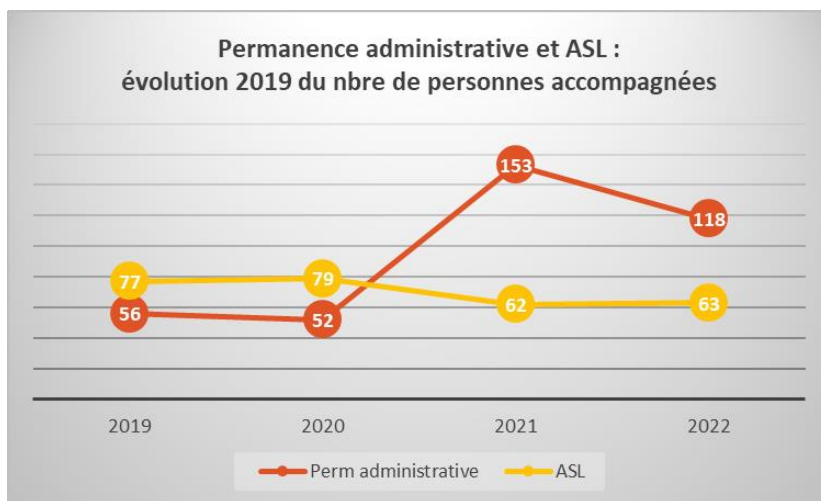
C'est parfois pour eux une porte d'entrée qui leur permet de découvrir les autres propositions du centre social et de s'y inscrire.

Notons au passage que l'accès à la permanence administrative se fait sans adhésion : les usagers de celle-ci n'apparaissent donc pas dans les statistiques concernant les QF des adhérents dans le paragraphe ci-dessus.

Comme nous pouvons le voir sur le graphique ci-après, la permanence administrative a connu un bond spectaculaire dans sa fréquentation en 2021. Ceci peut s'expliquer de plusieurs manières, notamment par :

- La fermeture de plusieurs guichets d'administrations pendant des mois en raison de la crise sanitaire, qui a ramené vers le centre social des personnes en quête de soutien ou d'un simple accompagnement pour mettre à jour leur(s) dossier(s).
- L'augmentation des situations de détresse sociale.

- La collaboration et l'articulation entre la permanence de l'IREPS¹³ Auvergne-Rhône-Alpes présente au centre social, une, puis maintenant deux fois par semaine, et la permanence administrative. Ce travail commun permet un accompagnement plus global des usagers qui se sentent mieux pris en considération.



En ce qui concerne les ateliers socio-linguistiques (ASL), la fréquentation moins importante tient à une capacité d'accueil limitée. La baisse connue en 2021 tient pour l'essentiel à l'arrêt, puis au départ de l'animatrice qui était en poste depuis plusieurs années et à la difficulté que nous avons eue à la remplacer. De manière générale, la fréquentation de ces ateliers reste relativement constante d'une année à l'autre, avec un renouvellement des ¾ des participants,

A travers ces quelques indicateurs quantitatifs, on peut constater que les orientations prises dans le cadre du projet ont eu un impact certain sur l'évolution du profil des usagers du centre social et qu'aujourd'hui, nous répondons davantage à cette partie de nos missions.

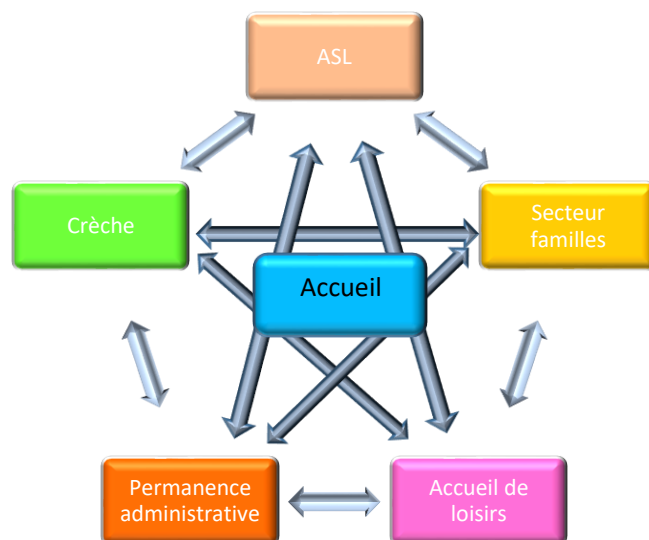
Cependant, si les chiffres de fréquentation sont un indice intéressant, il convient de mesurer cette réussite à l'aune des enjeux repérés dans le cadre du diagnostic de territoire, et notamment l'augmentation des problématiques d'isolement. Par ailleurs, un regard plus approfondi sur la façon dont ces usagers entrant au centre social sont en mesure de se saisir ou non des autres propositions, nous permettra d'affiner le tableau.

3.1.3 Les passerelles en interne : une approche concertée des problématiques.

Dans le cadre de nos activités au quotidien, et pas seulement dans le cadre des permanences administratives ou des ASL, les usagers nous déposent fréquemment leurs difficultés personnelles. Le lien que nous créons avec eux nous permet également d'identifier des difficultés pour lesquels nous sommes parfois en mesure d'apporter des réponses, qu'elles soient en interne ou qu'elles nécessitent une orientation.

¹³ Instance Régionale d'Education et de Promotion Santé

La période écoulée nous a permis de développer le fonctionnement en passerelles interne. La présence de la crèche au sein de nos locaux permet par exemple aux apprenantes des ASL (ce sont toujours des femmes qui se présentent avec ce besoin) de bénéficier d'un mode de garde pour leur enfant pendant qu'elles sont en atelier. Ce premier contact avec la crèche peut générer la demande d'autres besoins de gardes, avec la possibilité d'inscrire la famille dans la liste des accueils occasionnels, selon nos capacités.



Les interactions entre les secteurs du centre social nous permettent aujourd'hui de mieux répondre aux besoins que nous identifions dans notre quotidien. Dans le schéma ci-dessus, la permanence santé n'est pas indiquée mais les liens de celle-ci, comme nous l'avons indiqué plus haut, sont très forts avec la permanence administrative, et les usagers sont fréquemment orientés de l'une vers l'autre pour compléter le traitement de leurs difficultés.

L'accueil joue également un rôle important d'orientation des usagers en les informant sur les services proposés au sein de la structure et en informant les responsables de secteurs des situations rencontrées.

Cette transversalité entre les secteurs est un élément essentiel de la qualité et de la cohérence de nos interventions. En ce sens, elle nécessite une attention toute particulière pour la faire vivre, notamment une communication interne fluide, ce qui nous fait parfois défaut.

3.1.4 La transversalité avec les partenaires : un outil à travailler

Malgré le travail de qualité qui a été développé avec les acteurs du territoire sur la période écoulée, il y a un constat partagé sur la nécessité de faire évoluer encore le lien partenarial pour améliorer la prise en charge des problématiques rencontrées par les habitants.

Les difficultés d'accès à un mode de garde pour les personnes en parcours d'insertion en sont un bon exemple. Que ce soit en crèche ou au centre de loisirs, les possibilités d'accueils sont limitées et il est très difficile d'obtenir une place en cours d'année, une fois passées les périodes d'inscription.

En ce qui concerne l'EAJE, le travail de mise en commun des inscriptions avec le service petite enfance de la Ville réalisé dans le cadre de la CTG a permis d'amorcer un lien avec la Maison de l'Emploi (MDE) pour faciliter l'accès des personnes en recherche d'emploi.

Pour l'accueil de loisirs, une première réflexion a eu lieu avec l'équipe de la MDE, permettant de mieux prendre en compte les demandes qui pourraient être orientées par leurs services.

Ces propositions sont un premier pas qui demande cependant à être approfondi dans sa formalisation et sa mise en action pour être mieux à même de répondre aux besoins, tout en tenant compte des contraintes, économiques notamment, de notre organisation.

Concernant le public des personnes isolées, les retours des partenaires et la hausse de ces populations (personnes seules et familles monoparentales) démontrée par les statistiques CAF mettent en avant des besoins accrus auxquels nous sommes loin de répondre suffisamment.

Notre difficulté se situe notamment dans notre capacité à entrer en lien, à nous faire connaître, et à proposer des dispositifs adaptés pour faciliter l'accueil de ces personnes. La réflexion développée dans le cadre du travail d'évaluation a mis en évidence plusieurs axes d'évolution :

- Améliorer le travail partenarial pour mieux identifier les publics concernés.
- Développer des actions d'aller vers en direction de ces publics afin d'établir le lien et de nous faire connaître.
- Mettre en place des dispositifs facilitant l'accueil et l'intégration des personnes en situation d'isolement pour permettre leur participation.

Enfin, un travail de coordination des acteurs autour de l'accompagnement social, de l'accès aux droits et de l'insertion reste à mener sur le territoire afin d'améliorer la prise en charge des demandeurs. Dans un contexte de manque de personnel et de saturation des services sociaux, alors que les administrations tendent à se désengager des accueils de proximité pour se replier sur les démarches en ligne, cette coordination devient cruciale pour clarifier les domaines de compétences et d'interventions de chacun et renforcer l'efficacité des accompagnements proposés.

3.1.5 Les actions développées dans le cadre du projet 2019-2023

Plusieurs propositions ont été mises en place depuis 2019, visant notamment à favoriser l'accès des habitants en difficultés et/ou à lutter contre l'isolement des personnes :

- Le Café des Voisins : espace d'échanges et de rencontres, une occasion aussi de réfléchir à des projets en commun
- Le Café Tricot : espace d'échanges et de rencontres animé par une bénévole. Le tricot est un prétexte au lien social.
- L'accès aux loisirs : programmation de sorties variées sur Feyzin et les environs pour découvrir les possibilités de l'environnement proche.
- Les opérations de phoning pendant la crise sanitaire (abandonnées depuis)
- Les visites à domiciles pendant la crise sanitaire (abandonnées depuis)
- Renforcement du Club des 4 Saisons avec la présence d'une animatrice pour soutenir l'activité et mettre en place une programmation, ainsi qu'un partenariat avec la Guinguette.
- Le passage des tarifs au taux d'effort, plus adapté aux capacités budgétaires des familles, dans le cadre d'une refonte de la grille tarifaire.

- L'attention particulière portée aux familles à bas quotient dans les attributions des places en crèche.

Nous avons par ailleurs développé une programmation d'animations de proximité au sein des quartiers avec l'objectif d'aller à la rencontre des habitants pour établir des liens et faire connaître le centre social.

Celles-ci ont connu une réelle montée en puissance depuis 2020, grâce notamment au soutien financier de la CAF. Ainsi, de 33 personnes concernées en 2019, nous sommes passés à 130 en 2020, 211 en 2021, puis 238 en 2022.

En synthèse

Au cours des 4 ans passés le centre social a déployé un certain nombre d'outils visant à mieux prendre en compte les publics isolés et/ou en situation de précarité. Ces orientations ont apporté des améliorations dans l'accueil et la prise en charge des problématiques, qui se traduisent également par un rééquilibrage des quotients familiaux vers les tranches les plus basses.

Le constat partagé en interne, mais aussi avec les partenaires, met cependant en évidence encore des insuffisances, notamment sur l'entrée en lien avec une frange importante de ce public qui continue d'ignorer notre existence ou n'ose pas pousser la porte du Centre social. Compte tenu de l'importance des besoins, il y a là un enjeu important à travailler cet aspect des choses dans les années à venir.

3.2 Le développement de l'enfance-jeunesse

Rappel objectif général

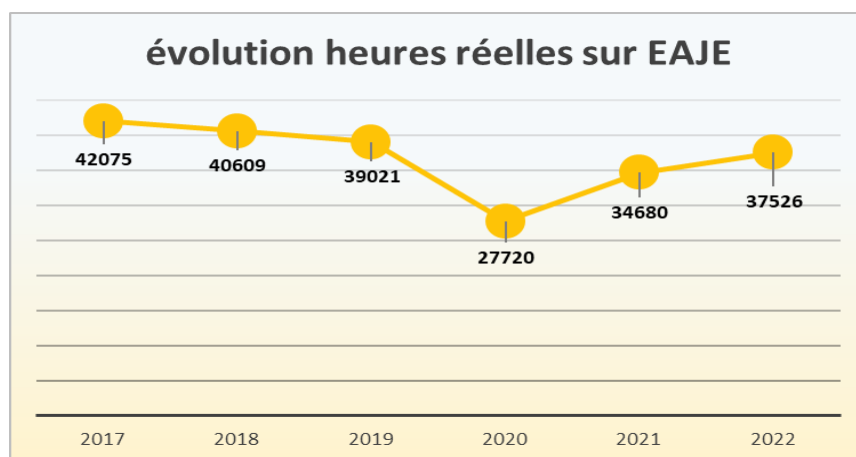
Développer nos propositions en direction de l'enfance et de la jeunesse en termes d'accueils, de projets, et d'accompagnements des enfants et de leurs familles.

3.2.1 Quelques éléments quantitatifs



Concernant la petite-enfance

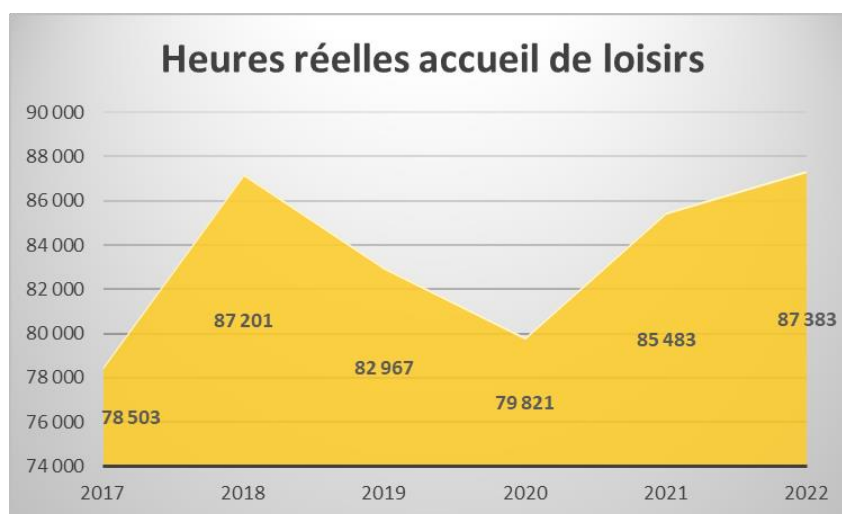
Il n'y a pas eu d'augmentation de nos capacités d'accueil sur la petite enfance. Malgré les besoins, celles-ci ne sont pas extensibles pour la crèche.



L'évolution du nombre d'heures enfants à la crèche montre qu'après une année conséquente en termes d'activités, la tendance est plutôt à la baisse. 2020 va accentuer ce mouvement, mais sera suivie d'une lente remontée, sans pour autant atteindre les niveaux d'avant la crise sanitaire.

Plutôt que le développement de nos capacités d'accueil, nous avons fait le choix de privilégier l'accès des familles les plus en difficultés, en essayant de préserver une certaine mixité. Ce travail demande une présence différente auprès des enfants et des familles, qui impose d'opter pour une meilleure qualité de l'accueil au détriment de la quantité.

Concernant l'accueil de loisirs



Le nombre d'heures enfants réalisées a subi des variations importantes au cours des dernières années. La baisse constatée en 2019 trouve son origine pour l'essentiel dans un été compliqué, où les difficultés rencontrées avec l'équipe d'animation ont pu avoir une incidence sur la fréquentation.

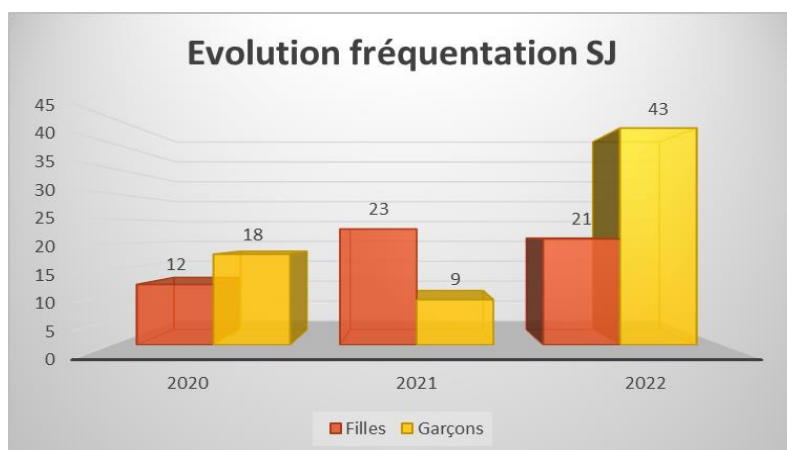
La forte remontée observée en 2021 vient du passage de Feyzin à la semaine de 4 jours en septembre 2020, 2021 étant la première année complète sous ce régime. C'est le même mouvement que nous avons constaté en 2022.

Cette hausse constatée ne doit pas occulter une variation à la baisse sur les périodes de vacances, en particulier sur l'été.

Concernant le secteur jeunesse

Le secteur jeunesse, sous sa forme actuelle, a démarré en 2020.

Les jeunes qui sont pris en compte sont ceux qui ont au moins participé à un temps d'animation proposé dans le cadre du secteur jeune.



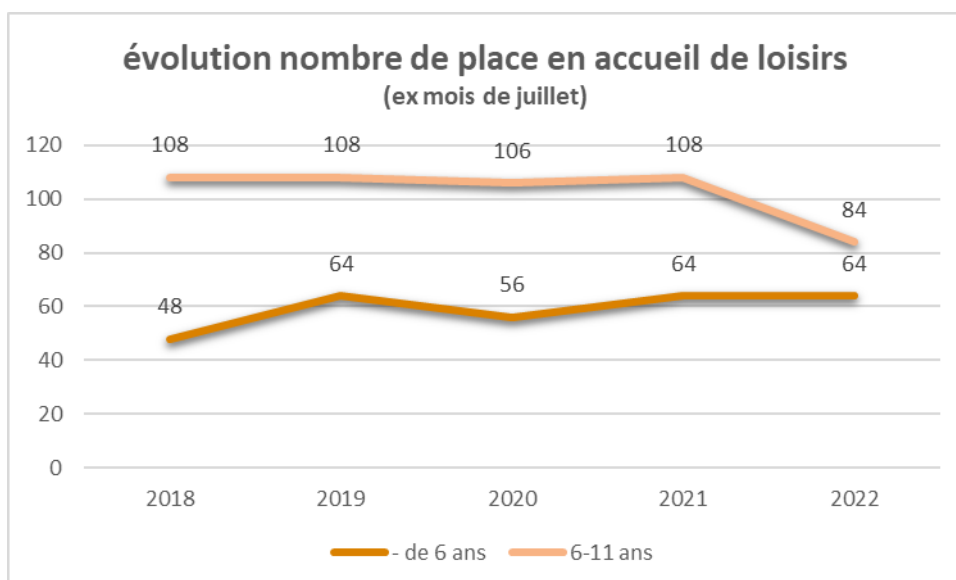
Amorcé dans le contexte perturbé de la crise sanitaire, le démarrage du secteur jeune a un peu peiné. C'est néanmoins un développement d'activité qui ouvre la porte du centre social à un public qui n'y trouvait pas sa place jusqu'ici.

3.2.2 L'augmentation de la capacité du centre de loisirs

En 2019, nous avons ouvert 16 nouvelles places sur l'accueil de loisirs des 3-5 ans pendant les vacances scolaires, de façon à mieux répondre aux besoins des familles lors de ces périodes. C'était en effet une tranche d'âge particulièrement demandée, et les files d'attente étaient nombreuses.

Dans l'impossibilité d'ouvrir ces places dans les locaux du centre de loisirs, nous avons décidé d'accueillir les 3 ans au sein des locaux du centre social, distants d'un kilomètre.

Bien que peu pratique pour les familles, ce choix permet d'offrir aux enfants un espace plus apaisé qu'aux 3 Cerisiers



Avec la crise sanitaire et les contraintes des divers protocoles, nous avons fait le choix de diversifier les lieux d'implantation en travaillant avec les services municipaux pour pouvoir utiliser une école pendant le mois de juillet, ce qui nous a permis de maintenir le service quasiment à l'identique. A noter que depuis 2020, l'accueil des 3 ans au centre social est également ouvert en période scolaire.

Ce n'est qu'en 2022 que nous avons dû réduire le nombre de places, faute de pouvoir embaucher suffisamment d'animateurs pour répondre aux besoins.

3.2.3 Structuration d'un secteur jeunesse

Ce travail s'est amorcé en 2019, en lien avec une demande de financement dans le cadre du Fond Publics et Territoires.

Conscients des besoins existants sur le territoire, nous souhaitons trouver les moyens nécessaires pour soutenir l'embauche d'un animateur référent jeunesse qui pourrait développer des actions en lien avec les jeunes durant toute l'année et pas sur les seules périodes de vacances.

Le secteur jeunesse a connu des fortunes variables depuis sa création. Il n'a réellement démarré qu'en décembre 2019 avec le recrutement d'un animateur à temps partiel (0.57 ETP). Malgré le contexte chahuté de 2020 qui a eu raison des premiers liens qui s'étaient établis avec les jeunes, l'animateur a pu jeter les premières bases du travail avec le public, mais aussi avec les partenaires.

Le projet se fonde en effet sur une nécessaire collaboration avec les acteurs du territoire de façon à mutualiser les compétences et donner davantage d'ampleur et de cohérence à nos actions.

C'est notamment avec le Corner, tiers-lieu à destination des 15-25 ans, que le travail doit se développer pour notamment favoriser la rencontre de nos publics.

Le secteur jeunesse a réellement commencé à se développer en 2021 avec l'arrivée d'une nouvelle animatrice qui a mis en place un fonctionnement de secteur avec :

- Des ouvertures sur des plages déterminées les mercredis après-midis, les vendredis soirs, et pendant les vacances.
- Des temps dédiés au travail sur des projets.
- Des temps d'animations partagés avec les partenaires.

En 2022, un nouveau changement d'animateur permet de travailler différemment, d'accentuer les actions permettant d'aller à la rencontre du public, notamment dans le cadre d'un partenariat avec l'éducatrice de prévention du secteur. De nouveaux jeunes s'inscrivent, des sorties, soirées, projets viennent étoffer les propositions...

A l'issue de la période du projet, le secteur jeunesse est lancé. Même s'il n'est pas encore réellement dans son rythme de croisière, il connaît une évolution positive.

En synthèse :

En ce qui concerne le centre de loisirs et la crèche, nous sommes à la limite de ce que nous pouvons développer en termes de places. Sur ce sujet, le travail qui est devant nous va être de mettre en place les conditions permettant d'optimiser les accueils, en particulier sur les ALSH en ayant une équipe d'animateurs suffisante et solide pour accueillir le public dans les meilleures conditions.

Sur l'aspect projet de ces structures, c'est surtout la question de l'accompagnement à la parentalité, notamment à travers le prisme de l'accueil des enfants à besoins particuliers, qui doit être l'un des axes de travail dans le cadre du projet famille.

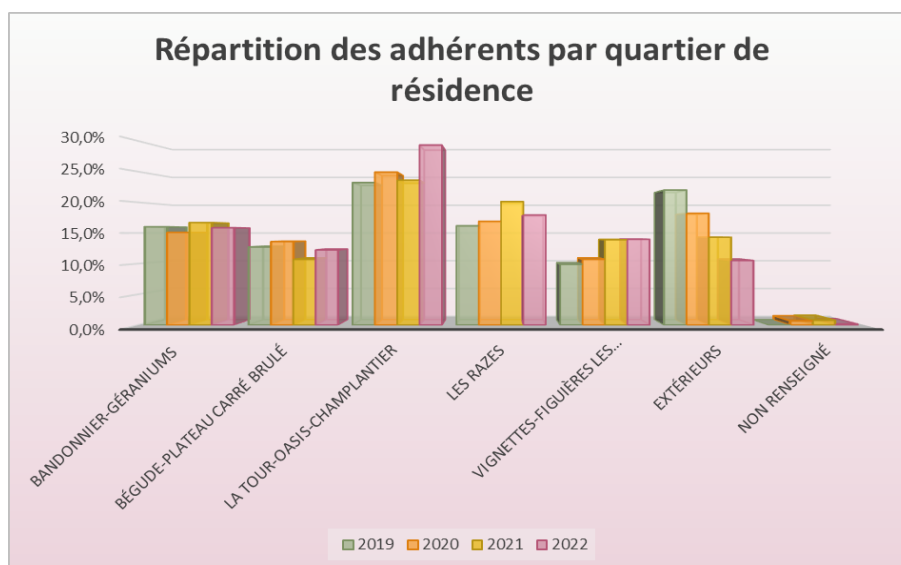
En ce qui concerne la jeunesse, après la mise en route du secteur, nous devons travailler à son développement, en lien avec les partenaires, pour proposer un accompagnement adapté du public dans sa construction d'adultes en devenir, ainsi qu'un soutien aux familles dans leur travail d'éducation auprès de leur enfant.

3.3 La participation des habitants

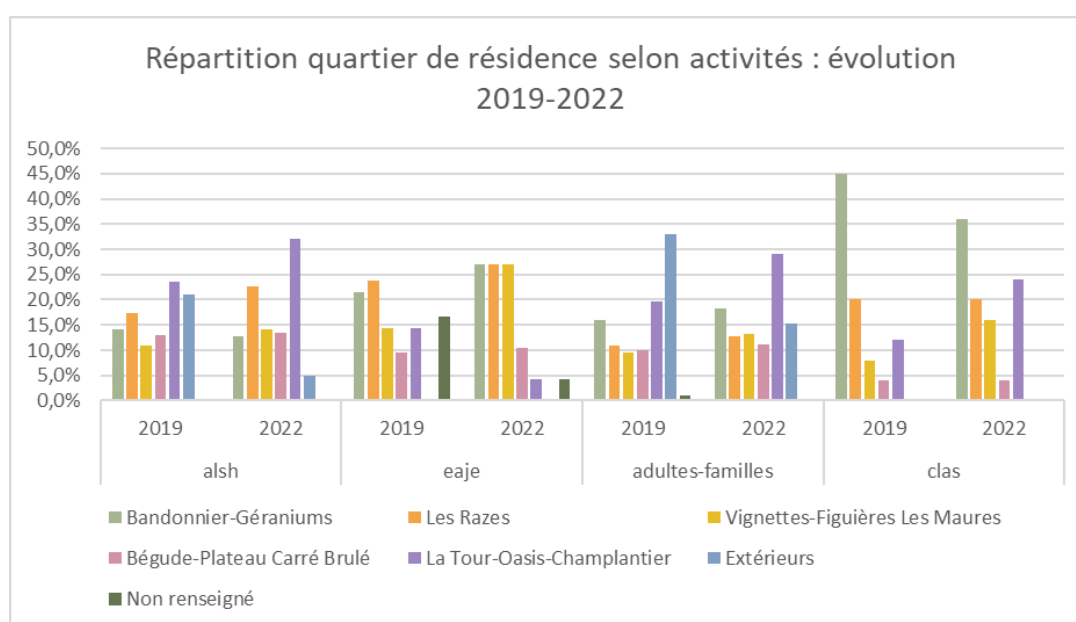
Rappel objectif général :

Développer le lien avec et entre les habitants, en particulier avec ceux des quartiers voisins de la structure, de façon à les amener à s'impliquer au sein de projets construits collectivement, au service de leurs besoins.

3.3.1 Quelques données chiffrées.



L'évolution de la représentation des quartiers de résidence des adhérents montre que la présence des habitants des quartiers environnants (Vignettes-Figuières les Maures) a augmenté de 4% sur la période du projet. C'est une évolution qui va dans le bon sens mais cela reste peu compte tenu de la proximité du Centre social. Quant à celle des Bandonniers-Géraniums, elle est restée stable, avec une utilisation de la structure à peine supérieure à celle des habitants du quartier Vignette-Figuières-les Maures.



Si l'on s'intéresse à la question du lieu de résidence par activités, on peut se rendre compte que la représentation des habitants des quartiers voisins connaît des évolutions disparates selon celles-ci.

L'évolution la plus marquante concerne l'EAJE, notamment pour le quartier Vignettes-Figuières les Maures (VFM) dont la représentation passe de 14 à 27% en 4 ans. Cela peut être dû à une évolution de la demande sur ce quartier, mais aussi à la mise en place d'une commission d'attribution unique qui organise en cohérence les demandes sur le territoire.

Pour les autres activités, on peut noter une petite progression de la représentation du quartier VFM de l'ordre de 4% pour la fréquentation de l'ALSH, des activités adultes-familles et du Clas, et une stagnation, voire légère diminution de la part des habitants du quartier des Géraniums.

3.3.2 Les animations Hors les Murs

Démarré en 2019, ce projet est né de la conjonction de la volonté de plusieurs habitantes de développer des animations au sein des quartiers de Feyzin, et du projet de la structure d'aller à la rencontre des habitants. La majeure partie des propositions se déroulent pendant les vacances scolaires mais peuvent aussi être organisées un mercredi ou un samedi hors vacances.

L'essentiel de la programmation consiste en des ateliers, des jeux, des spectacles qui vont être proposés alternativement sur différents quartiers de la Ville.

Si l'organisation incombe pour l'essentiel aux salariés du Centre social, l'animation mobilise quant à elle des habitantes, qu'elles soient ou non à l'origine du projet.

Après un démarrage timide en 2019 qui a été l'année de rodage, nous sommes peu à peu montés en puissance en termes de propositions et de fréquentation. Sur les seules animations de quartiers, nous comptons aujourd'hui plus de 200 participants par an.

Cette action bénéficie d'un soutien important de la CAF dans le cadre du dispositif Fond Publics et Territoires. Ces animations sont des temps privilégiés pour nous présenter et parler du centre social, de ce que nous pouvons y trouver, y faire. Nous constatons à chaque animation qu'il y a de nombreuses personnes qui ne nous connaissent pas encore.

Elles sont aussi un bon moyen de créer des premiers liens avec les habitants, mais les effets ne sont pas réellement perceptibles en termes de fréquentation de la structure par la suite. C'est un aspect qu'il nous faudra travailler pour que les habitants se saisissent davantage de ce que nous pouvons proposer.

3.3.3 Les projets portés avec les habitants

Outre les animations proposées dans le cadre du dispositif Hors les Murs, nous avons développé plusieurs propositions portées par les habitants :

- Le Café des Voisins : cette initiative d'habitants que nous avons accompagnée est née en 2020 mais a connu un coup d'arrêt avec les protocoles sanitaires. Nous l'avons remise en route en 2021 et rencontre depuis une fréquentation régulière qui s'adapte aux possibilités du groupe. Il s'agit de proposer un espace de rencontres aux habitants du quartier. Ils se rendent 1 fois par semaine au centre social où ils disposent d'un espace qui a été réfléchi et aménagé collectivement pour favoriser la rencontre et la convivialité. Nous constatons que cet outil est un véritable espace-temps créateur de rencontres et de lien, mais aussi de solidarité et d'entraide, qui peut être à la fois un relai et un moteur de nos interventions Hors les Murs. De cette action est notamment né en 2021 un projet de constitution de boîtes solidaires sur la période de fin d'année en lien avec l'opération proposée par la Croix Rouge. Lancée par les participantes du Café des Habitants, cette proposition a rencontré un bel écho auprès du public.
- Les rendez-vous du quartier : les rendez-vous du quartier sont une proposition issue des échanges vécus lors des animations Hors les Murs. Il s'agit d'une programmation de visites et balades aux alentours de Feyzin, réfléchi et organisée avec les habitants, ouvertes aux enfants et adultes, pour découvrir les potentialités des environs en matière de loisirs et d'ouverture culturelle (par exemple: promenade en nature, balade autour du Fort de Feyzin, découverte des plantes sauvages, observation des oiseaux par le biais d'intervenants spécialisés dans le domaine). Cette action permet également, lors des sorties à Lyon ou les environs, de réaliser un accompagnement dans l'utilisation des transports en commun, de se repérer dans la ville, chose qui n'est pas toujours évidente pour certains habitants.

- Les soirées : nous avons été sollicités à plusieurs reprises par des habitants pour l'organisation de repas de fin d'année et/ou de soirées animées. Dans ce type de demandes, nous sommes supports des propositions des habitants, c'est-à-dire que nous allons apporter le soutien nécessaire à l'organisation et à la mise en œuvre des soirées mais ce sont eux qui sont à l'initiative et qui portent le projet.

3.3.4 *Le partenariat avec les Bureaux de Quartiers*

La période du projet a vu le développement du partenariat amorcé avec le Bureau de Quartier Vignettes Figuières les Maures avec lequel nous avons organisé ou participé à plusieurs animations. Depuis le renouvellement des Bureaux, nous avons des administrateurs qui siègent dans deux d'entre eux, et une salariée dans un troisième. Cette présence nous permet de relayer plus efficacement l'information de ce que nous proposons au sein d'autres quartiers, et d'approfondir le lien avec le Bureau de Quartier local.

C'est de cette présence qu'est née la proposition de travailler conjointement à un projet de jardin partagé sur les espaces extérieurs du Centre social. C'est un projet que nous voulons mettre en œuvre depuis longtemps mais faute de temps, nous n'avons pas réussi jusqu'ici. Le partenariat avec le Bureau de Quartier permettrait pour eux de bénéficier rapidement de l'accès à un espace, pour nous de trouver des personnes avec qui monter le projet et qui seraient directement concernées par la question, étant habitantes du quartier.

Le partenariat avec le Bureau de Quartier VFM est pour nous un élément important dans le travail de lien avec les habitants, c'est pourquoi nous souhaitons le renforcer au cours des années à venir et pourquoi, les mobiliser sur l'organisation des animations de proximité.

3.3.5 *La vie associative*

Au cours de la période écoulée, nous avons développé quelques outils visant à améliorer l'accueil et la prise en compte des bénévoles au sein de l'association, et notamment :

- La mise en place d'une procédure d'accueil des bénévoles,
- La rédaction d'une charte du bénévole qui pose les engagements réciproques du bénévole et de la structure,
- La définition d'un parcours du bénévole, intégrant notamment la question de l'accompagnement par la formation,
- La proposition de temps de convivialité dédiés aux bénévoles pour les remercier du travail accompli mais aussi pour développer les liens au sein de l'équipe.
- La prise en charge de leurs frais de déplacements, notamment.

Cependant, le recrutement de nouveaux bénévoles reste toujours aussi difficile, d'autant plus si l'on parle d'engagement régulier. Depuis 2019, le solde entre les entrées dans l'équipe et les sorties est négatif, avec une perte de 5 bénévoles.

Outre un renouvellement difficile, ils sont nombreux à avoir plus de 80 ans, et malgré l'énergie de certains, la capacité d'investissement diminue peu à peu.

Les solutions mises en place jusqu'ici ne donnent pas les résultats escomptés, ou se révèlent insuffisantes en tant que telles.

Il devient donc urgent pour le Centre social d'imaginer d'autres pistes et modalités d'actions pour pouvoir relancer la dynamique afin renouveler son équipe de bénévoles et de la renforcer.

En synthèse :

Le travail réalisé au cours du projet passé donne des résultats en demi-teinte.

Nous constatons une évolution dans l'investissement des habitants qui viennent plus facilement à notre rencontre pour faire vivre leurs propositions. Nous avons par ailleurs eu le plaisir d'accueillir deux jeunes bénévoles, l'une au Conseil d'administration, l'autre dans le cadre des stages d'accompagnement scolaire pendant les vacances.

Parallèlement, nous avons toujours des difficultés à dynamiser la vie associative du centre social. Si les outils sont là, nous avons encore du mal à trouver les habitants qui seraient prêts à franchir le pas.

La question du bénévolat est une branche particulière de la thématique plus générale de la participation ou plutôt, de l'implication des habitants.

Même si nous avons pu avancer sur cette question, cette implication se « limite » souvent à l'organisation et/ou la participation à l'animation d'ateliers ou de soirées. On est ici sur des événements ponctuels qui ne nécessitent pas une mobilisation dans la durée, ce qui semble convenir à la majorité des personnes qui s'y investissent.

3.4 Le Centre Social dans le partenariat

Rappel objectif général :

Améliorer et développer le travail partenarial avec les différentes structures du territoire pour gagner en cohérence, de façon à mieux répondre aux besoins des habitants.

Avant toute chose, il peut être utile de donner une définition du partenariat tel qu'il est entendu ici dans la mesure où cette notion regroupe souvent des modalités très diverses, et souvent erronées.

Le partenariat est une : « Association active de différents intervenants qui, tout en maintenant leur autonomie, acceptent de mettre en commun leurs efforts en vue de réaliser un objectif commun relié à un problème ou à un besoin clairement identifié dans lequel, en vertu de leur mission respective, ils ont un intérêt, une responsabilité, une motivation, voire une obligation »¹⁴.

3.4.1 Données quantitatives

Au cours de la période écoulée, nous avons contribué à développer ou renforcer une douzaine de partenariats réguliers d'ordre politique ou technique sur le territoire, dans chacun des domaines d'interventions du centre social.

¹⁴ « Dictionnaire critique de l'action sociale », Jean-Yves Barreyre (sous la dir. de) Fayard, Paris, 1995

Ceux-ci peuvent être répartis en plusieurs catégories.

Le partenariat politique

Depuis plusieurs années, le Centre Social travaille à renforcer le lien avec la Municipalité de façon à inscrire le Centre Social dans la dynamique du territoire, ainsi que nous l'avons évoqué plus haut dans la partie « éléments de contexte ».

La volonté réciproque d'apporter des réponses aux problématiques qui se posent sur le territoire permet aujourd'hui un partage des analyses et des observations réalisées, ainsi qu'un travail concerté sur les réponses à apporter.

Par ailleurs, la mise en place d'un dialogue de gestion regroupant le Centre Social, la Mairie et la CAF permet d'élargir la réflexion sur les enjeux du territoire, en y intégrant les possibilités d'actions du centre social en termes de moyens. Bien que mis en place très récemment, cet outil permettra à l'avenir de renforcer la réflexion commune pour améliorer la cohérence des actions entre la Ville et le Centre Social.

Le partenariat de lien

Ce qui est désigné ici, c'est le travail d'interconnaissance qui permet de déboucher parfois sur une mise en action commune pour répondre à une problématique.

Ce travail-là existe notamment dans le cadre des commissions thématiques de la CTG (petite-enfance, enfance, jeunesse, parentalité), ainsi que dans le lien développé avec les services municipaux, notamment ceux de la petite-enfance, de l'enfance-jeunesse, du pôle Sport et Culture, du pôle Habitant, du pôle Solidarité, Emploi et Vie Economique...

Le partenariat de projets

Au cours de la période écoulée, nous avons contribué à la mise en œuvre de plusieurs partenariats techniques, non pour des projets ponctuels mais pour développer de nouvelles façons de travailler ensemble afin d'apporter des réponses mieux construites à l'échelle du territoire.

Cela concerne notamment :

- Commission petite-enfance (en partenariat avec le service petite-enfance et les équipements qui en dépendent).
- Partenariat avec le Bureau de Quartier Vignettes-Figuières les Maures
- La Guinguette (espace municipal d'accueil et d'animation pour les seniors)
- La Sauvegarde 69 (service de prévention spécialisée)
- Le Corner (tiers-lieu à destination des 15-25 ans)
- L'IREPS Auvergne-Rhône-Alpes (permanence santé)
- Maison de la Métropole (en cours de développement)
- Maison de l'Emploi (en cours de développement)
- Les écoles (notamment l'école des Gêraniums et l'école Brassens)

Les Partenariats ponctuels :

Ils s'inscrivent dans des événements particuliers et non pérennes, mais contribuent cependant à donner plus d'ampleur à ce que nous pourrions proposer et à renforcer le lien sur le territoire.

- Des Fleurs et des Arts (animation d'ateliers d'art floral).
- Vivre Autrement ses Formes (ateliers autour de la nutrition)
- La Compagnie de Fakto (ateliers danse)
- La Médiathèque (projets variés en fonction des publics visés)
- L'Épicerie Moderne (projets autour de la musique et du spectacle).

3.4.2 La commission petite enfance

Sur le territoire de Feyzin, il existe actuellement deux opérateurs sur la petite enfance qui sont la Ville et le Centre Social.

Jusqu'en 2021, chacun organisait sa commission d'attribution des places, avec ses propres critères (dont plusieurs très proches voire similaires). Fruit de l'histoire, ce système perdurait, sans doute alimenté par une certaine crainte de l'association de perdre en autonomie dans ses choix et la mise en œuvre de son projet vis-à-vis des familles.

Or, dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention Territoriale Globale à partir de 2020, la CAF a émis le souhait de la création d'une commission unique afin d'harmoniser les pratiques et proposer une offre cohérente sur le territoire.

Impulsé par le service petite-enfance de la mairie, le travail de mise en commun s'est déroulé pendant un an afin de définir le fonctionnement des inscriptions, l'élaboration de la grille des critères, l'organisation des commissions, ainsi que les règles d'attribution des places. Ce travail de discussion, de compréhension, et de mise en commun des pratiques a permis d'aboutir à la naissance de ce nouveau système de guichet unique à partir de 2021, facilitant de beaucoup la question de l'inscription en crèche pour les familles.

C'est un partenariat qui perdure puisque les permanences d'inscriptions sont tenues à tour de rôles par les divers responsables d'établissement petite enfance, qui se retrouvent également lors des temps de commissions et pour des réunions régulières autour des problématiques rencontrées au quotidien.

3.4.3 Le partenariat jeunesse

L'appui sur le partenariat pour le développement sur secteur jeunesse est inscrit dans l'ADN du projet. En effet, nos moyens ne nous permettent pas aujourd'hui de proposer davantage qu'un poste à temps partiel (0,8 ETP) pour développer des actions dans ce champ. Aussi, pour pouvoir mettre en œuvre le projet de secteur, l'animateur jeunesse doit rechercher le lien avec les partenaires afin d'élargir ses liens avec le public, articuler son action avec ce qui existe par ailleurs, et donner davantage d'ampleur à ce qui peut être proposé.

Le Corner :

Dès la mise en place du secteur jeunesse, nous nous sommes mis en relation avec son équipe pour imaginer de quelle manière nous pouvions articuler nos actions et proposer des fonctionnements qui permettent des interactions entre les deux structures afin de favoriser la mixité des publics. Cela s'est traduit par :

- Des temps d'animations partagés entre les groupes,
- Des propositions d'animations de l'animateur jeunesse du Centre Social au sein du Corner,
- Des temps « d'aller-vers » commun.

- La participation du Centre Social au dispositif d'accueil des élèves exclus.

Cependant, et c'est un constat partagé, le partenariat a encore du mal à fonctionner de façon fluide, même trois ans après sa mise en œuvre. Nous pourrions invoquer les changements intervenus sur le poste d'animateur jeunesse qui nécessitent à chaque fois des réajustements dans la manière de fonctionner ensemble, mais il nous semble que la problématique se situe surtout dans la difficulté réciproque à comprendre nos pratiques et à acter notre complémentarité. Les enjeux sont forts pour nos deux structures, ce qui peut amener un certain esprit de concurrence là où nous devrions développer de la collaboration.

En partant du constat que, quoique travaillant en direction des mêmes tranches d'âges, nous ne touchons pas le même public, l'enjeu de ce partenariat aujourd'hui va être de remettre à plat les spécificités de chacun. Ceci doit nous permettre de déterminer nos sphères d'interventions et d'établir à quels endroits elles peuvent se chevaucher, et à quels autres elles peuvent se compléter.

L'éducatrice de la Sauvegarde 69 :

Le partenariat imaginé avec l'éducatrice de prévention vise notamment à nous permettre de rencontrer des publics avec lesquels il n'est pas toujours facile d'entrer en lien, et favoriser ensuite leur entrée au Centre Social.

Ce partenariat s'articule autour de deux éléments principaux :

- La mise à disposition d'un bureau pour une permanence d'accueil jeunes de l'éducatrice au centre social. Pour elle, cela lui permet d'avoir un point d'ancrage sur le territoire où elle peut recevoir les jeunes et traiter certains suivis. Pour nous, cela permet aux jeunes de trouver le chemin du Centre Social et de comprendre que nous proposons aussi des services qui leur sont dédiés. Par ailleurs, le lien entre l'éducatrice et l'animateur jeunesse doit faciliter le passage de l'un à l'autre.
- L'organisation de temps d'animations conjoints qui peuvent être des soirées ou des sorties. Pour l'éducatrice, c'est un moyen de travailler différemment avec les jeunes qu'elle suit et pour le centre social, c'est une nouvelle occasion de faire du lien avec ces jeunes et de les amener peu à peu vers des propositions sur site.

Ce partenariat s'est amorcé en 2021 mais a eu du mal à être mis en œuvre, notamment en raison d'une difficulté de l'animatrice du centre social à s'en saisir. L'arrivée récente d'un nouvel animateur sur le secteur a permis que ces principes de fonctionnement soient réellement mis en action, avec des résultats prometteurs en termes de liens créés avec les jeunes.

3.4.4 Proximité habitants

Sur cette thématique, c'est avec le Pôle Habitants, et plus particulièrement le Bureau de Quartier que le travail s'est développé au cours des dernières années.

Traditionnellement, le Centre Social accueillait déjà la fête de quartier organisée par le Bureau, ainsi que l'animation Contes de Noël.

A partir de 2019, nous avons commencé à renforcer le lien avec le Bureau de Quartier, en participant à leurs réunions d'une part, et en initiant une animation dans le cadre de la Fête des Voisins en lien avec le Bureau de Quartier et avec le soutien du Pôle Habitants d'autre part.

Cette évolution a connu un coup d'arrêt avec la crise sanitaire et ce n'est qu'en 2021 que les Bureaux de Quartier ont pu se remettre en activité, avec de nouveaux habitants présents. Depuis, d'autres projets s'amorcent, avec notamment celui d'un travail commun sur un jardin partagé sur les espaces extérieurs du centre social.

3.4.5 Les seniors

La crise sanitaire a mis à mal le Club des 4 Saisons qui a perdu plus de la moitié de ses adhérents au cours de la période où son activité a été suspendue.

A leur retour, nous avons par ailleurs constaté que les adhérents avaient été durablement marqués par cet épisode, avec une forte lassitude et une grande difficulté à se relancer dans la dynamique.

Ce constat nous a amenés à repenser nos modes de fonctionnements avec les bénévoles qui animent le Club. Alors que nous étions jusqu'alors essentiellement un soutien logistique à leur action, nous avons peu à peu développé le travail avec eux pour mettre en place une programmation trimestrielle afin de redynamiser l'activité.

Parallèlement, nous avons développé le partenariat avec le CCAS et la Guinguette afin de mutualiser nos moyens et permettre la rencontre des publics.

Ainsi, depuis 2021, nous avons pu proposer des sorties en commun, des repas, des animations musicales, des goûters...

Cette amorce de partenariat est amenée à se développer dans le cadre des actions que nous menons de part et d'autre autour du « bien vieillir ».

3.4.6 L'accompagnement des publics précaires

Ainsi que nous l'avons évoqué plus haut, nous avons développé un fort partenariat avec l'IREPS qui anime la permanence santé au Centre Social. Que ce soit par l'accueil, par la permanence administrative, les ASL ou par d'autres secteurs, les interactions sont nombreuses et nous ne pouvons que nous féliciter du travail de lien qui s'est mis en place dans ce cadre-là. Nous pouvons saluer ici la volonté municipale qui a souhaité proposer et financer ces permanences en l'absence de tout service de cet ordre sur le secteur, et les remercier d'avoir songé au Centre Social pour accueillir deux créneaux hebdomadaires.

A l'exception de ce travail qui fonctionne très bien, le partenariat autour de cette thématique reste insuffisant ou trop parcellaire pour améliorer sensiblement l'accompagnement des personnes en situation de précarité. Entre autres raisons, on peut citer la surcharge de travail de chacun, mais aussi l'absence de coordination autour de cette question sur le territoire.

On peut cependant noter l'amorce d'un travail en lien avec la Maison de la Métropole et la Maison de l'Emploi qui ont fait le constat que la plupart des personnes suivies dans le cadre de leurs accompagnement ignoraient l'existence de nombreuses structures à Feyzin ou n'osaient pas en pousser la porte. Une proposition d'ateliers collectifs a donc été mise en place pour accompagner les publics dans cette découverte et faciliter le lien avec les structures.

C'est dans ce cadre que nous avons été sollicités, et la discussion nous a permis d'évoquer l'hypothèse de coupler cette proposition avec une démarche inverse, celle où le Centre Social se déplace au sein de la Maison de l'Emploi et de la Maison de la Métropole pour tenir des permanences d'informations et établir des liens avec les publics de ces structures.

C'est un projet que nous souhaitons pouvoir développer lors des prochaines années.

En synthèse :

Sur la question du partenariat, le bilan de la période écoulée met en avant de belles réussites mais aussi un certain nombre de points à travailler pour améliorer le service proposé au public et renforcer l'efficacité du travail des acteurs.

Parmi ces derniers, on retiendra notamment le travail de clarification à mener entre les acteurs jeunesse et la mise en place d'un vrai travail d'interconnaissance des partenaires concernés par les publics précarisés et/ou isolés pour développer les passerelles et faciliter le parcours des publics entre les services.

Le Centre Social a un rôle important à jouer dans le sens où, comme l'avait souligné des partenaires lors du temps d'évaluation du projet réalisé avec eux, nous sommes vus comme très ouverts sur le partenariat et avec la capacité de fédérer les acteurs du territoire par le biais de temps comme celui que nous avons proposé. Sans doute avons-nous été un peu timides sur cette ambition lors de la période écoulée, mais il ne tient qu'à nous d'apporter une contribution active au développement de la dynamique partenariale du territoire.

3.5 L'engagement environnemental du centre social : un chantier en devenir

Rappel objectif général 5 :

Inscrire le Centre Social dans une démarche de lutte pour la préservation des espèces, de l'environnement et du climat, que ce soit dans les actions qu'il porte pour et avec les habitants ou dans son fonctionnement au quotidien.

Disons-le d'emblée, nous n'avons que très peu avancé sur cet objectif. Si des actions ont été amorcées, nous le devons plutôt à des initiatives dispersées qu'à une action concertée dans un cadre défini.

3.5.1 La politique environnementale du Centre Social

Dès 2019, nous avons mis en place un groupe de pilotage chargé d'animer le travail de réflexion sur les impacts environnementaux de nos activités et les moyens de les limiter au quotidien. A l'initiative de cette instance, une matinée de travail réunissant administrateurs et salariés s'est tenue en décembre 2019 pour amorcer une réflexion collective autour de ces questions.

L'arrivée de la crise sanitaire, la gestion de ses incidences d'hier et aujourd'hui nous a mis face à d'autres urgences, mettant ainsi un coup d'arrêt de près de trois ans à ce que nous venions à peine de démarrer.

Le travail a récemment été relancé grâce à l'arrivée d'une animatrice notamment en charge d'impulser un mouvement collectif sur les questions environnementales, avec pour objectifs de définir un fonctionnement interne plus sobre et plus respectueux de l'environnement, et d'inscrire la question environnementale dans les actions portées auprès de nos publics.

3.5.2 Les actions mises en œuvre

Même si nos réalisations n'ont pas été à la hauteur de nos ambitions, nous avons cependant pu mettre en œuvre quelques actions qui montrent un désir partagé d'avancer sur ces questions et d'amorcer le virage du développement durable.

- ✚ Le jardin pédagogique : depuis 2020, un bénévole de l'association s'est particulièrement investi dans le projet du jardin, à la fois dans la culture de légumes variés et plus récemment, dans la mise en place des conditions pour favoriser la biodiversité. Les divers secteurs ont pu s'appuyer sur cet outil pour proposer des animations, que ce soit dans le cadre de la crèche, du Clas, des ASL, du centre de loisirs... Si le travail réalisé est remarquable, le souhait de ce bénévole et du Centre Social est de faire évoluer le projet vers un fonctionnement de jardin partagé. C'est dans ce cadre-là que s'est amorcé le partenariat avec le Bureau de Quartier Vignettes-Figuières les Maures.
- ✚ Le tri et le compostage : les outils ont été mis en place dès 2019 sur le Centre Social et le centre de loisirs. Dans le cadre de ce dernier, plusieurs animations ont été proposées pour sensibiliser les enfants au tri des déchets. Nous constatons à ce jour que le réflexe de tri fonctionne plutôt bien, même s'il y aura nécessité de former les équipes et le public pour améliorer notre efficacité dans ce domaine.
- ✚ Les actions de sensibilisation : des animations ont été menées au sein de tous les secteurs, que ce soit par le biais du jardin, d'ateliers cuisines, des interventions d'associations sur des questions environnementales... Plusieurs thématiques ont été traitées, telles que le tri des déchets, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la cuisine de saison, le cycle de l'eau, la biodiversité...
- ✚ Et ça répare : depuis septembre 2022, nous avons lancé un nouvel atelier animé par deux bénévoles qui viennent une fois tous les 15 jours au Centre Social pour partager leurs compétences techniques et accompagner les participants dans la réparation d'électro-ménagers divers. Même si la fréquentation reste encore relativement confidentielle (il nous faudra sans aucun doute communiquer davantage sur le sujet), cette nouvelle proposition a permis d'amener de nouvelles personnes au Centre Social et semble répondre à un réel besoin.

En synthèse :

Nos objectifs n'ont pas été atteints sur la question environnementale. Comme l'ont souligné nos partenaires, nous ne sommes pas identifiés aujourd'hui comme un acteur du développement durable, même s'ils sont en capacité de citer des actions proposées par le Centre Social en ce domaine.

Il existe cependant une sensibilité en interne sur cette thématique, qui s'exprime à travers des actions plus ou moins ponctuelles et en ordre dispersé, par manque d'un cadre collectif sur le sujet.

L'arrivée d'une animatrice en charge de ces questions en septembre 2022 montre cependant la volonté de l'association de développer le travail sur ces thématiques. Des propositions qui avaient été jusqu'ici mises de côté sont en train de voir le jour, comme « Et ça répare » et la préparation d'un vide-dressing qui pourrait se tenir en septembre 2023. En outre, le travail sur la rédaction d'une charte environnementale a été réamorcé afin que l'association puisse clarifier par ce document la politique qu'elle entend mener en ce domaine.

III/ LE PROJET SOCIAL

1. LES FINALITES DU PROJET

Le cadre politique dans lequel s'inscrit le projet 2023-2027 reste le même que celui qui avait été défini pour le précédent projet.

Pour mémoire :

-  Nous voulons que le Centre Social Mosaïque soit un lieu d'accueil ouvert à tous dans un esprit de bienveillance, de plaisir et de convivialité.
-  Le Centre Social Mosaïque soutient avec conviction que la différence est une richesse et procure un enrichissement mutuel.
-  Nous voulons que le Centre Social Mosaïque développe le vivre ensemble en portant les valeurs de partage, d'entraide et de solidarité.
-  Le Centre Social Mosaïque apporte aide et soutien de manière dynamique et volontaire aux habitants pour la réalisation de leurs projets, au sein d'un monde en perpétuelle évolution.

2. LES ENJEUX DU PROJET

Le repérage des enjeux et la définition des axes du projet social 2023-2027 qui en découlent s'appuient sur :

-  Les évaluations du projet social et les repérages des besoins du territoire en vue des réajustements nécessaires réalisés :
 - Temps de travail administrateurs-salariés pour une évaluation intermédiaire des projets en mai 2021.
 - Dialogue de gestion entre Mairie, CAF et Centre Social avec une évaluation du travail réalisé, identification des manques, définition des priorités d'actions pour la suite (décembre 2021).
 - Petit-déjeuner des partenaires avec un temps de travail sur l'évaluation de l'action du Centre Social et les manques au regard des besoins identifiés sur le territoire (mai 2022).
 - Temps de travail administrateurs-salariés autour de l'évaluation du Projet Social et du Projet Familles 2019-2023, avec une mise en perspective des besoins identifiés sur le territoire (octobre 2022)
-  Le diagnostic de territoire réalisé dans le cadre de l'Analyse des Besoins Sociaux demandée par la Mairie de Feyzin.
-  Le diagnostic réalisé auprès des habitants de Feyzin entre juin et septembre 2022, avec un travail de relecture des problématiques identifiées avec les partenaires et les habitants pour déterminer les possibilités d'interventions du Centre Social.
-  Le travail de diagnostic de territoire réalisé par les élèves en formation « Assistants de Service Social » de fin mars à fin mai.

Les besoins identifiés

Le travail réalisé dans le cadre du diagnostic de territoire et de l'évaluation du projet social a permis de mettre en lumière un certain nombre de besoins desquels vont découler les enjeux de notre projet.

Sur la petite enfance et l'enfance

- ✓ Des besoins d'accueil autour du handicap... Pour lesquels nous manquons de moyens et de formation.
- ✓ Des besoins d'accueil dans le cadre de parcours d'insertion de la part d'usagers mais aussi de partenaires (formation, emploi...).
- ✓ Des besoins d'écoute et d'accompagnement à la parentalité.
- ✓ Des besoins de places en crèche et en accueil de loisirs.
- ✓ Un contexte dégradé pour le recrutement du personnel.

Sur la jeunesse

- ✓ Des besoins de mise en lien et d'accompagnement des publics éloignés des structures de droit commun.
- ✓ Des besoins d'apaisements de points de tensions sur le territoire.
- ✓ Des besoins de concertation des acteurs jeunesse du territoire et de structuration du partenariat pour mieux couvrir les nécessités.
- ✓ Des besoins pour aider les jeunes à construire leur parcours scolaire, professionnel et citoyen.
- ✓ Des besoins d'écoute et d'accompagnement à la parentalité.

Sur les publics précaires, isolés

- ✓ Des besoins de lien social et d'accompagnement pour les personnes isolées, les familles monoparentales, les foyers à bas revenus...
- ✓ Développer des moyens pour établir le lien avec ces publics et les amener à utiliser nos services (ou les services existants sur le territoire)
- ✓ La nécessité d'accentuer le partenariat, de mieux coordonner nos actions pour mieux répondre aux besoins
- ✓ Renforcer notre posture d'accueil et d'écoute des besoins pour une réponse plus adaptée
- ✓ Des besoins d'écoute et d'accompagnement à la parentalité.

Sur la participation des habitants et la vie associative

- ✓ La nécessité de repenser collectivement nos modes d'interventions pour favoriser l'implication des habitants.
- ✓ Des besoins de développer le partenariat avec les Bureaux de quartiers afin de mutualiser les énergies.
- ✓ Mieux identifier les besoins des habitants pour construire avec eux les réponses à y apporter.
- ✓ Renforcer notre posture d'accueil et d'écoute des besoins pour une réponse plus adaptée.
- ✓ Des besoins de développer le bénévolat pour donner plus d'ampleur à nos actions et pour consolider la vie associative.

Sur la question environnementale

- ✓ Le besoin de définir collectivement la politique de l'association en ce domaine et d'identifier les leviers à actionner en interne.
- ✓ L'impérieuse nécessité de contribuer à répondre aux enjeux environnementaux auxquels nous faisons face.
- ✓ Etre porteurs de ces enjeux et de contribuer à sensibiliser les habitants.
- ✓ Des besoins d'accompagner les habitants, en particulier les plus précaires, dans les possibilités de mise en œuvre au quotidien.

Les enjeux repérés

Un enjeu autour des personnes isolées et/ou en situation de précarité

La répartition des quotients familiaux de la population des adhérents du centre Social a nettement évolué depuis 2017, avec une augmentation continue de la proportion des QF inférieurs à 750 et une diminution progressive de la part des quotients les plus élevés. Pour autant, le constat partagé est que le Centre social reste, par les populations fragiles et isolées, encore mal identifié comme espace d'accompagnement et de lien social ; il y a également une attente des partenaires pour renforcer le travail partenarial et apporter des réponses concertées aux problématiques des personnes en situation de précarité sur le territoire.

Un enjeu autour de la participation des habitants et de la vie associative

La dynamique de la vie associative reste en deçà des besoins au centre social : difficulté à recruter des bénévoles pour participer aux activités, manque de renouvellement du Conseil d'administration, nécessité de développer l'accompagnement autour des projets d'habitants, ainsi que le travail sur leur engagement.

Un enjeu autour des jeunes et de l'action jeunesse sur le territoire

L'intervention auprès du public jeune reste un enjeu important pour le Centre social mais aussi pour les partenaires : le territoire feyzinois est encore en construction d'une offre cohérente sur la ville, au sein de laquelle le Centre social doit prendre toute sa place car il est en capacité de toucher une population de jeunes que le Corner n'a pas. Les enjeux sur la jeunesse concernent notamment la consolidation du partenariat pour aboutir à une offre

cohérente, un accompagnement des familles pour leur permette de trouver leur place dans l'accompagnement de leurs enfants, et la mise en œuvre d'un travail d'accompagnement des jeunes à travers leurs loisirs, leurs projets, leurs engagements.

Un enjeu pour le projet familles autour de la petite-enfance et de l'enfance

Il y a un manque de places chronique en crèche et en alsh, plus criant depuis la crise sanitaire. En cause : des difficultés de recrutement d'animateurs notamment sur les mercredis, et un manque de locaux. Nos moyens d'actions sont limités sur cet enjeu, car même si nous parvenions à recruter le nombre d'animateurs nécessaire, nous ne pourrions pas aller au-delà de notre capacité d'accueil qui reste insuffisante au regard des besoins. Outre la question de la garde des enfants, les acteurs du territoire repèrent aussi des besoins autour de l'accompagnement à la parentalité, et notamment autour des questions scolaires pour lesquelles on repère :

- Un manque d'outils de soutien pour accompagner les enfants dans leurs difficultés d'apprentissages et leur permettre de trouver du sens à leur travail scolaire,
- Des besoins d'accompagnement des parents pour faciliter le lien avec l'école et aider à la compréhension des fonctionnements de l'institution,

Un enjeu autour de la question environnementale

Les circonstances ont fait que nous n'avons fait qu'effleurer cet enjeu au cours du projet 2019-2023, mais l'actualité nous rappelle chaque jour qu'il y a nécessité à mettre en œuvre une mutation profonde de nos manières de consommer et de notre rapport à notre environnement. C'est un travail qui concerne nos propres fonctionnements internes mais aussi les outils que nous pourrions mettre en œuvre pour accompagner nos publics dans cette transition.

Les axes prioritaires retenus par le Conseil d'Administration.

A partir des enjeux repérés, le Conseil d'administration valide 4 axes prioritaires pour le projet social 2023-2027 :

-  Un axe environnemental
-  Un axe participation des habitants et vie associative
-  Un axe accompagnement des publics fragiles et isolés
-  Un axe jeunesse

Les enjeux autour de l'enfance ne sont pas oubliés, ils s'intégreront dans le projet famille autour notamment des questions d'accompagnement à la parentalité

3. L'OSSATURE DU PROJET 2023-2027

3.1 Quelques éléments de cadrage

Avant de dérouler les objectifs du projet à venir, nous souhaitons apporter quelques précisions sur ce qui a présidé à la réflexion et à la définition de cet arbre.

En premier lieu, c'est un projet qui se situe dans la continuité du projet 2019-2023. Compte tenu des éléments du diagnostic et de l'évaluation, il apparaît que les enjeux repérés s'inscrivent dans les problématiques déjà mises en évidence en 2019 mais qui nécessitent aujourd'hui un approfondissement ou une nouvelle orientation.

Par ailleurs, c'est un projet qui s'appuie sur le partenariat et s'inscrit dans la complémentarité : toucher tous les publics et améliorer la transversalité. C'est aussi pour cette raison que nous n'avons pas, contrairement au projet précédent, proposé un axe autour du partenariat. Nous avons souhaité cette fois que cette question s'inscrive dans chacun des objectifs du projet comme un élément incontournable et constitutif de notre action.

Ce que nous présentons ici est un projet avec des interconnexions entre les objectifs qui appellent à la transversalité et apportent de la cohérence. Par exemple, la question de l'accompagnement des publics en situation de précarité va être transverse à divers axes comme la jeunesse, l'axe environnemental...

C'est un projet qui vise à développer une culture commune autour de l'accueil, de l'aller vers, de la participation des habitants, du développement durable... En effet, pour pouvoir porter au mieux le travail à mener, il nous apparaît aujourd'hui indispensable de mettre nos façons d'agir en cohérence en interne et de porter collectivement les modalités de nos interventions.

Enfin, nous avons fait le choix de ne pas décliner ces objectifs en fiches actions de manière à nous laisser la liberté d'adapter nos propositions en fonction des besoins et des situations. C'est une manière de mettre en avant la nécessité que chacune de nos actions s'inscrive dans le cadre des objectifs qui vont être présentés ci-après, c'est aussi un choix qui nous impose une évaluation précise et régulière de nos interventions pour se redire le contexte dans lequel nous agissons et pratiquer les éventuels ajustements nécessaires.

3.2 L'arbre d'objectifs

1. L'axe environnemental

Objectif général 1

Inscrire le Centre Social dans une démarche respectueuse du vivant et consciente des enjeux environnementaux.

Objectif intermédiaire 1

Définir la politique du Centre social autour de la question écologique.

Objectif opérationnel A1

Construire une charte environnementale concertée.

Objectif opérationnel B1

Accompagner les équipes dans l'appropriation des principes de la charte

Objectif opérationnel C1

Inscrire et valoriser les principes de la charte environnementale dans le fonctionnement des secteurs du Centre social

Objectif intermédiaire 2

Accompagner les habitants dans la transition écologique.

Objectif opérationnel A2

Sensibiliser et former les habitants aux enjeux environnementaux et aux solutions à mettre en œuvre

Objectif opérationnel B2

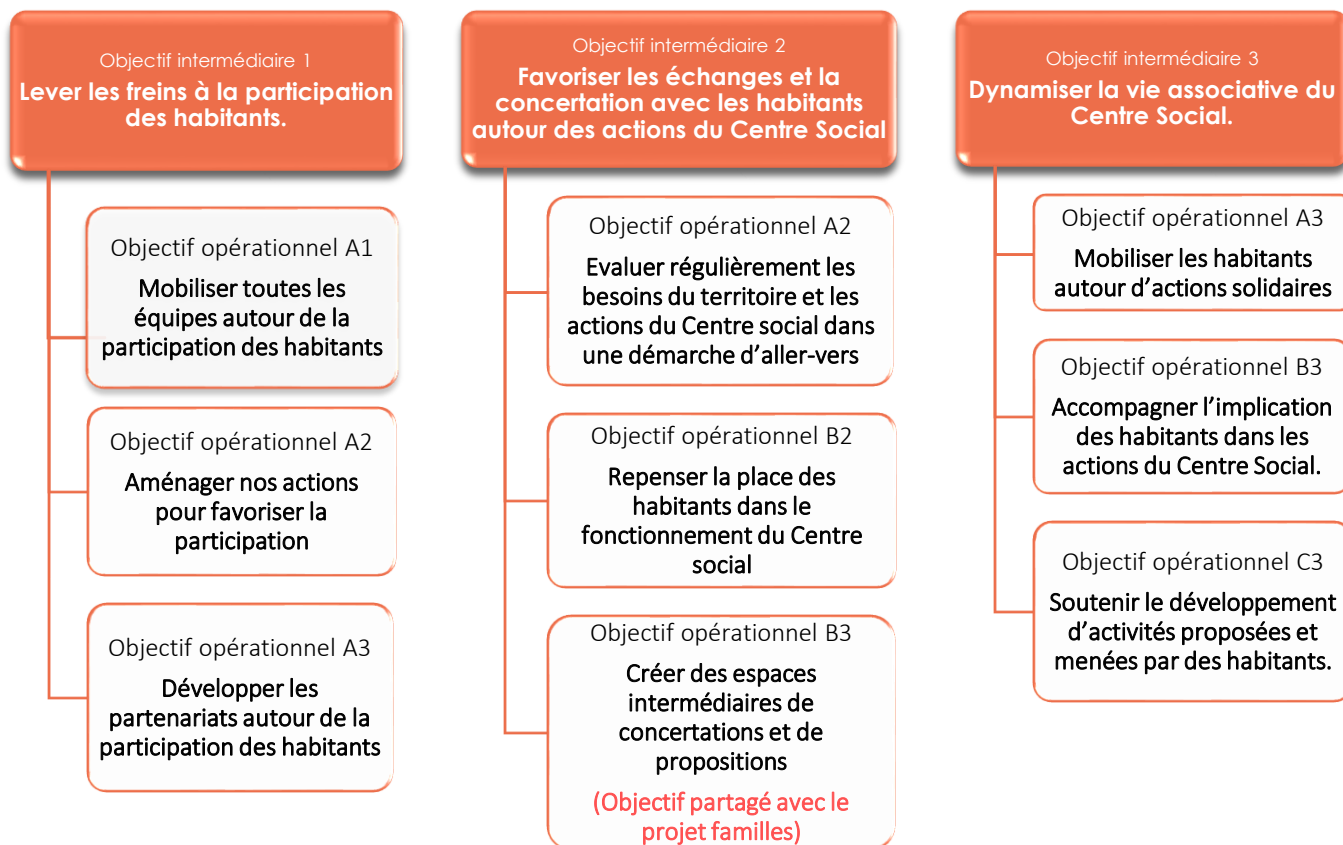
Accompagner les familles dans une gestion domestique plus respectueuse de l'environnement tenant compte de leurs réalités socio-économiques.

PROJET FAMILLE

2. L'axe participation des habitants et vie associative

Objectif général 2

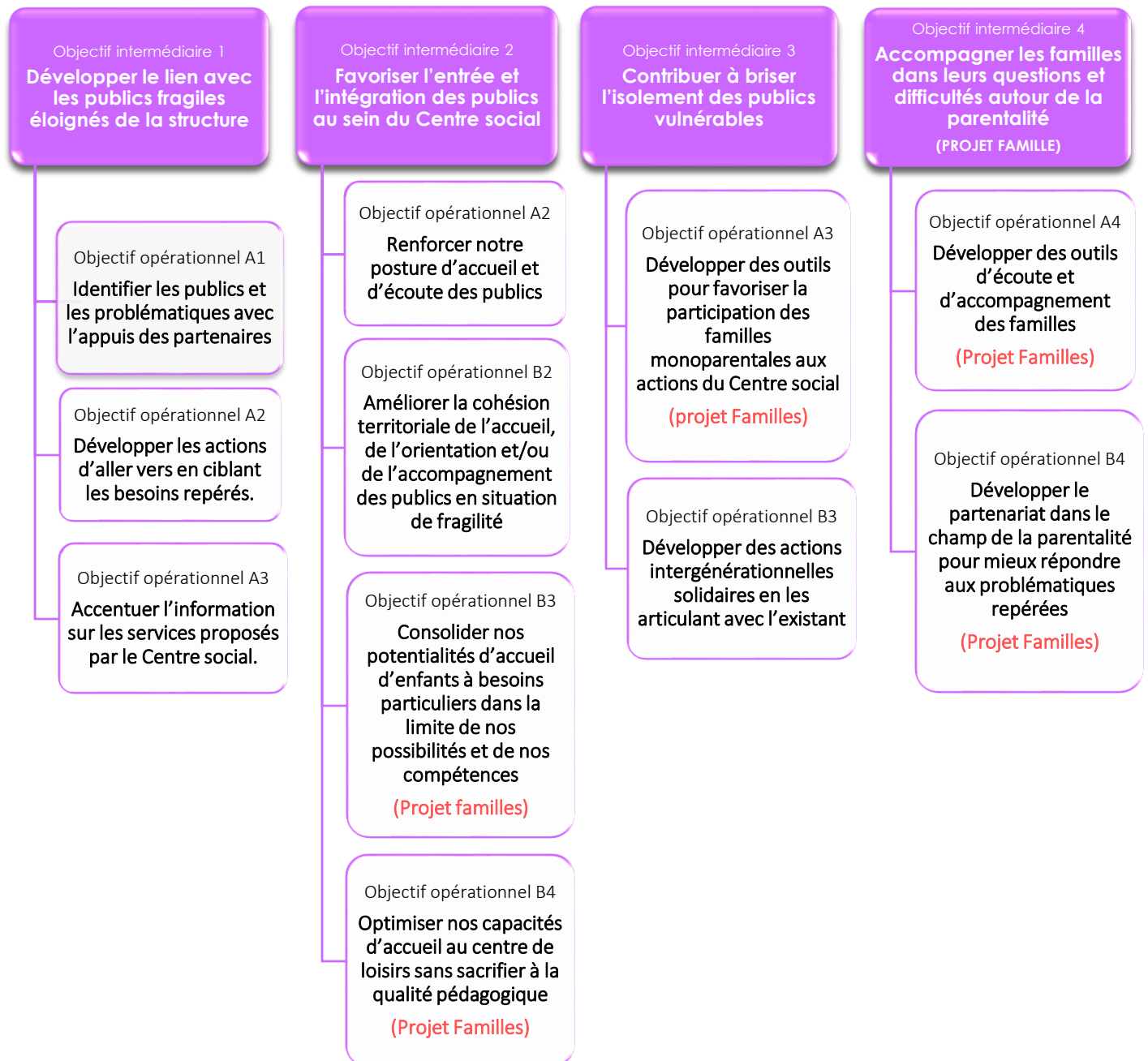
Amener les habitants à être acteurs de la vie de l'association du Centre social et plus généralement, de l'animation de la vie locale.



3. L'axe accompagnement des publics fragiles et isolés

Objectif général 3

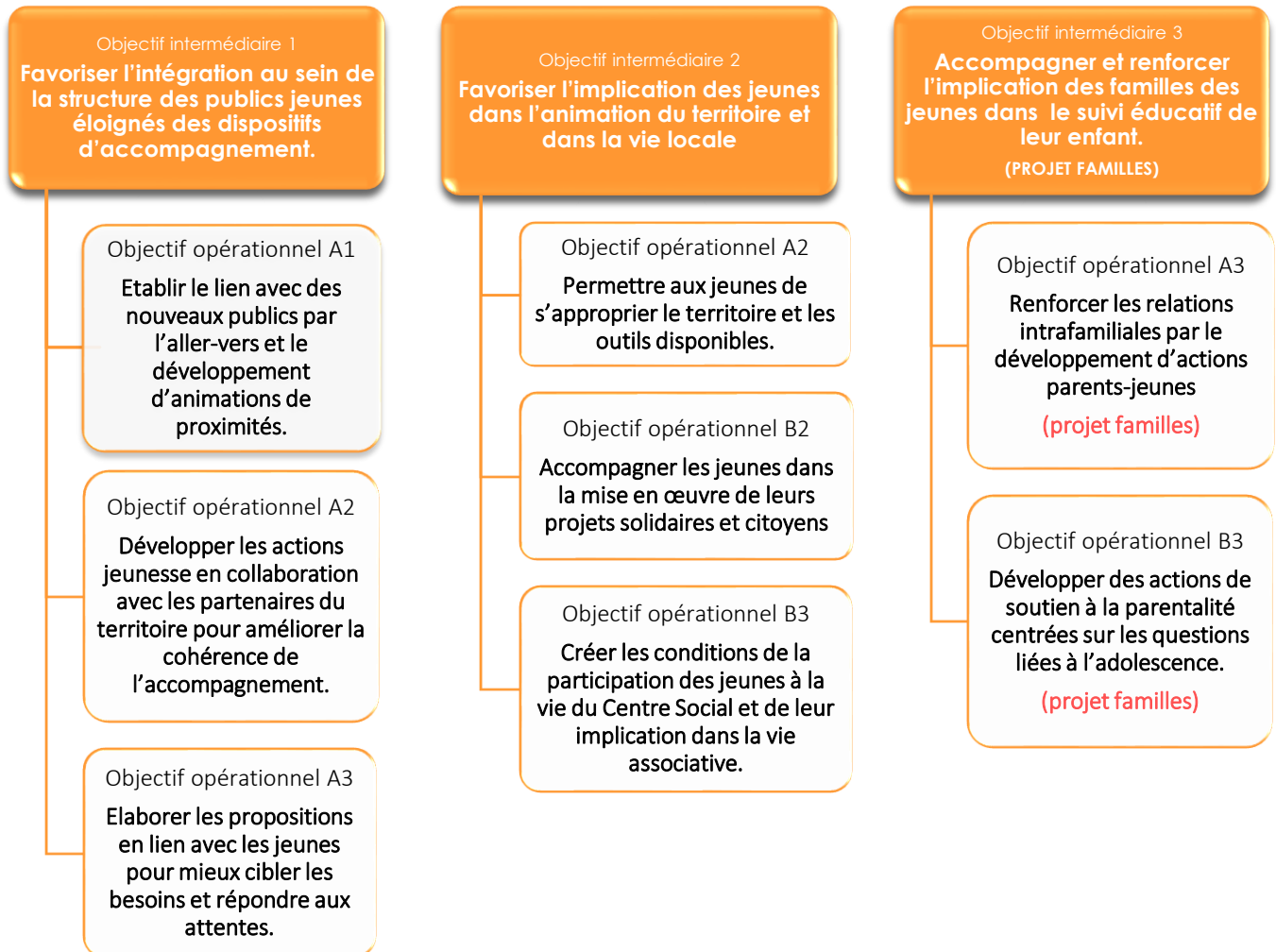
Renforcer l'accompagnement des publics en situation de fragilité sociale, économique,



4. L'axe jeunesse

Objectif général 4

*Accompagner les jeunes dans la construction de leur vie d'adultes et de citoyens
en lien avec leurs familles*



4. LES MOYENS DU PROJET

Pour mettre en œuvre le projet social et le projet famille, nous disposons de moyens humains, financiers et matériels existants.

La mise en œuvre pour les années à venir a été réfléchie à moyens humains constants en ce qui concerne l'équipe des salariés permanents, et ce pour deux raisons :

1. La conviction qu'il nous faudra développer notre action avec des moyens financiers contraints ne laisse pas la place à la possibilité de créations de postes.
2. Les locaux disponibles au centre social ne nous laissent pas la possibilité d'accueillir de nouvelles embauches.

4.1 Les moyens humains

4.1.1 personnel salarié

Au 31 décembre 2022, l'équipe salariée du Centre Social Mosaïque comptait 32 salariés, hors CDD de remplacements ponctuels ou liés à une augmentation temporaire de l'activité et personnels sous Contrats d'Engagements Educatifs (CEE).

La politique de l'association en matière de ressources humaines privilégie autant que faire se peut la proposition de CDI à temps complet, dans la mesure bien entendu où cela répond à un besoin pour l'activité.

	Temps plein	Temps partiel	Total
CDI	15	15	30
CDD	2	0	2
Total	17	15	32

Les deux CDD concernent des contrats d'apprentissage.

L'équipe est féminine à 88%, soit un total de 28 femmes et 4 hommes.

ETP global et par secteur (hors CEE)

Moyenne d'âge globale et par secteur (hors CEE)

La moyenne d'âge de l'équipe des permanents est de 39,5 ans. Elle est en baisse par rapport aux données indiquées en 2019 dans le précédent projet.

Selon les secteurs, l'âge moyen se présente comme suit :

- Petite enfance : 35,63 ans
- Enfance Jeunesse : 31 ans

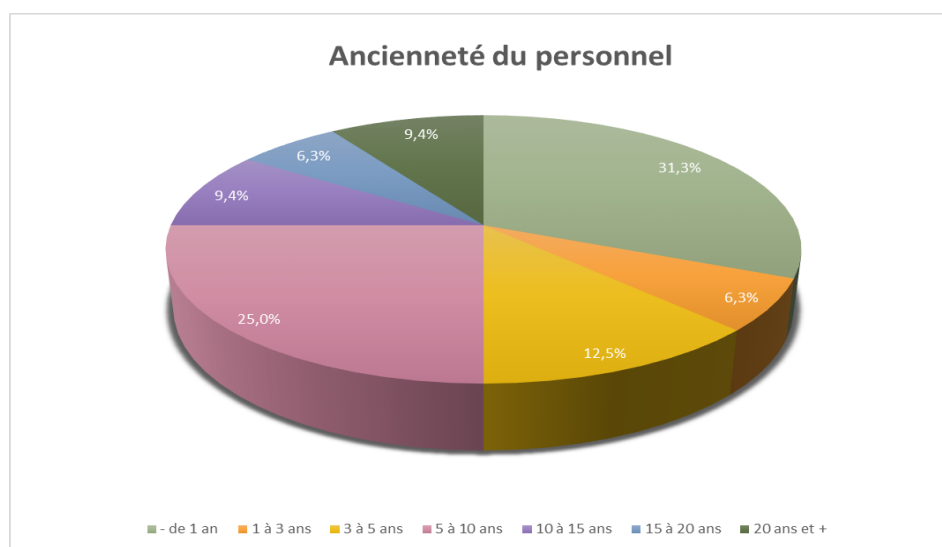
- Adultes-familles et développement social : 34,64 ans
- Logistique : 55 ans
- Pilotage : 47,4 ans

Le départ en retraite de plusieurs animateurs d'ateliers a fait chuter la moyenne d'âge du secteur adultes-familles qui s'établissait à 45,17 ans en 2019.

Le secteur logistique reste celui où la moyenne d'âge reste le plus élevé. Deux d'entre elles devraient prendre leur retraite d'ici 2027.

Ancienneté globale et par secteurs

L'ancienneté moyenne de l'équipe est de 7,24 ans, soit 1,55 ans de plus qu'en 2019.



Au 31 décembre, les personnes ayant une ancienneté de moins de cinq ans dans la structure représentaient 50% de l'effectif des salariés permanents (42 % sont présents depuis moins de trois ans). Autrement dit, c'est la moitié de l'équipe a été renouvelée depuis l'écriture du dernier projet.

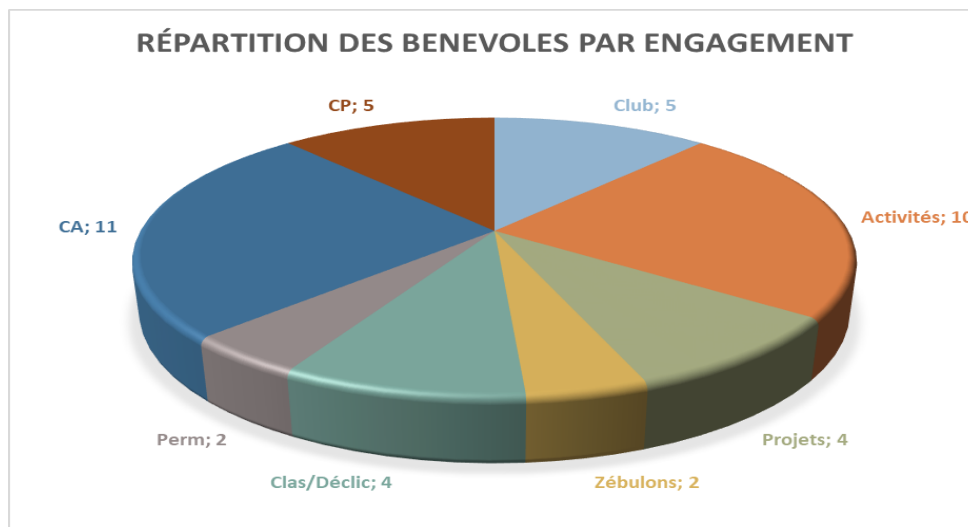
75% de l'équipe a moins de dix ans de présence au sein du Centre Social.

Par rapport aux données précédentes, on note une relative progression dans la stabilisation de l'équipe. Elle est cependant disparate selon les secteurs. Entre les créations de postes et les renouvellements de personnels, ce sont les secteurs enfance-jeunesse et adultes-familles-développement social qui ont connu le plus de renouvellements récents (8 salariés entrés depuis moins d'un an dans l'équipe).

En revanche, tous les responsables de secteurs ainsi que la direction qui étaient présents à la rédaction du projet sont encore en poste aujourd'hui, ce qui a permis d'assurer la continuité de l'action et des intentions.

4.1.2. L'équipe des bénévoles

L'association peut compter sur l'engagement d'une trentaine de bénévoles (pour un total d'heure annuel estimé à 2330 heures, soit environ 1,4 ETP) qui nous permettent, année après année, de développer notre projet auprès de notre public en complément de l'action des salariés.



Il faut noter quand même une diminution du nombre de bénévoles par rapport à l'écrit précédent, d'une dizaine environ. Cela rend le travail autour de la participation et l'implication des habitants d'autant plus nécessaire.

4.1.3. Les partenaires

Le Centre Social Mosaïque s'attache à développer son réseau de partenariats afin de favoriser la cohérence des interventions sur le territoire, conjuguer les énergies, les moyens et les compétences afin de renforcer la qualité de nos actions.

Pour développer notre projet, nous pouvons nous appuyer sur les structures suivantes (liste non exhaustive) :

Partenaires institutionnels et financiers :

- ✚ La Ville de Feyzin
- ✚ La CAF
- ✚ La Métropole de Lyon

Partenaires opérationnels :

- | | |
|---|--|
| ✚ CHRS France Horizon | ✚ Le Centre Ressources |
| ✚ Des Fleurs et des Arts | ✚ Le collège |
| ✚ Feyzin Partage | ✚ Le Corner |
| ✚ La CAF | ✚ Le Pôle Culture et Sports |
| ✚ La Compagnie de Fakto | ✚ Le Pôle Solidarité, emploi et vie économique |
| ✚ La Guinguette | ✚ Le Pôle Enfance |
| ✚ La Maison de la Métropole | ✚ Le Pôle Habitants |
| ✚ La MAS Révolat | ✚ L'Ecole de Musique |
| ✚ La Médiathèque | ✚ L'Epicerie Moderne |
| ✚ La Sauvegarde 69 | ✚ Les écoles |
| ✚ Le Centre de Loisirs Maurice Gaillard | ✚ L'IREPS Auvergne-Rhône-Alpes |

4.2. la formation

La formation des intervenants est une dimension importante de la politique managériale du centre social. Elle nous permet de développer les compétences des personnels, d'adapter les savoir-faire aux exigences des postes, mais aussi d'accompagner les personnes dans leur construction personnelle et leurs parcours de vie.

Au 31/12/2022, notre équipe comptabilisait les diplômes suivants :

• Bac Pro ASSP • Bac pro comptabilité • Bac techno agro-alimentaire • 2 BEP CAP Sténo-dactylo • BEP Sanitaire et Social • BPJEPS Animation sociale • BPJEPS LTP • BTS Assistante de Direction	• DE EJE • BTS • CAP Couture • 3 CAP petite enfance • Master 2 Management des organisations sociale • 4 DE Auxiliaire puériculture • DE Aide-soignante • DE Education Spécialisée	• DEUST AGAPSC¹⁵ • Licence Sciences du Langage • Master FLE • DN Arts Plastiques • DESJEPS • 2 DUT Carrières Sociales • Licence Sciences Humaines et Sociales.
---	---	---

4.3. les moyens matériels

Afin de développer son projet, le Centre Social dispose de locaux à usage propre, d'une surface de 1200m² sur trois niveaux, situés rue des Maures à l'entrée sud de Feyzin. En extérieur, au niveau bas, nous disposons d'une aire de jeux petite-enfance, d'un espace parking, ainsi que d'un terrain en herbe de 130 m². Au niveau 1, nous bénéficions d'un espace extérieur dévolu à la crèche. Ces bâtiments accueillent l'essentiel des activités du Centre Social à l'exception de l'accueil de loisirs qui fonctionne dans les locaux des Trois Cerisiers, à 1km du centre social. Pour ce dernier, nous disposons de 143 m² à usage exclusif et de 955 m² à usage mutualisé, ainsi que de vastes espaces extérieurs et un accès privilégié à un parc ainsi qu'au petit bois qui entoure le Fort.

En outre, nous pouvons compter sur un fort appui logistique de la Ville de Feyzin qui nous apporte, quand cela est possible, toute l'aide matérielle souhaitée pour la réalisation de nos manifestations ou l'organisation de nos activités.

4.4. les moyens financiers

La question des finances pour une association telle que la nôtre se complexifie d'année en année, dans un contexte général de baisse de la dépense publique et donc, des soutiens attribués par les financeurs pour soutenir le projet du Centre Social.

A cet égard pourtant, l'appui apporté par la CAF et la Ville, ainsi que par l'Etat, au cours des années 2020 et 2021 a été sans faille, ce qui nous a permis de traverser cette crise et d'en sortir renforcés sur le plan financier.

Cependant, le contexte actuel d'instabilité inflationniste qui s'inscrit dans un contexte plus général de turbulences géopolitiques, les incertitudes de l'évolution de la situation économique et de celles des finances publiques, ainsi que la révision des pesées de la Convention Collective Alisfa font peser bien des incertitudes en matières de finances sur les années à venir.

¹⁵ Animation et Gestion des Activités Physiques, Sportives, ou Culturelles

Ces éléments nous imposent d'envisager la mise en œuvre de ce projet dans une perspective de maîtrise des dépenses et d'augmentation des produits liés à notre activité pour pouvoir maintenir l'activité au niveau envisagé.

Le budget prévisionnel du projet

Ainsi que nous l'avons évoqué dans le préambule de ce chapitre, ce projet a été envisagé sans nouvelle création de poste dans le but, entre autres, de maîtriser l'augmentation de la masse salariale.

Côté charges

Au cours des 4 prochaines années, 5 salariées devraient partir en retraite pour un total de 3,5 ETP :

- 2 sur le secteur logistique
- 1 en petite enfance
- 1 sur le secteur accueil
- 1 sur le secteur adultes-familles

Ces départs devraient s'effectuer courant 2024 et 2025.

En ce qui concerne l'équipe d'entretien qui sera concernée par deux de ces départs, il n'est pas envisagé de renouveler les postes à l'identique. L'organisation actuelle peut être repensée pour mieux répondre aux besoins tout en diminuant le nombre d'heures consacrées à ces interventions, ce qui pourrait nous faire économiser près d'un poste.

L'axe environnemental du projet s'inscrit dans l'évolution budgétaire, avec une maîtrise, voire une diminution de certaines charges de fonctionnement, dans une démarche de baisse de nos consommations.

Le Fond dédié : Dans le cadre du passage du CEJ à la CTG, nous avons bénéficié du versement simultané de l'un et l'autre. Le versement du CEJ, inattendu, nous a permis de mettre en place un fond dédié pour financer pendant 4 ans le poste d'une animatrice polyvalente qui est venue renforcer les moyens sur la jeunesse, la proximité, et la dimension environnementale.

L'évolution des charges de salaires due à l'avenant de la convention collective Alisfa qui entrera en vigueur à compter de janvier 2024 aura un impact budgétaire fort sur la structure.

Les départs en retraites prévus sur la période 2024-2025 et le non remplacement des postes à l'identique sur l'équipe d'entretien nous permettront d'amortir le choc sur 2025 et 2026, avec même une hypothèse probable de reconstituer partiellement nos réserves de trésorerie.

En 2027, sauf évolution substantielle des financements de nos partenaires et de nos sources de produits, nous risquons de renouer avec le déficit.

Dans le contexte tel qu'il se présente aujourd'hui, il est très difficile de réaliser un prévisionnel fiable. A ce jour, des négociations sont en cours pour obtenir un éventuel soutien financier des pouvoirs publics à la hausse des salaires que va induire la mise en application de la nouvelle classification de la convention collective. Sans connaissance des

hypothèses et des résultats de ces négociations, il règne une incertitude majeure sur les produits, ce qui appelle de notre part à la vigilance pour anticiper les décisions à prendre pour rester à l'équilibre en 2027.

Côté produits

C'est la prudence qui a guidé les prévisions côté produits, sans pour autant se départir d'une certaine dose d'optimisme, en envisageant un retour à des capacités d'accueil optimisées sur le centre de loisirs notamment.

Du côté des ateliers, la hausse envisagée reste modérée, nous conservons donc une marge de progression de ce côté-ci

En ce qui concerne nos partenaires financiers, nous avons envisagé :

- Une augmentation annuelle de 1% de la subvention municipale
- Une augmentation de 10 cts de l'heure de la PSU à partir de 2024 (par an).
- Une hausse de 1,5% des PS Animation Globale et Actions Collectives Familles tous les ans.
- Une augmentation de 0,002 cts de la PSO sur 4 ans.

BUDGETS PREVISIONNELS 2023 A 2027 : CHARGES

		Prev 2023	Prev 2024	Prev 2025	Prev 2026	Prev 2027
60	ACHATS					
602110	ALIMENTATION - BOISSON	12 011,80 €	13 123,00 €	13 516,69 €	13 922,19 €	14 339,86 €
602120	FOURNITURES D'ACTIVITES	13 282,36 €	13 481,60 €	12 560,00 €	11 855,00 €	11 102,00 €
602130	PRODUITS PHARMACEUTIQUES	446,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
606100	EAU	1 500,00 €	1 440,95 €	1 522,50 €	1 462,57 €	1 545,34 €
606110	ELECTRICITE - GAZ	26 240,00 €	23 532,00 €	22 360,00 €	22 136,40 €	21 523,00 €
606130	CARBURANT	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
606300	PETIT EQUIPEMENT	5 453,00 €	2 100,00 €	2 142,00 €	2 150,00 €	2 193,00 €
606350	PRODUITS D'ENTRETIEN	4 000,00 €	3 850,00 €	3 907,75 €	3 504,00 €	3 210,00 €
606400	FOURNITURES DE BUREAU	1 350,00 €	1 924,00 €	1 876,00 €	1 645,00 €	1 420,00 €
606500	LINGE ET VETEMENTS DE TRAVAIL	554,00 €	420,00 €	420,00 €	420,00 €	420,00 €
606420	FOURNITURES INFORMATIQUES	350,00 €	550,00 €	550,00 €	550,00 €	550,00 €
606800	AUTRES FOURNITURES	62 883,40 €	63 826,65 €	64 784,05 €	65 755,81 €	66 742,15 €
		128 070,56 €	124 748,20 €	124 138,99 €	123 900,97 €	123 545,34 €
61	SERVICES EXTERIEURS					
613200	LOCATIONS IMMOBILIERES	6 600,00 €	7 320,00 €	7 950,00 €	9 000,00 €	8 500,00 €
613500	LOCATIONS MOBILIERES	8 486,00 €	8 613,29 €	8 742,49 €	8 873,63 €	9 006,73 €
615200	ENTRETIEN/REPARATIONS SUR BIEN IMMOB	3 000,00 €	2 000,00 €	2 030,00 €	2 060,45 €	2 091,36 €
615500	ENTRETIEN/REPARATIONS AUTRES	650,00 €	700,00 €	700,00 €	700,00 €	700,00 €
615600	MAINTENANCE	8 400,00 €	8 526,00 €	8 653,89 €	8 783,70 €	8 915,45 €
616000	ASSURANCE MULTIRISQUE	6 500,00 €	6 695,00 €	6 895,85 €	7 102,73 €	7 315,81 €
618100	DOCUMENTATION GENERALE	0,00 €				
618300	DOCUMENTATIONS TECHNIQUES	361,00 €	400,00 €	400,00 €	400,00 €	400,00 €
618600	FORMATION DES BENEVOLES	300,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €
		34 297,00 €	34 454,29 €	35 572,23 €	37 120,50 €	37 129,35 €
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS					
621400	PERSONNEL MIS A DISPOSITION	11 503,00 €	11 800,00 €	12 230,00 €	12 850,00 €	13 120,00 €
622600	COMMISSAIRES AUX COMPTES	5 610,00 €	5 778,30 €	5 951,65 €	6 130,20 €	6 314,10 €
622610	HONO AVOCATS, HUISSIERS	2 500,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
622800	DIVERS INTERMEDIAIRES ANCV & CRCESU	180,00 €	120,00 €	120,00 €	120,00 €	120,00 €
623000	PUBLICITE PUBLICATION	500,00 €	507,50 €	515,11 €	522,84 €	530,68 €
623600	CATALOGUES & IMPRIMES	1 500,00 €	1 100,00 €	1 116,50 €	1 133,25 €	1 150,25 €
623800	CADEAUX, DONs, POUBBOIRES	200,00 €	400,00 €	400,00 €	400,00 €	400,00 €
624800	TRANSPORT D'ACTIVITES	25 244,00 €	21 519,52 €	21 842,32 €	22 169,95 €	21 440,00 €
625010	DEPLACEMENT DU PERSONNEL	778,00 €	793,56 €	809,43 €	825,62 €	842,13 €
625100	DEPLACEMENT BENEVOLES	1 026,40 €	150,00 €	152,25 €	154,53 €	156,85 €
625700	MISSIONS ET RECEPTIONS	150,00 €	500,00 €	507,50 €	515,11 €	522,84 €
626100	FRAIS POSTAUX	800,00 €	756,00 €	700,00 €	689,00 €	710,00 €
626300	FRAIS TELECOMMUNICATIONS	8 760,00 €	8 350,00 €	8 475,25 €	8 602,38 €	8 731,41 €
627000	FRAIS BANCAIRES	450,00 €	385,62 €	391,40 €	397,27 €	403,23 €
628100	COTISATIONS FEDERALE, SNAEC SO	8 700,00 €	9 191,98 €	9 329,86 €	9 469,81 €	9 611,86 €
628200	AUTRES COTISATIONS	100,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €
628300	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	21 769,00 €	18 028,90 €	18 299,33 €	18 573,82 €	18 852,43 €
628400	FRAIS DE RECRUTEMENT DE PERSONNEL	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
628500	FRAIS DE CONSEILS ET ASSEMBLEES	300,00 €	304,50 €	309,07 €	313,70 €	318,41 €
628600	FRAIS DE FORMATION REGLES	15 932,00 €	13 560,00 €	12 300,00 €	12 865,00 €	11 400,00 €
		106 002,40 €	95 345,88 €	95 549,67 €	97 832,49 €	96 724,20 €
63	IMPOTS, TAXES ET VERSEM. ASSIMIL					
631100	TAXE SUR LES SALAIRES	31 197,34 €	32 886,02 €	31 661,18 €	32 136,09 €	32 618,13 €
633100	FORMATION CONTINUE	15 406,04 €	16 238,00 €	15 623,85 €	15 858,21 €	16 096,08 €
633200	PARTICIPATION CONSTRUCTION	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
637100	CONTRIBUTION AGEFIPH	4 428,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €
		51 031,38 €	52 624,02 €	50 785,03 €	51 494,30 €	52 214,22 €
64	CHARGES DE PERSONNEL					
641100	REMUNERATION PERSONNEL	780 027,41 €	822 150,50 €	791 529,38 €	803 402,32 €	815 453,36 €
641180	CHARGES SALARIALES	199 812,47 €	220 233,18 €	198 998,39 €	201 983,37 €	205 013,12 €
647200	COMITE D'ETABLISSEMENT	7 800,27 €	8 221,51 €	7 915,29 €	8 034,02 €	8 154,53 €
647500	MEDECINE DU TRAVAIL	2 900,00 €	3 000,00 €	3 045,00 €	3 090,68 €	3 137,04 €
		990 540,15 €	1 053 605,19 €	1 001 488,06 €	1 016 510,38 €	1 031 758,04 €
68	DOTAT. AMORTISS. ET PROVISIONS					
681120	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 914,90 €	7 071,79 €	2 855,85 €	1 868,51 €	1 793,75 €
681560	DOT. PROV. DEPART RETRAITE	11 327,55 €	-6 244,87 €	-10 330,69 €	7 241,47 €	7 241,47 €
		19 242,45 €	826,92 €	-7 474,84 €	9 109,98 €	9 035,22 €
86	CHARGES CONTRIB. VOLONTAIRES					
861300	Locaux & charges locatives	205 515,48 €	209 625,79 €	213 818,31 €	218 094,67 €	222 456,56 €
		205 515,48 €	209 625,79 €	213 818,31 €	218 094,67 €	222 456,56 €
Total charges :		1 534 699,42 €	1 571 230,29 €	1 513 877,45 €	1 554 063,30 €	1 572 862,93 €

BUDGETS PREVISIONNELS 2023 A 2027 : PRODUITS						
		Prev 2023	Prev 2024	Prev 2025	Prev 2026	Prev 2027
70	REMUNERATIONS DES SERVICES					
706100	USAGERS	24 028,76 €	25 840,00 €	27 541,00 €	28 632,00 €	29 720,00 €
706101	USAGERS MULTI-ACCUEIL 0/3	50 408,75 €	43 956,43 €	45 166,24 €	46 376,05 €	47 585,86 €
706103	USAGERS CLSH	108 407,73 €	119 199,86 €	119 337,62 €	120 024,32 €	120 888,75 €
706105	USAGERS CLUB	3 100,00 €	1 863,00 €	2 120,00 €	1 965,00 €	1 642,00 €
706108	USAGERS MULTI-ACCUEIL N-1	0,00 €				
706111	CENTRE DE LOISIRS ANNEES PRECEDENTES	0,00 €				
706230	PS CAF PETITE ENFANCE	191 956,52 €	202 038,27 €	204 861,16 €	206 877,51 €	208 893,86 €
706232	PS CAF A L'ACTE CLSH	53 704,88 €	60 416,57 €	60 838,16 €	61 225,67 €	61 638,92 €
706234	PS CAF DE CONCERTATION	865,44 €	878,42 €	891,60 €	904,97 €	918,55 €
706235	PS JEUNES	20 605,00 €	20 915,00 €	21 230,00 €	21 550,00 €	21 875,00 €
706236	PS CAF CLAS	5 126,00 €	5 426,00 €	5 426,00 €	5 426,00 €	5 426,00 €
706253	BONUS CLAS	610,00 €	610,00 €	610,00 €	610,00 €	610,00 €
706238	PS CAF A.C.F.	23 682,00 €	24 038,00 €	24 399,00 €	24 765,00 €	25 136,00 €
706239	PS CAF ANIMATION GLOBALE	71 785,00 €	72 862,00 €	73 955,00 €	75 065,00 €	76 190,00 €
706240	COMPENSATION COVID EAJE	0,00 €				
706250	BONUS MIXITE SOCIALE	7 200,00 €	19 200,00 €	19 200,00 €	19 200,00 €	19 200,00 €
706251	BONUS INCLUSION HANDICAP	7 500,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €
706252	BONUS TERRITOIRES	88 716,19 €	90 046,93 €	89 753,00 €	88 684,00 €	89 814,00 €
708200	PRODUITS ACTIVITES ANNEXES	0,00 €				
		657 696,27 €	691 290,48 €	699 328,78 €	705 305,52 €	713 538,94 €
74	SUBVENT.D'EXPLOITATION					
741150	REMBOURSEMENT CNASEA	0,00 €				
741300	REMBOURSEMENT EMPLOI AUTRES	10 666,64 €	5 300,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
743200	SUBVENTION METROPOLE	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
743210	Subvention Conférence Financeurs	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €
744000	SUBVENTION COMMUNE CONTRAT ENF	0,00 €				
744200	SUBV.COMMUNE GLOBALE	505 000,00 €	460 000,00 €	464 600,00 €	469 246,00 €	473 938,46 €
744300	COMMUNE PERI SCOLAIRE	0,00 €				
744301	SUB COMMUNE VFS - VEJ	0,00 €				
744302	SUB COMMUNE BONUS TERRITOIRE	0,00 €				
744400	SUB COMMUNE AUTRE	0,00 €				
745200	SUBV.CAF GLOBALE	87 000,00 €	87 000,00 €	87 000,00 €	87 000,00 €	87 000,00 €
745301	SUB FONCT AFFECTEE BV	0,00 €				
745302	SUBVENTION CAF - VEJ VFS	3 450,00 €	3 750,00 €	3 852,00 €	3 645,00 €	3 920,00 €
745303	Subvention CAF sorties familiale	3 150,00 €	4 500,00 €	4 500,00 €	4 500,00 €	4 500,00 €
745380	Subvention CAF Fonds Publics et Terr	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €
		626 266,64 €	577 550,00 €	579 952,00 €	584 391,00 €	589 358,46 €
75	AUTRES PRODUITS GEST.COURANTE					
754000	COLLECTES ET DONS	0,00 €				
756000	COTISATIONS DES ADHERENTS	7 500,00 €	7 612,50 €	7 726,69 €	7 842,59 €	7 960,23 €
758100	DIVERS ROMPUS	0,00 €				
		7 500,00 €	7 612,50 €	7 726,69 €	7 842,59 €	7 960,23 €
76	PRODUITS FINANCIERS					
768000	AUTRES PRODUITS FINANCIERS	700,00 €	700	700	700	700
		700,00 €	700,00 €	700,00 €	700,00 €	700,00 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
771000	PRODUITS EXCEPT./OP.GESTION	0,00 €				
771550	Subvention exceptionnelle ou d'équilibre	0,00 €				
777000	QUOTE PART SUBV INVEST	3 922,12 €	2748,14			
		3 922,12 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROV					
781740	REPRISE SUR AMORT ET PROV	0,00 €				
781600	REPRISE/PROV RETRAITE	0,00 €				
789000	REPRISE SUR FONDS DEDIES	21 978,91 €	23 517,43 €	23 870,20 €	24 228,25 €	3 339,10 €
		21 978,91 €	23 517,43 €	23 870,20 €	24 228,25 €	3 339,10 €
79	TRANSFERTS DE CHARGES					
791000	TRANSFERT DE CHARGES	0,00 €				
791100	REMBOURSEMENT FORMATION	11 425,00 €	13 560,00 €	12 300,00 €	12 865,00 €	11 400,00 €
		11 425,00 €	13 560,00 €	12 300,00 €	12 865,00 €	11 400,00 €
87	PRODUITS CONTRIB. VOLONTAIRES					
871500	CHARGES SUPPL.VILLE	205 515,48 €	209 625,79 €	213 818,31 €	218 094,67 €	222 456,56 €
		205 515,48 €	209 625,79 €	213 818,31 €	218 094,67 €	222 456,56 €
Total produits :		1 535 004,42 €	1 523 856,21 €	1 537 695,97 €	1 553 427,03 €	1 548 753,29 €
Résultats		305,00 €	-44 625,94 €	23 818,52 €	-636,27 €	-24 109,64 €

5. LE SUIVI DU PROJET ET SON EVALUATION

Le travail sur le précédent projet nous l'avait enseigné : il y a nécessité de penser, au moment de la conception, la façon dont ce travail va être animé et transmis au cours des années de son existence pour qu'il puisse continuer à être développé malgré les inévitables mouvements au sein des équipes salariées et bénévoles.

Il convient par ailleurs d'imaginer les moyens que nous allons pouvoir mettre en place pour faire vivre ce projet au jour le jour, de manière à ce que nous puissions y inscrire nos actions de façon consciente, en lien direct avec les objectifs à mettre en œuvre.

5.1 Rendre le projet accessible à tous

Quelle que soit la qualité des écrits réalisés, on sait qu'il est peu probable qu'un nouveau salarié ou bénévole arrivant sur la structure s'attelle à la lecture d'un dossier de plus de soixante pages. Cette possibilité diminue d'autant plus en fonction de la nature du poste et du temps passé sur la structure.

Or, il nous semble fondamental que chaque personne impliquée dans le Centre Social, au niveau qui est le sien, soit porteuse du projet de la structure au quotidien afin de mettre l'ensemble de l'association au service de celui-ci et de faire « commun » autour de lui. Cela passe bien entendu par la connaissance de notre cadre d'intervention, de nos valeurs et finalités, mais aussi, bien entendu, par celle des enjeux (ce pour quoi nous agissons) et des objectifs que nous cherchons à atteindre.

Pour le projet précédent, nous avons réalisé une version synthétique du projet en 8 pages. Ce document reprenait les valeurs défendues, l'essentiel des enjeux, les finalités et les objectifs du projet. Il est envisagé de renouveler cet outil qui nous permet de fournir un support simple et pratique à tout nouvel arrivant sur la structure.

Il pourra également être mis à disposition de tout un chacun, adhérents, habitants, partenaires, en support papier ou numérique disponible à l'accueil ou sur le site du Centre Social.

5.2 L'accueil dans l'équipe

Nous voulons repenser ce temps pour mieux accompagner l'intégration des personnes qui vont nous rejoindre dans cette aventure commune.

Ce projet s'appuie notamment sur la création d'une culture collective autour des principaux enjeux repérés, de manière à ce que chacun puisse en être porteur au quotidien. Elle va se créer notamment par la formation et l'accompagnement des équipes. Pour que les personnes qui arriveront au cours de la période à venir puissent rejoindre le mouvement, il nous faut mettre en place les conditions pour le leur permettre. Cela ne peut pas se borner à leur remettre simplement un document au cours de l'entretien d'accueil, nous devons là aussi imaginer de quelle manière nous allons pouvoir embarquer ces nouveaux arrivants dans une aventure qu'ils n'ont pas écrite.

5.3 L'évaluation annuelle

Avec la même volonté de faire vivre la démarche projet pendant toute la durée de celui-ci, nous prévoyons un temps d'évaluation annuel qui permettra de faire collectivement le point sur le travail accompli, le chemin restant à parcourir et les éventuels ajustements de l'action apparus en cours de route.

Dans le précédent projet, nous avons instauré l'introduction d'une partie dédiée au travail du projet dans le rapport d'activité édité à l'occasion de l'assemblée générale.

Avec le recul, cette proposition met en évidence une incohérence : en dédiant une partie spécifiquement au projet, nous en faisons sans le vouloir un objet à part de notre quotidien. Or, il s'inscrit dans tout ce que nous portons et allons porter, et c'est ce que nous devons montrer et communiquer à nos adhérents, mais aussi à nos partenaires.

Aussi, nous envisageons pour la période à venir d'articuler le rapport d'activité annuel autour du projet. Cela pourrait par exemple se traduire par une nouvelle organisation de ce document, en proposant une articulation par objectifs généraux du projet plutôt que par secteurs, et une déclinaison de ce qui a été réalisé au cours de l'année dans le cadre de ces objectifs.

Ainsi, chaque année, nous pourrions faire le point sur l'évolution de notre travail au regard des différents objectifs du projet, ce qui permettrait :

- En interne : de rester « connecté » au projet et de garder celui-ci en fil rouge de notre action, comme un cap à suivre.
- En externe : de réexpliquer notre projet et de mettre en évidence le cadre de nos actions.

Outre la pertinence d'une évaluation annuelle pour envisager d'éventuels ajustements en fonction de ce qui pourrait apparaître, celle-ci nous permettra de constituer le matériau nécessaire à l'évaluation finale, ce qui devrait alléger une partie de la démarche lors du prochain renouvellement.

5.4 Les autres temps d'évaluations

A ce rendez-vous annuel du projet s'ajoutera un point régulier lors des Conseils d'Administrations de l'association, à raison de 6 fois par an. Ce travail permettra de faire le point sur les actions en cours, l'avancée sur la réalisation des objectifs, définir des priorités pour la période suivante, mais aussi de mobiliser les administrateurs sur le projet dans la durée.

Par ailleurs, nous avons mis en place en décembre 2021 un premier dialogue de gestion entre la Ville de Feyzin, la CAF, et nous-même.

C'est un outil qui nous semble aujourd'hui incontournable dans la vie du projet dans la mesure où ce temps de réflexion permet de faire le point sur l'activité du Centre Social mais aussi sur ses moyens humains, matériels, financiers. C'est également un temps qui permet de faire le point sur les besoins du territoire, d'exprimer les attentes de chacun, et d'harmoniser nos visions respectives pour travailler en cohérence. La confiance qui existe

aujourd'hui avec nos partenaires financiers nous permet d'envisager ces échanges comme autant d'occasions de soutien et de réflexion pour renforcer la cohérence des interventions du Centre Social sur le territoire.

5.5 La méthode évaluative

Afin de vérifier la pertinence des actions mises en place au regard des objectifs que nous nous sommes fixés, nous avons travaillé une série de questions pour chaque objectif opérationnel, assorties d'indicateurs quantitatifs et/ou qualitatifs de résultats.

Cette grille de lecture fera l'objet d'un document à part remis à chaque salarié et à chaque bénévole afin que chacun puisse s'en saisir au quotidien et s'y référer, nous permettant ainsi de garder à l'esprit le cadre de notre démarche.

Nous présentons ici les outils d'évaluation qui correspondent au projet social : ceux qui concernent le projet famille sont indiqués dans le document qui lui est dédié.

Axe environnemental :

Objectif général :

Inscrire le Centre social dans une démarche respectueuse du vivant et consciente des enjeux environnementaux.

OI 1 : Définir la politique du Centre social autour de la question écologique

- **OO 1 : construire une charte environnementale concertée**
 - *Cadre politique de l'association : ce que nous voulons défendre et porter en matière d'environnement auprès des habitants et des partenaires.*

Questions évaluatives :

1. La charte a-t-elle été rédigée et adoptée ?
2. Qui a été associé à la rédaction de la charte et pour quelle(s) phase(s) ?
3. Les axes proposés font-ils consensus au sein des équipes ?

Indicateurs :

1. Travail collectif et rédaction effective de la charte.
2. Les éléments de la charte ont été approuvés par une majorité de salariés et de bénévoles
3. Vote de la charte en Conseil d'Administration.

- **OO 2 : accompagner les équipes dans l'appropriation des principes de la charte.**
 - *Formation des équipes, les moyens mis en œuvre pour créer une culture commune sur la question (concertation, explications, règles communes...)*

Questions évaluatives :

1. Quel(s) moyen(s) ont été mis en place pour permettre aux bénévoles et aux salariés de s'approprier les principes de la charte ?
2. Cet accompagnement a-t-il permis de créer une culture commune sur la question environnementale ?

Indicateurs :

1. Les formations proposées et les temps de travail collectifs d'appropriation organisés.
2. L'évolution des comportements en lien avec les principes de la charte.

- **OO 3 : inscrire et valoriser les principes de la charte environnementale dans le fonctionnement des secteurs du Centre Social.**
 - *Comment se déclinent les principes de la charte dans les secteurs, quelles actions concrètes ?*

Questions évaluatives :

1. Quels effets concrets de la mise en application de la charte peut-on repérer au quotidien ?
2. La question environnementale est-elle mise en avant dans nos fonctionnements au quotidien ?

Indicateurs :

1. Les modifications de fonctionnements directement liés à la mise en application de la charte.
2. Les projets et le bilan des actions intègrent une partie mettant en avant les modalités définies dans le cadre de la charte environnementale.
3. Les éléments de communication mettant en avant les principes de la charte.

OI 2 : Accompagner les habitants dans la transition écologique.

- **OO 1 : sensibiliser et former les habitants aux enjeux environnementaux et aux solutions à mettre en œuvre.**
 - *Sensibilisation au sens large, par des animations et par les conditions de mise en œuvre de celles-ci (recyclage, non-jetable, etc...)*

Questions évaluatives :

1. Quelles actions ont été menées auprès des habitants pour les sensibiliser à ces questions ?

2. En quoi ces actions ont-elles permis de faire évoluer les comportements des habitants lors de nos animations et/ou ateliers ?

Indicateurs :

1. Recensements des actions de sensibilisations.
2. Intérêt manifesté par les habitants autour de ces animations.
3. Evolution des comportements.

Axe participation des habitants et vie associative

Objectif général :

Amener les habitants à être acteurs de la vie de l'association du Centre Social et plus largement, de l'animation de la vie locale.

OI. 1 : Lever les freins à la participation des habitants.

- **OO 1 : mobiliser toutes les équipes autour de la participation des habitants**
 - *Créer une culture commune sur la participation des habitants : formations collectives (FAVE, discriminations...), temps de travail et de réflexion avec toute l'équipe autour de cette question.*

Questions évaluatives :

1. Les équipes ont-elles été formées et sensibilisées à la question de la participation des habitants ?
2. La participation des habitants est-elle devenue un enjeu collectif pour les équipes du centre social ?

Indicateurs :

1. Nombre de salariés formés autour de la question de la participation des habitants et de l'inclusion.
2. Outils mis en œuvre au sein de chaque secteur pour favoriser la participation des habitants.

- **OO 2 : Aménager nos actions pour favoriser la participation des habitants.**
 - *A partir des outils et des réflexions générées par l'OO1 ci-dessus, comment nous adaptons nos actions pour y intégrer les habitants.*

Question évaluative :

1. En quoi les aménagements des modalités et du fonctionnement de nos activités ont-ils facilité la participation des habitants ?

Indicateurs :

1. Les organisations d'activités ont été repensées pour imaginer les adaptations permettant aux habitants d'y participer et/ou de s'y impliquer
2. Retours des habitants sur les aménagements proposés et l'intérêt présenté par ce qui a été mis en place.
3. Retours quantitatifs et qualitatifs des équipes sur l'évolution de la participation des habitants.

- **OO 3 : Développer les partenariats autour de la participation des habitants (Bureaux de quartier...).**
 - *S'appuyer sur ce qui existe pour mutualiser les énergies et être au plus près des besoins.*

Questions évaluatives :

1. En quoi avons-nous renforcé notre participation à la vie des Bureaux de Quartiers et aux différents événements de la commune ?
2. En quoi le développement de ce travail commun permet au Centre Social d'être mieux identifié parmi les habitants et de mieux répondre aux besoins ?

Indicateurs :

1. Nombre de projets développés avec le Bureau de Quartier et avec d'autres partenaires pour l'animation du territoire.
2. Analyse des impacts de cette implication sur la connaissance du centre social par les habitants et le développement de la participation.

OI 2 : Favoriser les échanges et la concertation avec les habitants autour des actions du Centre social

- **OO 1 : Evaluer régulièrement les besoins du territoire et les actions du centre social dans une démarche d'aller-vers.**
 - *En nous inspirant de la démarche utilisée lors du diagnostic, aller au-devant des habitants au moins une fois par an pour les rencontrer au sein des quartiers, et échanger avec eux sur leurs attentes et leurs besoins.*

Questions évaluatives :

1. La démarche d'évaluation en aller-vers a-t-elle favorisé l'identification du Centre Social et son rôle par les habitants, et les échanges avec eux ?
2. Les rencontres régulières avec les habitants pour l'évaluation de notre action ont-elles permis de valider nos propositions ou de faire évoluer certaines orientations pour mieux répondre aux objectifs généraux du projet et aux besoins identifiés ?

Indicateurs :

1. Le nombre d'enquêtes réalisées Hors les Murs dans le cadre d'une démarche d'évaluation annuelle.
2. L'incidence de ces évaluations sur la vie du projet : validation, évolutions...
3. Evaluation des échanges avec les habitants autour de leurs besoins et des services du centre social.

- **OO2 : Repenser la place des habitants dans le fonctionnement du Centre social.**
 - *Quelle place sommes-nous prêts à laisser, penser les marges de manœuvres que nous laisserons aux usagers : ne pas créer des coquilles vides*

Questions évaluatives :

1. Les habitants ont-ils été associés à la réflexion sur la question de leur place au sein du fonctionnement du Centre Social ?
2. Comment a évolué la question de la place des habitants dans le fonctionnement de l'organisation au cours du projet ?

Indicateurs :

1. Définition d'un cadre de la participation des habitants : les sujets et possibilités d'actions.
2. Ecart entre l'existant en début de projet et en fin de projet sur la capacité d'action des habitants sur la vie du Centre Social.

- **OO 3 : Créer des espaces intermédiaires de concertations et de propositions (objectif partagé avec le projet familles)**
 - *Conseils de parents au centre de loisirs, à la crèche, Comité d'animation... : réfléchir aux contours pour clarifier les pouvoirs de ces instances de concertations.*

Questions évaluatives :

1. A-t-on créé de nouveaux espaces de concertation Centre Social – usagers au cours du projet ?
2. En quoi ces instances ont-elles permis de faire évoluer les actions ou les fonctionnements du Centre Social ?

Indicateurs :

1. La création effective d'espaces de concertation avec les usagers et leur vitalité.
2. Les évolutions impulsées par les instances mises en œuvres.

OI 3 : Dynamiser la vie associative du Centre social.

- **OO 1 : Mobiliser les habitants autour d'actions solidaires.**
 - *Des actions qui mobilisent rapidement un large nombre de personnes pour permettre d'impulser une dynamique collective.*

Questions évaluatives :

1. Des actions solidaires portées par les habitants ont-elles pu se mettre en place ?
2. La mise en œuvre de ces actions solidaires permet-elle de contribuer à la dynamique associative et de quelle manière ?

Indicateurs :

1. Développement d'actions solidaires.
2. Un groupe s'est constitué de manière durable
3. D'autres propositions que des actions solidaires émergent de ce groupe.

- **OO 2 : Accompagner l'implication des habitants dans les actions du Centre Social.**
 - *Développer le bénévolat « coup de main » en sollicitant l'aide des adhérents.*

Questions évaluatives :

1. L'équipe s'est-elle saisie de la question pour mieux accompagner l'implication des habitants ?
2. Quelles stratégies ont été formalisées pour favoriser cette implication ?
3. Dans combien d'actions du centre social avons-nous sollicité l'aide des habitants pour la mise en œuvre ?
4. Avons-nous su donner envie aux habitants de participer ?

Indicateurs :

1. La question de l'implication apparaît dans les projets des secteurs, les rapports d'AG, les réunions d'équipes.
2. Les stratégies formalisées.
3. Le nombre d'actions pour lesquelles nous avons sollicité des habitants pour nous donner un coup de main.
4. les « à-côté » imaginés et proposés pour encourager les coups de mains des habitants et en faire un moment particulier.

- **OO 3 : Soutenir le développement d'activités proposées et menées par des habitants.**
 - *Que les habitants repèrent le CS comme un endroit possible pour faire vivre leurs idées (penser les outils matériels, financiers, humains nécessaires)*

Questions évaluatives :

1. Avons-nous su faire repérer le Centre Social comme un lieu ressource permettant de faire vivre les initiatives des habitants ?
2. Quelles réponses le Centre Social a-t-il mis en place pour prendre en compte les demandes ou propositions des habitants ?

Indicateurs :

1. Evolution du bénévolat d'activité sur la période du projet.
2. Des habitants s'adressent spontanément à nous pour trouver un soutien à la mise en œuvre d'un projet.
3. Outils pour recenser les propositions des habitants et les suites données.

Axe accompagnement des publics fragilisés et isolés

Objectif général :

Renforcer l'accompagnement des publics en situation de fragilité sociale, économique, et/ ou familiale.

OI 1 : Développer le lien avec les publics fragiles éloignés de la structure

- **OO 1 : Identifier les publics et les problématiques en s'appuyant notamment sur les partenaires.**
 - *Repérer les publics et les espaces où les rencontrer. Former les équipes sur la question des publics en situation de vulnérabilité, de qui on parle (handicap, précaires, aidants, seniors...), le repérage...*

Questions évaluatives :

1. Le lien et le travail avec les partenaires nous ont-ils permis d'identifier de nouveaux publics à prendre en compte et de déterminer des stratégies pour entrer en lien avec eux ?
2. Comment avons-nous adapté nos actions pour mieux prendre en compte les caractéristiques et les besoins de ce public ?

Indicateurs :

1. La définition de publics cibles en lien avec les partenaires.
2. La mise en place de modalités d'actions pour entrer en lien avec ces publics.

- **OO 2 : Développer des actions « d'aller vers » ciblant les besoins repérés.**
 - Aller à la rencontre des publics en développant des actions pour des publics bien identifiés (séniors, précaires...). Ces actions peuvent être menées en lien avec des partenaires (CCAS, Secours Populaire, Maison de la Métropole, Maison de l'Emploi...).

Questions évaluatives :

1. Les actions imaginées ont-elles permis d'entrer plus précisément en relation avec les publics ciblés en lien avec les partenaires ?
2. En quoi le développement de ces actions a permis d'établir des liens avec des publics qui ne fréquentaient pas le Centre social ?

Indicateurs :

1. Nombre de personnes touchées qui ne connaissaient pas la structure auparavant.
2. Retours qualitatifs sur les échanges établis avec les habitants et les perspectives de consolidation des liens.

- **OO 3 : accentuer l'information sur les services proposés par le Centre Social.**
 - Communiquer sur ce que nous faisons, sortir nos activités à l'extérieur, changer notre manière d'appréhender la relation au public

Questions évaluatives :

1. Le centre social et ses activités ont-ils gagné en visibilité auprès des partenaires et des habitants ?
2. Les habitants ont-ils pu, lors des temps d'animations hors les murs, identifier des services proposés par le centre social pouvant leur être utiles ?

Indicateurs :

1. Retours des partenaires et des habitants par la diffusion (en aller-vers pour les habitants) d'un questionnaire annuel.
2. Recueil de l'origine de l'information reçue par les habitants lors de l'accueil.

OI 2 : Favoriser l'entrée et l'intégration des publics au sein du Centre Social.

- **OO 1 : Renforcer notre posture d'accueil et d'écoute des publics**
 - *formation des équipes (veille sociale, discriminations, accueil handicap...), aménagement, animation de l'accueil...*

Questions évaluatives :

1. Quels dispositifs ont été travaillés et mis en place pour renforcer notre posture d'accueil et d'écoute des publics, et sur quels secteurs ?
2. En quoi ont-ils permis de mieux accueillir et de mieux prendre en compte les problématiques et les besoins du public ?

Indicateurs :

1. Nombre de dispositifs proposés, et sur quels secteurs.
2. Analyse de l'évolution de la qualité de la relation d'accueil et de la prise en compte des difficultés des usagers (retours usagers, partage des constats en équipe...)

- **OO 2 : améliorer la cohésion territoriale de l'accueil, de l'orientation et/ou de l'accompagnement des publics en situation de fragilité.**
 - *Mettre les acteurs autour de la table pour partage des problématiques, interconnaissance et reconnaissance des compétences, et fluidification de la circulation de l'info.*

Questions évaluatives :

1. Comment le Centre social a-t-il contribué à favoriser l'interconnaissance des acteurs de l'accompagnement des publics en situation d'isolement et/ou de précarité ?

2. Quelles actions en lien avec les partenaires ont été développées pour améliorer l'accompagnement de ces publics ?
3. En quoi l'accompagnement des publics en situation d'isolement et/ou de précarité a-t-il été amélioré sur le territoire au cours de la période du projet ?

Indicateurs :

1. Recensement des initiatives du centre social en faveur du lien partenarial autour de la question de l'accompagnement des publics en situation d'isolement et/ou de précarité.
2. Recensement des actions développées et analyse des résultats.
3. Evaluation en interne et inter-partenariale des évolutions constatées dans la prise en charge des demandes des usagers.

OI 3 : Contribuer à briser l'isolement des publics vulnérables

- **OO 2 : Développer des actions intergénérationnelles solidaires en les articulant avec l'existant.**
 - *Rencontres seniors-jeunes, seniors-enfants. Apporter un peu d'air frais aux anciens, développer des actions solidaires avec les plus jeunes. Possibilité de développer des partenariats avec la Guinguette, le Secours Populaire...*

Questions évaluatives :

1. Avons-nous mis en place des actions intergénérationnelles et si oui, avec quelle régularité ?
2. Ces actions ont-elles touché des personnes en situation d'isolement ?
3. En quoi les actions intergénérationnelles mises en œuvre ont permis de briser l'isolement des participants les plus âgés et de développer l'écoute et la compréhension entre les générations ?

Indicateurs :

1. Nombre d'actions intergénérationnelles mises en place, nombre de participants, nombre de participants souffrant d'isolement.
2. Les liens mis en place avec les personnes isolées perdurent et s'inscrivent dans d'autres actions ou relations.
3. L'évaluation qualitative de l'action avec les participants et les bénéfices qu'ils en retirent.

Axe jeunesse

Objectif général :

Développer nos interventions éducatives auprès des jeunes et de leurs familles.

OI 1 : Favoriser l'intégration au sein de la structure des publics jeunes éloignés des dispositifs d'accompagnement.

- **OO 1 : Etablir le lien avec des nouveaux publics par « l'aller-vers » et le développement d'animations de proximités.**

Questions évaluatives :

1. L'animateur est-il reconnu au sein du territoire par les jeunes et leurs familles ?
2. Les animations de proximité sont-elles connues sur le territoire ?

Indicateurs :

1. Le nombre de jeunes qui intègrent le secteur jeunesse et les liens établis avec leurs familles.
2. La diversité des quartiers représentés au sein du public du secteur jeunesse.
3. Le nombre d'animations de proximité proposées et leur impact en termes de liens avec le public (pérennisation des liens à la suite des animations de proximité)

- **OO 2 : Développer les actions jeunesse en collaboration avec les partenaires du territoire pour améliorer la cohérence dans l'accompagnement éducatif des publics jeunes.**

Questions évaluatives :

1. Comment avons-nous pu, par le lien partenarial, améliorer la transmission des informations aux jeunes de Feyzin ?
2. Comment les actions jeunesse proposées s'appuient-elles sur le partenariat pour mieux répondre aux problématiques identifiées ?
3. Comment avons-nous contribué à la dynamique partenariale autour de la jeunesse sur le territoire ?

Indicateurs :

1. Nombre de jeunes connus et accompagnés selon leurs besoins par les acteurs jeunesse.
2. Nombre, qualité, et intérêt des actions développées conjointement avec les partenaires.
3. Analyse de la dynamique partenariale et de l'évolution de l'articulation des actions sur le territoire.

- **OO 3 : élaborer les propositions en lien avec les jeunes pour mieux cibler les besoins et répondre aux attentes.**

Questions évaluatives :

1. Les jeunes ont-ils pu exprimer leurs besoins et leurs attentes ?
2. Avons-nous globalement pu répondre aux attentes des jeunes en termes d'accompagnements, de propositions et de projets ?

Indicateurs :

1. Le nombre d'actions proposées par les jeunes en identifiant celles qui ont pu aboutir et les autres.
2. Analyse des raisons de la réussite ou de l'échec des propositions amenées par les jeunes.
3. L'analyse de l'évolution des demandes afin de vérifier la diversité des propositions et des actions menées. Ceci doit nous permettre de vérifier que le public nous identifie comme un accompagnateur de projets et non comme un simple prestataire d'animations.

OI 2 : Favoriser l'implication des jeunes dans l'animation du territoire et dans la vie locale.

- **OO 1 : permettre aux jeunes de s'approprier le territoire et les outils disponibles.**
 - *Connaissance des structures et des dispositifs existants : quels leviers pour les jeunes sur Feyzin ?*

Questions évaluatives :

1. Avons-nous pu accompagner les jeunes dans la découverte et l'utilisation des outils disponibles pour eux sur Feyzin ?
2. Pouvons-nous identifier une évolution des usages des structures du territoire de la part des jeunes ?

Indicateurs :

1. Nombre d'outils d'informations déployé en direction des jeunes, et vérification de leur usage et de leur impact.
2. Analyse de l'évolution de la façon dont les jeunes intègrent l'utilisation des structures dans leurs projets personnels ou collectifs.
3. Partage avec les partenaires pour vérifier l'évolution des demandes et des usages par les jeunes.

- **OO2 : accompagner les jeunes dans la mise en œuvre de leurs projets solidaires et citoyens.**

Questions évaluatives :

1. Avons-nous été en mesure de faire émerger et de favoriser la mise en œuvre de projets collectifs à vocation solidaire et/ou citoyenne ?
2. De quelle manière ces projets ont-ils été valorisés ?
3. Dans quelle mesure la mise en œuvre de ces projets initiés par les jeunes a-t-elle permis de faire évoluer la question de l'implication des jeunes dans la vie du territoire ?

Indicateurs :

1. Nombre de projets mis en œuvre.
2. Evaluation des interactions créées sur le territoire par la mise en œuvre des projets (mesurer la façon dont le projet s'inscrit dans le tissu local).
3. Retour sur la valorisation des projets mis en œuvre : canaux utilisés, impacts...

- OO 3 : Créer les conditions de la participation des jeunes à la vie du centre social et de leur implication dans la vie associative.
 - *Comment on amène les jeunes à s'investir dans la vie du Centre social, à prendre la relève des bénévoles et des administrateurs d'aujourd'hui ? Des jeunes au CA ?*

Questions évaluatives :

1. Quels dispositifs ont été mis en place pour favoriser l'implication des jeunes dans la vie du Centre social ?
2. En quoi les jeunes se sont-ils saisis de ces dispositifs et cela a-t-il effectivement permis une plus grande implication des jeunes dans la vie du Centre Social ?

Indicateurs :

1. Création effective de dispositifs d'implications des jeunes (ex : conseil jeunes)
2. Nombre de jeunes ayant participé à des actions collectives du Centre social.
3. Analyse de l'évolution de la place du public jeunesse dans la vie du centre social.

CONCLUSION

L'élaboration de ce projet social s'est inscrite dans la continuité de l'action du précédent projet. La permanence de l'équipe entre la rédaction des deux projets nous a permis une approche critique de nos réalisations, en sachant nous féliciter pour nos réussites, nombreuses, mais en acceptant aussi de nous remettre en question sur certains aspects moins réussis ou moins aboutis.

Ce travail de questionnement, de recherche, de mise en perspective de nos réalisations n'aurait pu être aussi exhaustif sans la participation et le regard critique mais toujours bienveillant de nos partenaires : qu'ils en soient remerciés.

La réflexion collective a permis d'identifier nos lacunes, les points sur lesquels nous devons travailler plus particulièrement. Forts de ces éléments, nous avons fondé l'action du futur projet sur la formation des équipes pour forger une approche commune des grandes thématiques qui seront traitées dans les 4 années à venir.

Dans l'organisation de nos interventions, c'est le travail sur les passerelles que nous voulons privilégier, un outil dont nous avons pu constater le bien-fondé et qui apporte une vraie plus-value qualitative dans nos interventions auprès du public.

Enfin, l'interconnexion entre les axes donne de la cohérence à ce projet, qui place les habitants au cœur de son action.

Dans le chemin qui s'ouvre, il nous faudra faire face à de nombreuses inconnues, en particulier sur le plan financier : entre le contexte inflationniste et la mise en œuvre d'une nouvelle classification, certes bienvenue pour la reconnaissance salariale, mais lourde sur le plan budgétaire, il nous faut choisir une voie de prudence pour éviter tout dérapage qui pourrait mettre en péril la structure.

Nous savons cependant que, dans cette aventure, nous pourrons compter le sur soutien et l'accompagnement de la CAF, comme nous avons pu le voir pendant la crise sanitaire. Nous serons attentifs également à rester des partenaires engagés auprès de la Ville au service des habitants, dans une réciprocité qui nous a permis de travailler en confiance au cour de ces années, avec l'espoir que cela perdure.

Ce projet, c'est le travail de tous : d'une équipe de salariés investie et compétente, qui sait se mettre au service des habitants, mais aussi de bénévoles pleins d'envie et d'énergie pour faire bouger le monde. C'est aussi le travail en soutien de nos partenaires, de nos financeurs, des habitants qui nous apporté leur regard sur la ville...

Il nous tarde de le faire grandir !